

2023 ENQUÊTE
SUR L'ACTIVITÉ DES ARTISTES
PLASTICIEN·NES
EN OCCITANIE

Rapport



réseau
air de Midi
art contemporain
en Occitanie



La région Occitanie est une terre d'accueil pour les artistes, ils-elles sont nombreux-ses à s'installer ou à rester dans la région, tant le maillage professionnel est dense et riche entre structures, écoles d'art, ateliers d'artistes. Le rapport d'activité 2019 de la Maison des artistes mentionnait ainsi près de 14 500 artistes auteur·ices en Occitanie dont 6 200 artistes plasticien·nes, soit des chiffres trois fois supérieurs à des régions comparables en nombre d'habitants tels que les Pays de la Loire et la Nouvelle Aquitaine.

Pourtant, les données manquent sur l'échelon de l'artiste alors même qu'il-elle constitue la base de la filière et le cœur des préoccupations du réseau, tant l'artiste est aujourd'hui touché-e par la précarité de son activité aggravée par la crise sanitaire. Ces données doivent permettre de dégager des analyses, des besoins, des échanges et des débats entre acteur·ices, et *in fine*, de répondre à des questions de manière objective : où sont les artistes, comment vivent-ils-elles, sont-ils-elles structuré·es et représenté·es, quels sont leurs besoins ? Comment et avec quels moyens les acteur·ices de la filière pourraient-ils-elles agir ?

Air de Midi a souhaité réaliser une photographie de cet écosystème afin de mieux rendre compte de l'activité des artistes plasticien·nes sur le territoire et avoir une base réaliste et documentée permettant d'aboutir à des propositions et discussions pour l'avenir de la filière.

À côté des actions fédératrices et des échanges entre ses membres, air de Midi place ainsi sa démarche d'accompagnement de la filière autour de la création de ressources visant à éclairer cette dernière sur sa nature et à permettre des débats et des prises de positions pour ses acteur·ices.

Cette enquête vise à nourrir collectivement des pistes de réflexion pour favoriser la structuration du secteur et proposer des outils et dispositifs plus adaptés aux réalités des parcours des artistes.



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée



amac

Air de Midi, réseau art contemporain en Occitanie, mène cette enquête sur l'activité des artistes plasticien·nes en Occitanie depuis 2022. La réalisation a été confiée à l'agence amac. L'enquête est financée par la Région Occitanie Pyrénées/Méditerranée.

La culture est le ciment de notre société. C'est grâce à elle que nous partageons des valeurs communes, et c'est par elle que sont rendus possibles la construction de chaque individu, l'éveil des consciences, la participation de chacun à une trajectoire collective.

Dès le milieu des années soixante-dix, centres d'art, galeries associatives, lieux de résidence, festivals, musées, Frac, ateliers collectifs, écoles supérieures d'art, *artist run spaces* se sont développés sur notre territoire faisant de l'Occitanie l'une des régions les mieux dotées en matière de lieux et d'équipements culturels. Ce maillage particulièrement dense a permis de faire de notre région une terre de création attractive. Au cœur de cet écosystème : l'artiste.

L'enquête réalisée par le réseau air de Midi dans un contexte marqué par de multiples crises nous rappelle l'essentiel : la nécessité de replacer l'artiste au cœur de nos préoccupations sociétales. Elle offre une meilleure connaissance de la vie professionnelle des artistes plasticien·nes et participe à décrire les spécificités de notre territoire.

Ce document est fondamental pour analyser le secteur, partager des constats, favoriser l'interconnaissance et consolider les échanges nécessaires à l'observation et à la structuration de la filière art contemporain.

Depuis ma première mandature, les dispositifs régionaux de soutien à l'art contemporain sont le fruit des concertations avec les professionnel·les du secteur. Ils répondent aux besoins identifiés à l'occasion de ces rencontres et débats. Le dispositif d'aide à la production accorde des moyens dédiés à la production d'œuvres d'art et de livres d'artistes aux artistes et collectifs d'artistes. L'aide à la mobilité soutient la participation à des salons en France ou à l'étranger et accompagne les artistes et critiques d'art dans leur projet de résidences hors région. L'aide à la diffusion en art contemporain accompagne une diversité d'opérateurs culturels sur leur programme d'expositions, de résidences et de festivals. Les Journées des Ateliers d'Artistes d'Occitanie et le Prix Occitanie-Médicis contribuent à la promotion des artistes. Une aide à l'investissement dédiée aux communes encourage la construction d'ateliers d'artistes.

Attachée au dialogue et à l'intelligence collective, je me réjouis de poursuivre avec l'ensemble des acteur·ices de l'art contemporain un travail de coopération pour une meilleure reconnaissance de la filière.

Je tiens à remercier le réseau air de Midi pour le travail conséquent accompli dans le cadre de cette enquête et les artistes pour leur participation et leurs témoignages précieux.



Carole Delga,
présidente de la Région
Occitanie / Pyrénées
Méditerranée

AVANT PROPOS

C'est dans le cadre de ses missions de soutien, de valorisation et de diffusion de la création artistique dans le champ des arts plastiques et visuels qu'air de Midi, réseau art contemporain en Occitanie, a piloté cette enquête sur les conditions socio-économiques des artistes en région Occitanie en s'appuyant sur l'expertise de l'agence amac pour sa mise en place opérationnelle et sa réalisation.

Les artistes constituent le maillon fondamental de l'écosystème de l'art contemporain: ils·elles travaillent dans les lieux de résidence où s'élabore la pensée artistique en lien avec le territoire, ils·elles exposent dans les lieux qui font vivre l'art contemporain auprès des publics, ils·elles partagent leur travail dans les ateliers, rencontres, conférences, pour une ouverture vers les publics. C'est donc tout particulièrement pour cette position essentielle qu'il nous a semblé primordial de mener cette enquête.

Connaître la nature de l'activité artistique, ses conditions d'exercice, ainsi que le parcours des artistes, leur géographie et leur situation socioéconomique permet de dessiner un état des lieux indispensable à l'affirmation de conditions de travail communes respectueuses, éthiques et équilibrées –et d'accorder à la création artistique une reconnaissance sociale.

Ainsi, nous aspirons à remettre la création au centre de notre communauté, au moment où la crise écologique, sociale, politique met le feu à ses ruines.

Depuis quatre ans, une nouvelle période de prise de conscience et de construction d'une pensée politique engagée voit le jour, scandée par des étapes marquantes.

Courant 2019, la réforme du régime de protection sociale de l'artiste-auteur a permis la suppression de la distinction entre affilié·es et assujetti·es, l'élargissement des activités considérées *principales* et un assouplissement des activités accessoires, entre autres évolutions.

En janvier 2020, la publication du rapport *L'auteur et l'acte de création*, rédigé par Bruno Racine, a permis d'objectiver

et rendre manifeste la profonde précarité des artistes-auteurs et de présenter des premières mesures pour améliorer leurs conditions de travail. Le statut d'artiste reste néanmoins précaire et nombreuses sont les organisations qui travaillent à son amélioration.

La pandémie, qui a suivi de quelques mois la publication du rapport, a provoqué un changement de paradigme encore plus profond : avec la fermeture des lieux d'exposition et leur qualification de *non-essentiels*, c'est tout le secteur qui a été frappé par une grave crise, qui peine à se résoudre. Ce n'est pas un mystère si les artistes, maillons économiquement faibles de l'écosystème de l'art, ont subi cette crise avec davantage de violence. Les mesures d'aide de l'État pour les artistes-auteur·ices ont entériné des inégalités déjà bien présentes entre elles·eux, en bénéficiant de fait aux plus aisé·es (en reflétant une situation généralisée à tous les autres secteurs de la production en France).

Les mobilisations plus récentes, d'abord contre la loi Travail en 2019, puis en 2023 contre la Réforme des Retraites ont vu les artistes s'engager dans la défense de leurs droits, aux côtés des autres salarié·es, tout en initiant de nouvelles formes de militantismes pour l'évolution de leur propre statut.

Notre espoir est que cette enquête soit de la matière à penser la place des artistes dans cet écosystème aujourd'hui fragilisé, afin d'embrasser de nouvelles manières d'envisager les problématiques touchant le milieu de l'art contemporain français et ses principaux protagonistes.

Nous mettons les résultats à disposition de tout un chacun (artistes, enseignant·es, chercheur·ses, étudiant·es, élu·es, technicien·nes, etc.) afin qu'ils et elles puissent s'en emparer, tout comme nous, pour sensibiliser, avec les artistes, les publics et les pouvoirs publics et contribuer à construire une politique culturelle efficace et solidaire, porteuse de toute une filière dans sa diversité.

| | |
|--|-----------|
| AVANT PROPOS | 4 |
| 1 – DÉMARCHE GÉNÉRALE | 10 |
| 1.1 OBJECTIFS | 11 |
| 1.2 PÉRIMÈTRE | 12 |
| 1.3 MÉTHODOLOGIE | 13 |
| 1.3.1 Le comité de pilotage | 13 |
| 1.3.2 Le recensement des artistes des arts visuels en Occitanie | 13 |
| 1.3.3 Le questionnaire et les entretiens | 14 |
| 1.3.4 La participation des artistes | 15 |
| 2 – LES ARTISTES PLASTICIEN·NES EN OCCITANIE | 16 |
| 2.1 LA POPULATION ARTISTIQUE ET SON IMPLANTATION GÉOGRAPHIQUE | 17 |
| 2.1.1 Estimation de la population artistique régionale actuelle | 17 |
| 2.1.2 Une implantation géographique contrastée entre aires urbaines et rurales | 18 |
| 2.1.3 Un territoire attractif | 20 |
| 2.1.4 Une implantation reliée à la structuration des arts visuels et à l'activité touristique | 22 |
| 2.2 ÂGE ET PARITÉ | 24 |
| 2.2.1 Une population principalement âgée | 24 |
| 2.2.2 La place des femmes | 27 |
| 2.3 ENTRE ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE SUPÉRIEUR ET AUTODIDAXIE | 29 |
| 2.4 PRATIQUES ARTISTIQUES | 32 |
| 2.4.1 Une forte présence de la monodisciplinarité | 33 |
| 2.4.2 L'importance de la pluridisciplinarité | 34 |
| 2.5 L'ADHÉSION AUX STRUCTURES COLLECTIVES ET PROFESSIONNELLES | 37 |

| | |
|---|-----------|
| 3 – LE MÉTIER D'ARTISTE PLASTICIEN·NE : FORMES DE L'ACTIVITÉ | 39 |
| 3.1 LE CADRE DE LA CRÉATION | 41 |
| 3.1.1 L'espace de travail | 41 |
| 3.1.2 Outils de production et mutualisation | 44 |
| 3.1.3 Développement durable | 45 |
| 3.2 LA DIFFUSION DU TRAVAIL ARTISTIQUE | 46 |
| 3.2.1 les territoires et lieux de diffusion | 47 |
| 3.2.3 Les outils de communication | 49 |
| 3.3 VIVRE DE SON ART : TRAVAILLER DANS L'INCERTITUDE | 51 |
| 3.3.1 Une situation professionnelle plurielle | 51 |
| 3.3.2 Les sources de revenus artistiques | 53 |
| 3.3.3 Des revenus artistiques faibles et inégaux | 54 |
| 2.4 LA CRISE COVID RÉVÉLATRICE DE DYSFONCTIONNEMENTS | 57 |
| 4 – LES ÉVOLUTIONS ET LES ENJEUX EN OCCITANIE | 59 |
| 4.1 LES ÉVOLUTIONS DE L'ACTIVITÉ | 60 |
| 4.1.1 Le développement de l'activité | 61 |
| 4.1.2 La diversification de l'activité | 63 |
| 4.2 LES ATTENTES DES ARTISTES | 64 |
| 4.3 LES ENJEUX SOULEVÉS EN OCCITANIE | 65 |
| 4.2.1 Le réseau professionnel: développer l'interconnaissance et sortir de l'isolement | 65 |
| 4.3.2 Développer une politique d'ateliers-logements et de lieux de travail | 68 |
| 4.3.3 Augmenter le financement public pour la recherche et la création | 68 |
| 4.3.4 Sécuriser le métier d'artiste par une refonte du statut | 69 |
| 4.3.5 Prendre en compte les situations familiales des artistes | 70 |
| 5 – CONCLUSION | 71 |
| ANNEXES | 77 |
| GLOSSAIRE | 78 |
| TESTS DE REPRÉSENTATIVITÉ | 80 |
| GRILLE DES ENTRETIENS | 81 |
| QUESTIONNAIRE | 83 |

1 – DÉMARCHE GÉNÉRALE

1.1 OBJECTIFS

Troisième plus vaste région de France, l'Occitanie dispose d'un écosystème qui maille le territoire d'une présence artistique riche et diversifiée avec une centaine de structures accompagnées par la Région en 2021¹ et quatre écoles supérieures d'art. Ces acteur·ices œuvrent pour la formation, la création, la production, la diffusion des arts visuels ou leur fédération. Ce sont aussi 14 500 artistes auteur·ices qui résident en Occitanie, soit la troisième région française par sa population artistique selon le rapport d'activité 2019 de la Maison des artistes. Si les structures peuvent être identifiées, cartographiées, interrogées ou rassemblées par les collectivités ou les réseaux territoriaux il en va différemment avec les artistes auteur·ices qui restent une population plus difficile à appréhender de par leur nombre, leur hétérogénéité et bien souvent leur isolement. Ainsi, la répartition des artistes, la nature de leur(s) activité(s), leurs moyens de production, et leurs besoins demeurent moins bien connus.

Les données collectées par plusieurs études tant au niveau national que régional² ont permis d'acquérir une meilleure connaissance de l'activité des artistes ces dernières années – notons par exemple la prédominance de la pluriactivité, la pluridisciplinarité artistique, la concentration des revenus ou encore l'inégalité entre les hommes et les femmes dans la diffusion et la rémunération. La réalisation d'une enquête sur un territoire régional a de nombreuses vertus, cette démarche en Occitanie contribue ainsi à :

- chiffrer les éléments caractéristiques des artistes de la région ;
- identifier les spécificités de la population artistique ;
- objectiver les forces et les freins rencontrés ;
- enrichir les échanges futurs au sein de la filière ;
- accompagner la décision publique et la construction d'une politique culturelle en faveur des arts visuels.

Ces objectifs visent également à terme à consolider la mise en réseau et l'interconnaissance des acteur·ices pour être en mesure de co-construire des préconisations, créer les outils et services appropriés aux professionnel·les du territoire, et dessiner de nouveaux contours des relations entre les artistes et leur écosystème.

1 La cartographie des lieux est disponible sur la page Art contemporain de www.laregion.fr.

2 Cf. les différents schémas d'orientation des arts visuels (Sodavi) menés en Bretagne, Centre-Val de Loire, Grand Est, Île-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire... entre 2015 et 2022. La Région Occitanie a pris en compte les conclusions du Sodavi pour définir ses dispositifs d'aides aux diffuseurs et aux artistes, notamment les aides à la diffusion, à la mobilité et à la production.

1.2 PÉRIMÈTRE

L'enquête concerne les artistes «plasticien·nes», résidant et/ou travaillant en Occitanie qu'ils-elles soient déclaré·es ou non fiscalement et socialement³, rejoignant ainsi la définition de l'Unesco à la Conférence générale de Belgrade du 23 septembre au 28 octobre 1980 qui entend par *artiste* «toute personne qui, crée ou participe par son interprétation à la création ou à la recreation d'œuvres d'art, qui considère sa création artistique comme un élément essentiel de sa vie, qui ainsi contribue au développement de l'art et de la culture, et qui est reconnue ou cherche à être reconnue, en tant qu'artiste, qu'elle soit liée ou non par une relation de travail ou d'association quelconque.»

Les arts plastiques font également partie intégrante du secteur dit «arts visuels», expression empruntée au monde anglo-saxon en référence aux arts plastiques au sens traditionnel (c'est-à-dire tout art qui a une action sur la matière comme la peinture ou la sculpture), ainsi qu'aux pratiques usant et mixant les techniques et nouveaux médias (photographie, vidéo, multimédia) et les pratiques artistiques expérimentales (performance, pratique corporelle, art numérique, formes sonores...). Les personnes sollicitées dans l'enquête exercent donc une ou plusieurs de ces pratiques artistiques. Sont exclues de ce périmètre les activités relevant du graphisme et de l'artisanat qui diffèrent dans les modèles économiques (juridiques pour l'artisanat), et bien souvent aussi les réseaux de diffusion.

Ce rapport présente l'analyse statistique des données recueillies auprès des artistes pour l'année 2019. Cette année a été choisie afin de réaliser une photographie de l'activité professionnelle en dehors des années profondément bousculées par la Covid 19. L'année 2019 permet aussi d'effectuer des comparaisons avec les études menées dans d'autres régions telles que: *L'offre et la demande d'arts visuels en Grand Est, un diagnostic sociologique*, rapport publié en juin 2019⁴, *L'activité des artistes plasticien·nes en Bretagne*, publiée en décembre 2019⁵ et *l'État des lieux des Arts plastiques en Hauts-de-France* publié en septembre 2020⁶; ou au niveau national avec l'étude exhaustive publiée en juin 2020 intitulée *Artistes plasticiens: de l'école au marché*⁷.

3 C'est-à-dire une déclaration fiscale avec obtention d'un numéro Siret*, et socialement auprès de l'Urssaf Limousin depuis 2019

4 *L'offre et la demande d'arts visuels en Grand Est, un diagnostic sociologique*, réalisé par Isabelle Mayaud avec Laurent Jeanpierre, 2019

5 *L'activité des artistes plasticien·nes en Bretagne*, réalisée par amac - a.c.b art contemporain en Bretagne, 2019

6 *État des lieux des Arts plastiques en Hauts-de-France*, réalisé par Contexts / Stratecom, 2020

7 *Artistes plasticiens: de l'école au marché*, Frédérique Patureau, Jérémie Sinigaglia, ministère de la Culture - Deps, Les Presses de Sciences Po, coll. Questions de culture, 2020, Paris

1.3 MÉTHODOLOGIE

1.3.1 LE COMITÉ DE PILOTAGE

La coordination générale de l'étude a été assurée par air de Midi, réseau art contemporain en Occitanie⁸. Un comité de pilotage a été mis en place pour suivre et valider les étapes de réalisation de l'enquête et ses contenus. Il est composé de dix membres volontaires du réseau air de Midi (dont des artistes et des représentant-es de structures), de la personne chargée de l'information et la ressource au sein de la Fédération nationale des réseaux et associations d'artistes plasticiennes et plasticiens (Fraap*), de trois artistes plasticien·nes dont un·e représentant·e du Caap*, des conseillères arts plastiques de la Drac* et de la responsable et de la chargée de mission du service Art contemporain de la Direction de la culture et du patrimoine de la Région Occitanie, invitées en tant qu'observatrices.

Le comité de pilotage s'est réuni entre juin 2022 et novembre 2023 afin de valider les grandes phases de l'enquête, à savoir le périmètre et la méthodologie (juillet 2022), le questionnaire et la constitution de la base de données (septembre 2022), les premiers éléments d'analyses de l'étude (janvier à avril 2023), et la finalisation du rapport (juin à septembre 2023). Le réseau air de Midi s'est entouré de l'agence amac⁹ pour réaliser cette étude. Le rôle du comité de pilotage a été essentiel pour aider à constituer la base de données, relayer l'étude pendant toute la durée de la publication du questionnaire, participer à l'analyse du contenu et valider les livrables : questionnaires, rapport et synthèse.

8 Air de Midi est une association créée en janvier 2013 qui fédère et anime un réseau de 43 structures de l'art contemporain en Occitanie : artist-run spaces, centres d'art, écoles supérieures d'art, espaces d'art contemporain, festivals, frac, galeries associatives, musées et résidences d'artistes. Elle s'attache à soutenir et à valoriser la création artistique contemporaine dans le champ des arts plastiques et visuels et sa diffusion auprès du plus grand nombre. L'association porte un dessein fondamental : la visibilité et le développement du secteur des arts visuels sur le territoire régional et leur résonance aux échelons national et international.

9 L'agence amac est spécialisée dans les arts visuels (conseils, formation, accompagnement et production). Depuis 2010, elle réalise des études pour les collectivités et structures souhaitant obtenir des observations, diagnostics et préconisations sur ce secteur.

1.3.2 LE RECENSEMENT DES ARTISTES DES ARTS VISUELS EN OCCITANIE

La base de données des artistes plasticien·nes utilisée pour cette enquête a été constituée à partir d'informations transmises par les membres du réseau air de Midi, les partenaires publics (Drac Occitanie, Région Occitanie et des collectivités) et complétée par des recherches Internet et auprès des réseaux d'artistes en Occitanie. 1 853 personnes ont ainsi été invitées par email à participer à l'étude dans le respect de la législation¹⁰. Parallèlement à ce recensement, la collecte de données générales sur les artistes plasticien·nes en Occitanie et en France s'est effectuée auprès des services de la Direction Générale de la Création Artistique au ministère de la Culture pour les artistes cotisant au régime de la sécurité sociale Maison des Artistes* (MDA) et Agessa*, remplacées en 2019 par l'Urssaf Limousin*.

10 Les informations collectées pour alimenter cette base de données ont fait l'objet d'un traitement informatique destiné uniquement à la réalisation de l'enquête et sont strictement anonymes et confidentielles. Elles ont été traitées exclusivement par l'agence amac et ne peuvent être transmises à des tiers. Conformément à la loi « informatiques et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement général sur la protection des données du 27 avril 2016, les personnes sollicitées disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données les concernant, d'opposition et de limitation du traitement de ces données, ainsi que d'un droit à la portabilité.

1.3.3 LE QUESTIONNAIRE ET LES ENTRETIENS

L'étude repose sur 2 approches, une quantitative via un questionnaire en ligne pour recueillir et analyser les données chiffrées, et une approche qualitative avec la conduite d'entretiens pour explorer avec 5 artistes leurs conditions de travail.

Le questionnaire

Accessible de manière dématérialisée, le questionnaire fut ouvert du 17 octobre au 30 décembre 2022. Les artistes sollicité·es ont reçu un lien personnel vers le questionnaire, qui a été relayé par une communication générale sur la démarche par le réseau air de Midi, ses membres et partenaires via leurs outils de communication numériques.

Le questionnaire compte 69 questions¹¹ réparties en 7 parties:

- 1 — L'activité artistique
- 2 — La situation socioprofessionnelle
- 3 — Les revenus artistiques et globaux
- 4 — Le parcours professionnel
- 5 — L'avenir et les besoins professionnels
- 6 — Le profil
- 7 — Les remarques (rédaction libre)

La grille d'entretien

Une grille d'entretien a été réalisée par amac¹² afin de guider les échanges lors des rendez-vous avec les artistes. Les entretiens auprès de 5 artistes au parcours, genres et pratiques variés visaient à:

- Identifier ce qui a aidé à la construction des parcours (étapes, soutiens...) et l'influence / les liens avec l'écosystème sur leur pratique;
- Repérer comment le genre a pu jouer sur la construction des parcours et activité;
- Préciser la(les) temporalité(s) de l'activité artistique;
- Aborder la manière dont l'artiste projette son activité dans le futur;
- Aborder la question de l'engagement artistique (en tant que choix de vie, engagement intellectuel, politique...);
- Voir la place du collectif et les logiques de concurrence (entre artistes et secteurs artistiques);
- Identifier les leviers de développement de manière générale.

¹¹ L'ensemble du questionnaire est joint en annexe.

¹² Grille d'entretien jointe en annexe.

1.3.4 LA PARTICIPATION DES ARTISTES

Parmi les 1 853 personnes contactées pour participer à l'enquête 1 762 ont effectivement reçu l'e-mail (5 % n'ont pu être délivrés). 601 questionnaires ont été ouverts et 489 sont exploitables pour l'analyse des réponses soit un taux de réponse net de 28 %. Concernant les modalités de réponse et de participation à l'enquête, les 3/4 des répondants ont participé suite à l'invitation reçue par e-mail, le 1/4 restant à partir du lien disponible sur le site Internet d'air de Midi relayé via la communication mise en œuvre.

Cet échantillon¹³ de 489 répondant-es a été comparé¹⁴ avec les données de la Maison des artistes - Agessa, seules données nationales existantes concernant la population des artistes-auteur-ices mais qui excluent celles et ceux ne déclarant pas leur activité avec le statut d'artiste auteur-ice. La méconnaissance des caractéristiques générales de la population-mère¹⁵ ne nous permet pas d'extrapoler¹⁶ nos données à l'ensemble de la population des artistes en région. Cependant, la taille de l'échantillon et sa proximité avec la population-mère nous permettent de considérer que les données dont nous disposons concernant les artistes plasticien-nés en Occitanie sont représentatives.

13 L'échantillon est le sous-ensemble d'une population statistique à partir duquel on cherche à obtenir des résultats généralisables à la population de référence (population-mère).

14 Voir les tests de représentativité en annexe selon quatre critères : département, âge, genre, et affiliation à la sécurité sociale MDA-Agessa.

15 Dans le cadre d'une enquête par sondage, la population-mère est la population de référence sur laquelle porte l'étude, il s'agit dans cette étude de la population des artistes plasticien-nés en Occitanie. Les données concernant la population mère sont importantes car c'est en les comparant selon plusieurs critères avec l'échantillon (c'est-à-dire les artistes ayant répondu au questionnaire) que nous pouvons estimer si ce dernier est représentatif ou non de la population mère.

16 L'extrapolation est le principe par lequel on estime que les résultats d'une enquête effectuée sur un échantillon peuvent être généralisés à la population étudiée dans son ensemble.

2 – LES ARTISTES PLASTICIEN·NES EN OCCITANIE

2.1 LA POPULATION ARTISTIQUE ET SON IMPLANTATION GÉOGRAPHIQUE

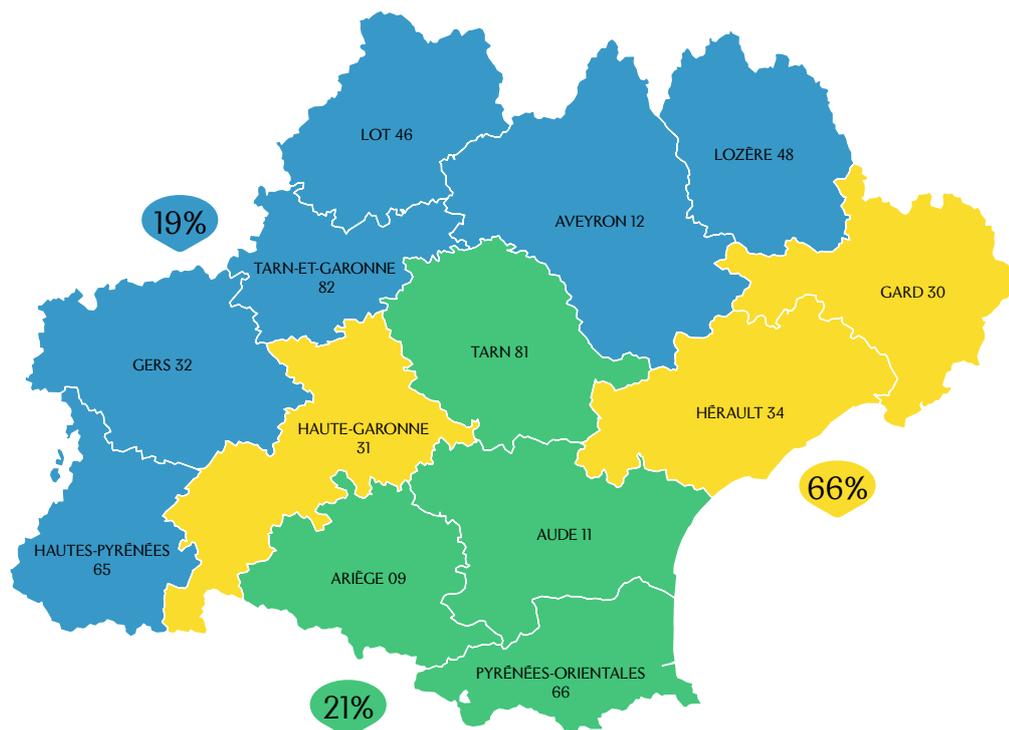
2.1.1 ESTIMATION DE LA POPULATION ARTISTIQUE RÉGIONALE ACTUELLE

Le rapport d'activité de la Maison des artistes (MDA) comptait 192 546 artistes auteur·ices en France au 31 décembre 2019; l'Occitanie avec 14 428 artistes auteur·ices en représente 7,5 %, soit la troisième plus importante population régionale après l'Île-de-France (45 %) et l'Auvergne-Rhône-Alpes (8,6 %). Ce nombre cumule les artistes auteur·ices de la Maison des artistes (branche des arts graphiques et plastiques) et de l'Agessa (pour les branches des écrivains et illustrateurs du livre, des auteurs-compositeurs de musique, des auteurs d'œuvres cinématographiques-audiovisuelles et des photographes) c'est-à-dire un périmètre bien plus large que celui de cette étude. Depuis janvier 2019 la gestion de la sécurité sociale de l'ensemble de ces branches artistiques professionnelles a été confiée à l'Urssaf Limousin qui remplace la Maison des Artistes et l'Agessa sur cette mission de recouvrement des cotisations, nous ne disposons donc pas de statistiques nous permettant de préciser la proportion d'artistes plasticien·nes parmi les artistes auteur·ices toutes branches confondues pour l'année 2019.

Toutefois, le Département des Études, de la Prospective et Statistique (Deps) du ministère de la Culture ayant reçu les données MDA-Agessa jusqu'en 2018 indique un chiffre de 4 317 artistes plasticien·nes en Occitanie. La population artistique nationale ayant augmenté de 43 % entre 2018 et 2022¹⁷, nous pouvons estimer que la population mère, c'est-à-dire les artistes relevant des arts visuels en Occitanie se situe autour de 6200 personnes en 2022. Ce chiffre est une estimation *a minima* puisqu'il ne prend pas en compte les artistes n'ayant pas déclarés leur activité avec le statut d'artiste-auteur.

¹⁷ Cette augmentation est reliée à l'affiliation de tous·tes les artistes sans distinction d'assujetties et affiliés depuis 2019 et de la hausse constante du nombre de personnes déclarant une activité artistique en France depuis plus de trente ans.

2.1.2 UNE IMPLANTATION GÉOGRAPHIQUE CONTRASTÉE ENTRE AIRES URBAINES ET RURALES

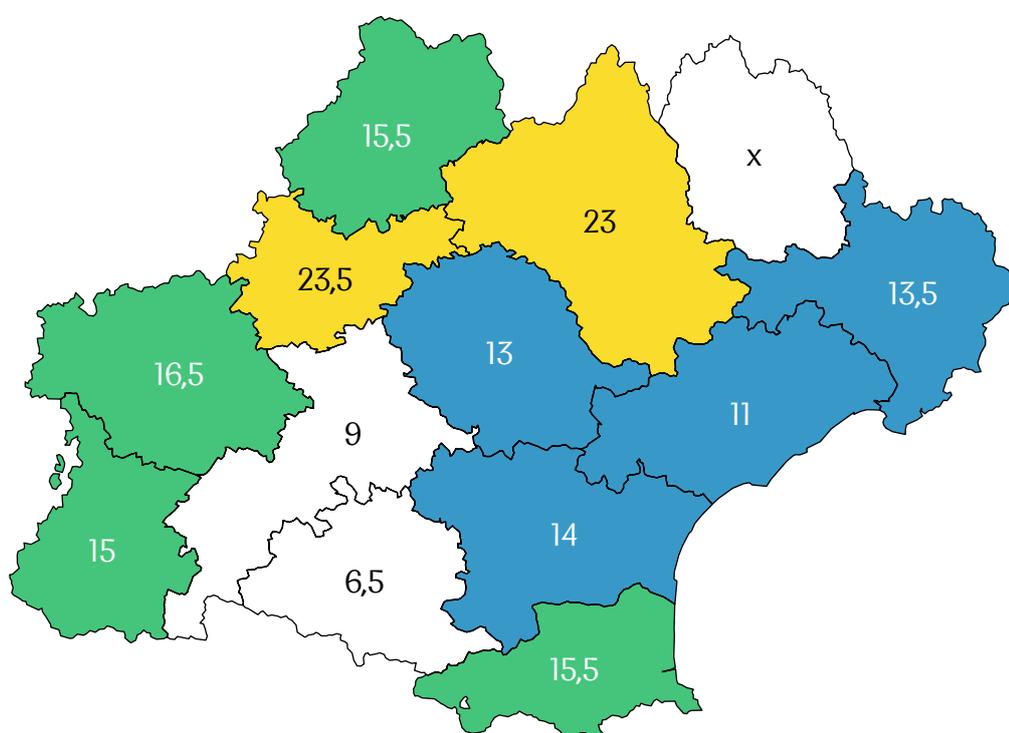


Cartographie 1 Distribution géographique des artistes répondant-es

Les artistes ayant participé à l'enquête vivent principalement dans deux grandes aires urbaines, celles de Toulouse et de Montpellier (Cartographie 1). La répartition géographique des artistes est en cela très proche de la population générale en Occitanie. Toulouse est la quatrième aire urbaine de France et la capitale occitane, avec plus d'1,3 millions d'habitant-es, et également la principale zone de résidence pour les répondant-es, dont le quart vit dans cette métropole. Autour de Toulouse les artistes habitent le long des axes de la métropole avec une densification dans les espaces périurbains en direction de Muret vers le sud, et de Montauban et Albi vers le nord.

Le long du littoral méditerranéen se déploie le second axe d'implantation qui relie Perpignan à Montpellier dans un *continuum* urbain où la métropole de Montpellier regroupe 10% des artistes répondant-es. La Haute-Garonne, l'Hérault et le Gard concentrent 60% de la population artistique régionale selon les données Maison des artistes-Agessa 2018 (Cartographie 2), taux proches là aussi de ceux de la démographie en Occitanie. Si la population étudiée est principalement urbaine avec 35% des répondant-es qui vivent dans des villes de plus de 100000 habitant-es, elle est également rurale puisqu'ils-elles sont 31% à résider dans une ville de moins de 2000 habitant-es, soit 10 points de plus que la population française (à titre de comparaison, selon l'Insee en 2020, 50% des français-es vivaient dans une unité

Ces caractéristiques démographiques se retrouvent dans les réponses des déclarant·es (Cartographie 3), les départements où la durée d'activité est la plus courte (renvoyant essentiellement aux artistes les plus jeunes) sont aussi les plus peuplés et urbains (Haute-Garonne et Hérault). A contrario les artistes engagé·es depuis plus longtemps résident davantage dans les départements ruraux dont le Tarn-et-Garonne et l'Aveyron en tête. L'Ariège est cependant un territoire où l'on ne retrouve pas les données générales puisque la durée d'activité est de 6 ans et demi en moyenne. Cette jeunesse parmi les répondant·es semble être le fruit d'un nouveau flux migratoire en provenance de la Haute-Garonne et de Paris et d'un rebond démographique que connaît ce département depuis le début des années 2000.



Cartographie 3 Répartition départementale des artistes selon leur durée d'activité

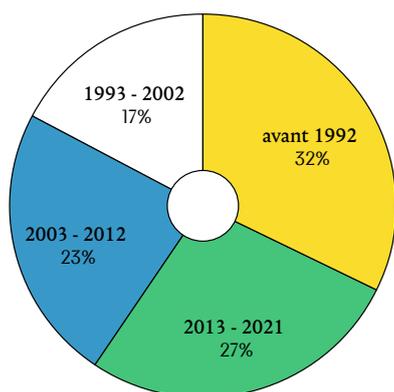
Note de lecture La durée d'activité des artistes travaillant dans l'Aude est en moyenne de 14 ans.

2.1.3 UN TERRITOIRE ATTRACTIF

Les artistes travaillant en Occitanie y résident à 96% et très peu sont celles et ceux ayant indiqué vivre en Occitanie sans y travailler. La population artistique est marquée par un flux migratoire extérieur important, seul 1 répondant-e sur trois est né-e en Occitanie, alors qu'ils et elles sont 53% dans la région Grand-Est à être originaire d'un département de leur région, soit 20 points de plus qu'en Occitanie. Parmi les artistes né·es en Occitanie on note un ancrage important à leur territoire puisqu'ils-elles sont 60% à être resté·es vivre dans le même département que celui de leur naissance et 80% à avoir suivi leur formation en Occitanie (essentiellement en art), avant de s'y installer pour exercer leur activité professionnelle.

La majorité des artistes vivant en Occitanie sont donc originaires d'une autre région (67%) et parmi eux·elles 18% sont né·es à l'étranger, démontrant l'attractivité de ce territoire qui séduit une population artistique au-delà des frontières hexagonales. Les pays les plus cités pour les personnes nées à l'étranger sont très majoritairement européens: Allemagne, Royaume-Uni, Suisse, Italie, Belgique, Espagne et dans une moindre mesure du Maghreb (Algérie) et de l'Afrique de l'Ouest (Côte d'Ivoire et Burkina Faso). Ces taux sont aussi proches pour les artistes ayant suivi leur formation en Occitanie (un·e répondant·e sur trois chez les enquêté·es), 36% étant né·es hors région et 21% à l'étranger démontrant une première arrivée d'artistes lors de la formation initiale.

Les personnes nées en dehors de l'Occitanie sont pour les $\frac{2}{3}$ âgées de plus de 40 ans et résident en moyenne depuis 18 ans dans cette région. Leur arrivée sur le territoire s'est établie régulièrement, $\frac{1}{4}$ d'entre eux·elles se sont installé·es ces 10 dernières années (Graphique 1). L'implantation géographique des artistes relève davantage d'une socialisation secondaire¹⁹, fruit d'un parcours professionnel qui a permis aux artistes de s'installer en Occitanie soit lors de leurs études, de leur activité professionnelle ou à leur retraite. Parmi les personnes qui se sont installées lors de ces dix dernières années, toutes les tranches sont représentées à part presque égale (l'âge médian étant de 40 ans) et les territoires choisis sont principalement l'Hérault, la Haute-Garonne mais aussi le Gard, l'Aude, l'Ariège et le Lot (environ 10% chacun pour ces trois derniers départements).



¹⁹ Les sociologues distinguent deux processus complémentaires permettant aux individus de s'intégrer dans la société, la socialisation primaire (celle de l'enfance-adolescence) et la socialisation secondaire (l'âge adulte). Le premier temps est la période pendant laquelle la personne se construit une personnalité et une identité sociale. Celle-ci est déterminante car elle permet selon Emile Durkheim l'acquisition de normes et valeurs constituant les fondements de la société. La socialisation secondaire se déroule dans la continuité du premier processus par la rencontre de nouveaux contextes sociaux et milieux d'apprentissage comme les études initiales, la vie professionnelle et amicale, les activités extraprofessionnelles... qui vont compléter, prolonger et faire évoluer les acquisitions individuelles.

Graphique 1 Périodes d'installation en Occitanie pour les artistes nés en dehors de la région

Note de lecture 23% des artistes se sont installés en Occitanie entre 2003 et 2012

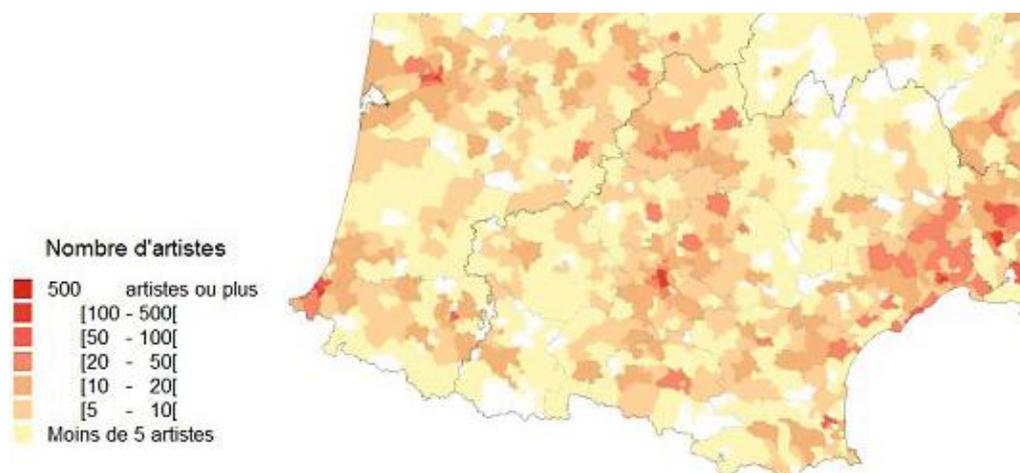
2.1.4 UNE IMPLANTATION RELIÉE À LA STRUCTURATION DES ARTS VISUELS ET À L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE

Les plus fortes densités de la population artistique (c'est-à-dire les communes où résident 500 artistes pour 100 000 habitant·es (Cartographie 4) s'observent à Toulouse, Montpellier, Sète et Nîmes, soit les villes qui concentrent à la fois l'accès à des écoles supérieures d'art et à des lieux de diffusion et de vente. Montpellier et Toulouse offrent une multiplicité de lieux et événements ayant une reconnaissance nationale et internationale accueillant à la fois le Frac, des musées d'art contemporain, des galeries d'art, des festivals... et la ville de Sète se distingue en région par sa politique culturelle incitative en matière d'accès à des espaces de travail permettant à de nombreux·es artistes de pouvoir s'installer et développer leur activité artistique professionnelle. Il se dessine un premier réseau de l'art où artistes et structures s'entremêlent fortement dans les zones urbaines, cette connexion avec l'environnement professionnel est souvent essentielle pour les artistes qui veulent lancer leur activité et développer une carrière artistique. Ainsi, 64% des artistes de moins de 40 ans vivent dans les villes occitanes disposant d'une activité artistique et culturelle dense dans les arts visuels: Toulouse, Montpellier, Sète, Nîmes et Tarbes; alors qu'ils·elles ne sont que 33% à y vivre parmi les plus de 40 ans. Ce seuil des 40 ans relevé à plusieurs reprises serait comme un palier²⁰ à partir duquel les artistes s'installeraient plus facilement en dehors des aires urbaines, une fois une économie et un ancrage développés, en s'appuyant sur un réseau créé localement, nationalement, internationalement pour certain·es répondant·es. Cet éloignement des villes est peut-être aussi à chercher du côté l'accession à la propriété avec l'âge, l'immobilier étant moins coûteux dans les territoires plus ruraux, permettant à des artistes de pouvoir pérenniser leur espace de travail.

20 Voir à ce sujet *Les temporalités de la réussite: le moment charnière des quarante ans chez les artistes d'art contemporain*, Séverine Marguin, paru dans *Sociologies*, octobre 2013

Cartographie 4 Densité de la population artistique en Occitanie, chiffres Maison des Artistes / Agessa, 2016

Source Rapport du Gouvernement au Parlement sur la situation des arts visuels en application de l'article de la loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine, 2016.



La cartographie des densités révèle aussi de nombreux territoires où les artistes sont fortement implanté·es alors qu'ils·elles sont plus éloigné·es de l'offre culturelle et des réseaux artistiques institutionnels. Les artistes se sont installé·es à proximité de territoires où l'activité touristique liée à l'environnement naturel et patrimonial est prépondérante. Avec 7 700 sites, l'Occitanie est l'une des régions les mieux dotées en matière de lieux et d'équipements culturels et d'espaces protégés. Cet environnement naturel et patrimonial riche fait d'elle une région dont l'attractivité repose aussi sur ce tourisme. On retrouve une densité forte (de 100 à 500 artistes pour 100 000 habitant·es) dans le Lot. Autour de Cahors, Cajarc et Figeac une densité plus importante de la population artistique est visible, peut-être en raison de la présence de La Maison des arts Georges et Claude Pompidou à Cajarc, et (ou) du chemin de Saint-Jacques de Compostelle qui traverse ces trois villes, occasionnant une forte affluence touristique. Dans le Gard, la Communauté de communes Pays d'Uzès, proche de Nîmes, attire une population artistique importante sans doute à relier à l'activité générée par le tourisme près du Pont du Gard (800 000 visites par an) et des Gorges du Gardon qui se situent dans ce département. De même dans l'Aude où la ville de Carcassonne avec sa citadelle médiévale est l'un des sites les plus visités d'Occitanie et apparaît comme un territoire de résidence choisi par de nombreux·ses artistes.

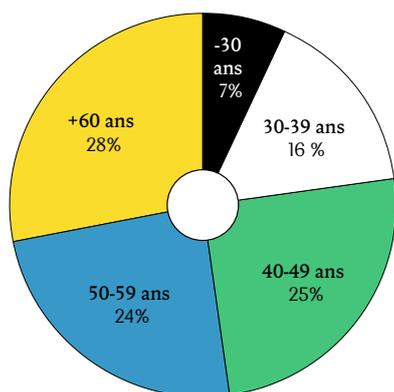
Parmi les répondant·es, plusieurs ont regretté une disparité de l'offre et du réseau artistique sur le territoire régional, notamment entre les métropoles bien desservies et les zones rurales où ils·elles constatent un manque d'accès à certains services. Ainsi, une artiste indique que l'on «trouve effectivement l'ensemble des leviers en Occitanie, mais il y a une disparité. Il est difficile en étant sur Alès ou Nîmes en comparaison de Toulouse ou Montpellier, d'accéder à certaines ressources ou d'évoluer dans un écosystème riche d'une diversité de professionnels ou d'acteurs culturels. L'accès à certains accompagnements est souvent difficile, surtout si on est une femme avec enfant; étant en général proposé sur Toulouse ou Montpellier.»

2.2 ÂGE ET PARITÉ

Par rapport à une population artistique identifiée comme masculine, métropolitaine et très diplômée dans les études menées jusqu'aux années 2000, certains traits ont fortement varié ces deux dernières décennies avec deux évolutions majeures: la féminisation et le vieillissement de cette population en France²¹.

2.2.1 UNE POPULATION PRINCIPALEMENT ÂGÉE

L'Occitanie est une région plus âgée que la moyenne nationale, son indice de vieillissement²² est de 100, contre 82 pour la France, se situant en quatrième place des régions ayant l'indice de vieillissement le plus élevé en France. Ces données se retrouvent parmi les répondant·es de l'enquête où 28% de l'échantillon a plus de 60 ans (Graphique 2) et dans les chiffres transmis par le Deps où l'âge moyen des artistes en Occitanie est de 50 ans.



21 L'âge moyen des plasticien·nes en France est de 50 ans en 2017 selon les données MDA-Agessa, Deps, ministère de la Culture.

22 L'indice de vieillissement correspond au nombre de personnes âgées de plus de 65 ans pour 100 âgées de 20 ans, en Occitanie 100 personnes sont âgées de plus de 65 ans pour 100 qui sont âgées de moins de 20 ans. Chiffres issus de L'Atlas Occitanie, Culture des territoires, ministère de la Culture, janvier 2022.

Graphique 2 Les répondants selon la tranche d'âge

La moitié des retraité·es exercent leur activité artistique depuis plus de 20 ans en Occitanie, ils-elles ont donc exercé dans la majorité des cas un autre métier avant d'inscrire leur pratique artistique comme une activité professionnelle. L'accès à davantage de temps libre leur permet de s'engager totalement dans le développement d'une pratique et activité artistique, à l'exemple de cette répondante ancienne professeure d'arts appliqués: «je n'ai pas pu développer la diffusion de mes créations autant que souhaité. J'ai pu réaliser un ensemble d'expositions mais je n'ai pas pu développer l'aspect commercial et la diffusion de manière régulière et satisfaisante. Mon statut récent de retraitée de l'éducation nationale me permet de m'engager entièrement sur mon activité d'artiste auteur.»

Focus sur les répondant-es de plus de 60 ans

Ces artistes sont majoritairement des hommes (58%), auto-didactes (66%) ayant démarré cette activité il y a moins de 12 ans pour un tiers d'entre elles-eux. En 2019, ils-elles ont participé en moyenne à 3 expositions, 37% étant représenté-es par au moins une galerie d'art (dont 17% avec une galerie en ligne). 70% exercent professionnellement leur pratique, et leurs principaux revenus artistiques proviennent des ventes auprès de particuliers. La majorité des artistes (61%) pratique plusieurs médiums, les 3 principaux étant par ordre d'importance: la peinture, le dessin et la sculpture. Le panel d'outils de communication est largement utilisé par ces artistes qui sont 83% à se servir d'un site Internet, 72% à avoir une carte de visite et 70% à diffuser sur les réseaux sociaux.

Les répondant-es âgé-es de plus de 60 ans travaillent essentiellement à domicile (72%) dans un espace dont ils-elles sont 71% à être propriétaires. Installé-es plus majoritairement dans des territoires ruraux, 37% des artistes résident dans une commune de moins de 2000 habitant-es, et 23% vivent dans une ville de plus de 100 000 habitant-es, les plus citées étant Toulouse (9%), Montpellier (9%) et Nîmes (3%). Ils-elles sont 85% à être satisfait-es de leur espace de travail, trouvant celui-ci adapté à leur activité artistique.

Contrairement aux autres études régionales abordant ce sujet, comme dans le Grand Est où l'on observe une chute progressive de l'activité des artistes après 56 ans, correspondant selon les auteurs à un arrêt de l'activité avec l'avancée en âge, en Occitanie la part des artistes augmente fortement après 50 ans démontrant que l'activité artistique s'exerce pleinement en fin de carrière, parfois parallèlement à un emploi ou lors de l'entrée à la retraite.

La faible participation des artistes âgé-es de moins de 25 ans (1% des répondant-es) (Graphique 2), nous a incité à les regrouper avec les personnes âgées de 25 à 29 ans afin de pouvoir réaliser des analyses plus significatives et être en mesure de comparer les résultats avec ceux des études menées en Grand Est, Bretagne, Hauts-de-France et de l'étude nationale récente sur les artistes plasticien-nnes commandée par le Dets. Dans notre échantillon, les artistes ayant moins de 30 ans représentent 7% des répondant-es, soit un taux

proche des données nationales où cette tranche d'âge se situe autour de 8 % de la population artistique de manière stable depuis 20 ans²³. Les auteurs de l'étude en déduisent que cette période de lancement de l'activité artistique est aussi la plus incertaine, ils·elles sont «à un moment du cycle de vie professionnelle où les difficultés d'insertion peuvent conduire à un abandon de l'activité au profit d'une activité plus stable ou plus rémunératrice.» Sans doute, l'autodétermination en tant qu'artiste s'acquiert-elle avec un certain degré de confiance en soi, en rapport avec la diffusion de son travail et la reconnaissance de ses pairs et des professionnel·les. Autrement dit, sans abandonner son projet artistique dans une logique professionnelle, les artistes en début de carrière sont confronté·es à de nombreuses contraintes qui nécessitent souvent patience et engagement sur le long terme pour transformer l'activité en métier.

23 Frédérique Patureau et Jérémy Sinigaglia dans *Artistes plasticiens: de l'école au marché*, op. cit., p.35

24 Toulouse est sur-représentée dans l'échantillon par rapport aux autres métropoles, conséquence sans doute de l'implantation du réseau air de midi dans cette ville.

Focus sur les répondant·es de moins de 30 ans

Ces répondant·es sont déjà très majoritairement engagé·es professionnellement dans leur activité artistique, 82 % sont inscrit·es à la sécurité sociale des artistes auteurs (Urssaf Limousin) et la part des femmes est de 68 %. Ils·elles ont suivi une formation initiale dans l'enseignement artistique supérieur dans l'une des écoles d'art d'Occitanie (un seul répondant parmi les 28 n'a pas suivi de formation initiale artistique) et 82 % sont diplômé·es de l'une des écoles d'art de la région. 79 % indiquent recourir à plusieurs médiums dans leur pratique artistique et les 3 principales pratiques sont par ordre d'importance: l'installation, le dessin et la peinture.

Les écoles d'art sont à la fois leur premier réseau et leur territoire de vie. 43 % des artistes résident à Toulouse²⁴, 18 % à Tarbes, et dans de moindres proportions à Montpellier et Nîmes. Les villes citées sont donc celles où les artistes ont suivi leurs études leur permettant de nouer un premier réseau professionnel, celui des pairs et des équipes enseignantes et administratives en école d'art. Ce sont d'ailleurs ces deux types d'acteur·rices qui les ont le mieux accompagné·es dans leur début de carrière, appui essentiel pour la mise à disposition d'un espace de travail, l'aide à la recherche et l'amélioration de leur visibilité.

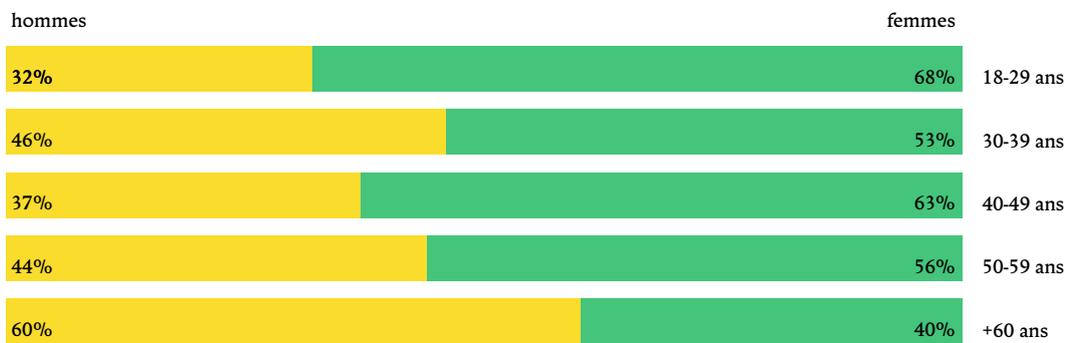
2.2.2 LA PLACE DES FEMMES

La population artistique française connaît une féminisation récente et croissante, en 15 ans la part des femmes a augmenté de 18 points pour représenter 49 % des artistes en 2017. Le taux de féminisation croît encore davantage dans les populations les plus jeunes atteignant 54 % parmi les moins de 30 ans en France²⁵. Ces constats sont particulièrement visibles en Occitanie où les femmes représentent 52 % des répondant·es²⁶ et leur présence majoritaire jusqu'à 60 ans (Graphique 3). Ces données rejoignent les tendances nationales à ce sujet et notamment la place importante des femmes en études supérieures d'art (69 % des étudiant·es en école d'art sont des femmes en 2021-2022, une augmentation de 5 points en 10 ans)²⁷.

25 Frédérique Patureau et Jérémy Sinigaglia dans *Artistes plasticiens : de l'école au marché*, op. cit., p.34

26 Soit un taux de 2 points supérieurs à celui du Deps qui était à parité en 2018 en Occitanie.

27 *Observatoire de l'égalité entre femmes et hommes dans la culture et la communication*, édition 2023, ministère de la Culture, Deps, p. 55.



Graphique 3 Répartition des hommes et des femmes par tranches d'âge

Il en va de même en Occitanie où la fréquentation des établissements supérieurs d'art se révèle plus particulièrement importante chez les femmes qui sont 67 % à avoir suivi une formation artistique diplômante alors qu'ils sont 53 % chez les hommes (Graphique 4). Ce constat rejoint le mouvement général de la massification de l'accès aux formations longues par les femmes ces dernières décennies et que l'on retrouve également dans l'ensemble des professions artistiques.



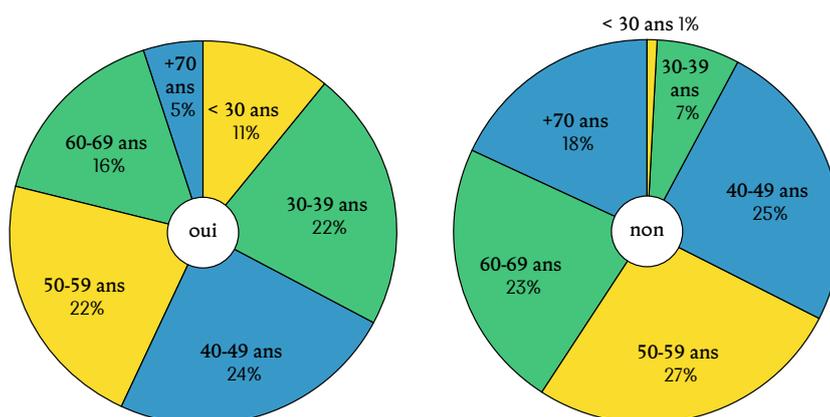
Graphique 4 Part des répondant·es ayant suivi une formation initiale en art selon les genres

Le questionnaire interrogeant le genre laissait aussi la possibilité aux répondant·es de choisir la non-binarité ou de ne pas indiquer de genre. Ils·elles sont 2% à avoir précisé être non binaire, choix que l'on retrouve dans toutes les catégories d'âge mais que nous ne pouvons comparer avec d'autres données, la non binarité n'ayant pas été traitée dans les dernières études sur le sujet de l'activité artistique. 3% des répondant·es n'ont pas souhaité indiquer leur genre, ce qui dénombre 43% d'artistes homme dans l'échantillon.

2.3 ENTRE ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE SUPÉRIEUR ET AUTODIDAXIE

Les artistes répondant·es à l'enquête se distinguent en deux pôles: une population très diplômée dont la moitié a entre 30 et 50 ans, et une population artistique autodidacte que l'on retrouve majoritairement parmi les générations plus âgées, 68 % des non diplômé·es en art ayant plus de 50 ans

(Graphique 5).



Graphique 5 La formation initiale en art selon les âges (question: Avez-vous suivi une formation initiale en art ?)

Proches des données nationales²⁸, les artistes en Occitanie ont à la fois un niveau d'études supérieures élevé (62 % des artistes ont obtenu un diplôme supérieur à bac +3), et suivi pour six personnes sur dix des études spécialisées en art (aboutissant pour 46 % à l'obtention du DNSEP et 17 % au DNAP). La plupart des artistes aujourd'hui a suivi une formation artistique dans une école des beaux-arts, ce qui constitue très souvent un facteur déterminant de reconnaissance et d'entrée dans la profession.

L'enseignement supérieur artistique est délivré en France par 10 écoles nationales supérieures d'art et 34 écoles territoriales placées sous tutelle pédagogique du ministère de la Culture. Les études reposent sur une acquisition progressive par l'étudiant de connaissances fondamentales, théoriques et pratiques. Ces écoles accueillent plus de 10900 étudiant·es en 2020 dont environ 640 sont formé·es en Occitanie dans les 4 écoles supérieures d'art de Montpellier, Nîmes, Tarbes²⁹ et Toulouse. L'Occitanie se situe au 9^e rang des régions au regard de la population étudiante en école d'art (Cf. Graphique 6). Les écoles de Montpellier (Moco_Esab), de Nîmes (Esban) et l'Esad Pyrénées (Pau-Tarbes) voient leurs effectifs baisser de 2 % à 17 % selon les sites entre 2013 et 2019. Seule l'isdaT (à Toulouse) voit le nombre de ses étudiant·es progresser de 6 % sur la même période.³⁰

28 60 % des artistes ont suivi une formation supérieure en art selon Frédérique Patureau et Jérémie Sinigaglia dans *Artistes plasticiens: de l'école au marché*, op. cit., p.68

29 L'école de Tarbes est intégrée dans l'Esad des Pyrénées.

30 *L'enseignement supérieur en arts plastiques, Communication à la commission des finances du Sénat, Cour des Comptes, décembre 2020, p. 131-132*



Graphique 6 Part des étudiant·es en école d'art selon les régions françaises

Le passage par la formation initiale en art, que ce soit en école d'art, en arts appliqués ou à l'université (arts plastiques) s'est intensifié ces dernières décennies et va de pair avec la hausse générale du niveau de formation en France quel que soit le domaine d'étude. Ce phénomène est en partie dû à l'amélioration de la qualité de vie permettant le financement d'études longues et la recherche d'une plus-value liée à l'obtention d'un diplôme d'études supérieures dans un marché du travail très concurrentiel. Le phénomène découle, et à la fois favorise des stratégies personnelles afin de maximiser ses chances d'être embauché·e, ou pour les artistes d'être diffusé·es et soutenu·es dans leur activité, le diplôme étant encore souvent perçu comme un critère de légitimité auprès des institutions culturelles. Les jeunes générations sont davantage concernées que leurs aîné·es par ce mouvement et fréquentent plus largement ces établissements depuis les années 2000. Le profil des artistes diplômé·es a été plus largement étudié dans l'étude nationale du Daps indiquant que «la fréquentation des établissements d'enseignement supérieur artistique demeure cependant socialement située : les plasticiens formés en leur sein sont plus souvent issus de familles appartenant aux classes supérieures qu'en moyenne (44 % contre 40 %) – bien plus en tout cas que les plasticiens se réclamant de l'autodidaxie.»³¹

Tous les artistes ne sortent pas d'écoles d'art et toutes les écoles ne forment pas que des artistes puisqu'elles permettent aussi aux étudiant·es d'accéder à l'enseignement ou aux métiers des secteurs créatifs (graphisme, publicité, design, édition, animation, etc.) et culturels (coordination de projets culturels, médiation, régie d'exposition, etc.). Elles apparaissent clairement comme un espace de liberté et d'expérimentation des pratiques ainsi qu'un enjeu territorial inscrit dans un réseau avec les autres établissements d'enseignements, institutions culturelles et acteurs artistiques.

31 *Artistes plasticiens : de l'école au marché*, op. cit., p.70

La spécificité du métier artistique est aussi d'être ouvert à tous les parcours, ainsi, de nombreux·ses artistes se forment en marge des écoles d'art et universités. Ces personnes dans notre échantillon ont cependant suivi des formations initiales proches du domaine artistique : histoire de l'art, histoire, architecture, formations techniques en photographie, céramique, broderie... L'autodidaxie concerne 39% des artistes de l'enquête, soit 10 points de plus qu'en Bretagne et 23 points de plus que les artistes de la région Grand Est; ils·elles se retrouvent davantage chez les artistes plus âgé·es. Ces observations s'éloignent des données nationales indiquant qu'un artiste sur cinq est autodidacte en France, le taux augmentant à 25% parmi les personnes de plus de 60 ans (alors qu'il n'est que de 10% parmi les 30-39 ans). Celles et ceux qui se sont autoformé·es affirment volontiers la force de liberté qu'ils·elles ont dans leur création, mais ressentent aussi un relatif isolement professionnel et un surcroît de difficultés dans leur socialisation professionnelle par manque de connaissance et d'usage des codes souvent informels pour rencontrer les professionnels.³²

32 *Artistes plasticiens : de l'école au marché*, op. cit., p.81

Focus sur l'autodidaxie

Un·e répondant·e sur deux parmi les autodidactes est un homme (52%) ayant plus de 60 ans (41%). En outre, ils·elles sont 40% à exercer un seul médium artistique et principalement la sculpture (31%) et le graffiti ou l'art urbain (17%). Leur espace de travail est souvent à leur domicile (68%) dont ils·elles sont propriétaires à 60%. Ils·elles utilisent principalement comme moyens de communication la carte de visite (79%) et sont aussi nombreux·ses à utiliser les sites Internet collectifs (34%). Enfin, ces artistes ont été plus touché·es lors de la crise Covid, 65% déclarant subir une perte d'activité, en partie due à leur modèle économique qui repose sur les financements privés : ventes (63%) et commandes (33%) directes auprès de particuliers (63%), ou via des galeries d'art (25%).

2.4 PRATIQUES ARTISTIQUES

Selon les chiffres Maison des artistes-Agessa de 2018 en Occitanie les peintres seraient les plus nombreux-ses (45 %), puis les plasticien·nes* (15 %) et les sculpteur·rices (14 %)

(Tableau 1).

Si les différentes disciplines artistiques sont exercées à tous les âges, certaines sont plus privilégiées selon les générations. Les moins de 30 ans ont davantage mentionné les arts numériques, la gravure et les réalisations de plasticien·nes comme principale pratique artistique. L'art urbain/graffiti, les arts textiles, le design et l'édition sont plus cités chez les artistes de 30 à 39 ans. Les artistes entre 40 et 49 ans désignent majoritairement le dessin, la céramique et l'illustration; les réalisations de plasticien·ne, la sculpture, la vidéo et la performance sont des pratiques récurrentes parmi les artistes de 50 à 59 ans; enfin la photographie, la gravure et la peinture sont privilégiées par les plus de 60 ans. Cependant ces chiffres sont à nuancer au regard de l'importance de pluridisciplinarité au sein des démarches artistiques. Afin d'en évaluer l'importance et les formes parmi les artistes vivant en Occitanie la première question de l'étude était «Votre pratique s'exerce-t-elle majoritairement avec un ou plusieurs médiums?»

| Professions des arts visuels | Ensemble | |
|--|----------|-------------|
| | Effectif | Pourcentage |
| Peintres | 1927 | 45 |
| Photographes | 233 | 5 |
| Sculpteurs | 608 | 14 |
| Auteurs de réalisations de plasticiens | 633 | 15 |
| Dessinateurs | 200 | 5 |
| Dessinateurs textiles | 28 | 1 |
| Illustrateurs de l'Agessa | 165 | 4 |
| Illustrateurs de la MDA | 370 | 9 |
| Métiers d'art | 108 | 3 |
| Total | 4272 | 100 |

Tableau 1 Professionnel·les des arts visuels en Occitanie (effectifs et pourcentages) MDA-Agessa - 2018

2.4.1 UNE FORTE PRÉSENCE DE LA MONODISCIPLINARITÉ

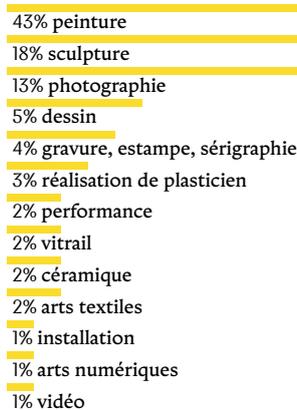
À cette première question 33 % des artistes ont déclaré utiliser un seul médium dans leur pratique, parmi lesquels nous retrouvons par ordre d'importance: la peinture, la sculpture et la photographie. Les autres disciplines sont ensuite peu mentionnées voire absentes comme le design, l'illustration ou le graffiti/art urbain (Graphique 7).

En France les artistes sont 44 % à utiliser un seul médium et, comme en Occitanie, la peinture est loin devant (46 %), puis la sculpture (15 %), et ensuite l'illustration (11 %).

Parmi les artistes pratiquant une discipline, une différenciation est notable selon les genres: les femmes étant plus présentes dans les pratiques de la gravure (estampe et sérigraphie), la performance, la céramique et les arts textiles. Les hommes ont davantage mentionné l'installation, les réalisations de plasticiens et la sculpture. Enfin, les personnes non binaires sont plus présentes dans les pratiques relevant des arts numériques et de la vidéo.

Ce sont principalement les personnes les plus âgées qui exercent une seule discipline, 39 % des personnes ayant plus de 60 ans n'exercent qu'une pratique, alors que huit personnes sur dix parmi les moins de 40 ans en utilisent plusieurs. L'étude nationale interrogeait les artistes afin de déterminer si la spécialisation dans une pratique relève d'une évolution dans la carrière, et constate que le choix de la pluridisciplinarité est le fruit d'une tendance générationnelle, étant donné que 6 artistes sur 10 déclarent ne jamais avoir changé de pratique depuis le début de leur carrière.³³

³³ *Artistes plasticiens: de l'école au marché*, op. cit., p.41-45



Graphique 7 Médiums choisis par les artistes monodisciplinaires

2.4.2 L'IMPORTANCE DE LA PLURIDISCIPLINARITÉ

Choix générationnel ou effet de la formation initiale?

Les jeunes générations dans notre étude mentionnent davantage la pluridisciplinarité, mais ce sont également elles qui sortent le plus d'une formation initiale en art. Cette étude permet de constater que la formation initiale a une incidence sur le choix des médiums et de leur pratique.

Les personnes issues d'un enseignement supérieur en art sont plus nombreuses à utiliser une multiplicité de médiums (67%), alors que celles n'en utilisant qu'un seul sont pour la majorité des personnes non diplômées d'un cursus artistique (Graphique 8). Chez les autodidactes, le choix d'embrasser une activité artistique se fait par le biais d'une seule discipline que les personnes cherchent à engager professionnellement. Cette observation s'illustre particulièrement dans le graffiti/art urbain qui est la seule pratique davantage exercée par des personnes autodidactes.



Graphique 8 La formation initiale et le choix du médium artistique

Note de lecture 53% des artistes exerçant leur pratique avec un seul médium sont autodidactes

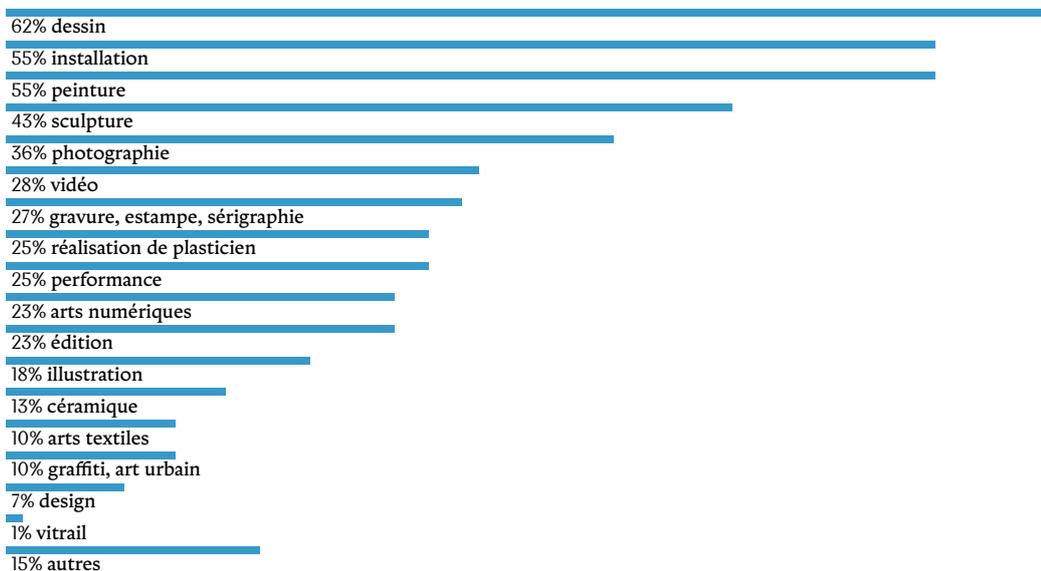
«L'art urbain comprend plusieurs mouvements et familles comme le graffiti, le néo-muralisme et le street art (l'affichage, le pochoir, le sticker, le détournement, les performances, les installations, etc.).»³⁴ Parmi les artistes enquêté·es, 6 % pratiquent l'art urbain / graffiti, ils·elles sont tous·tes pluridisciplinaires (le dessin et la peinture étant majoritairement cités au sein des autres médiums exercés). Les 2/3 de ces artistes sont des hommes de 30 à 50 ans, et la moitié vit dans une aire urbaine de plus de 100 000 habitant·es. Enfin, c'est la seule pratique qui est davantage exercée par des personnes autodidactes rejoignant en cela les résultats présentés dans *l'Étude nationale sur l'Art Urbain*³⁵ dans laquelle 67 % des répondant·es sont autodidactes et ont suivi des formations généralement reliées aux champs artistiques. Selon cette étude, les artistes de l'art urbain même s'ils·elles se définissent comme tel·les ont encore des difficultés à revendiquer les droits liés à ce statut et souffrent «d'un déficit de reconnaissance institutionnelle, d'un déficit d'accompagnement, d'un déficit de recherche scientifique et de documentation. Ils·elles signalent également la difficulté d'un cadre juridique et déontologique adapté.»³⁶

En Occitanie, les médiums les plus mentionnés par les artistes pluridisciplinaires sont le dessin, l'installation et la peinture (Graphique 9), puis dans des proportions toujours élevées: la sculpture, la photographie, la vidéo, les réalisations de plasticien·nes, la gravure, etc. Le champ des arts visuels est intrinsèquement ouvert à la polymorphie, un·e artiste pouvant utiliser de nombreux matériaux et des disciplines variées pour formaliser sa démarche, exprimer ses recherches dans une création «plasticienne». Les études menées sur les pratiques artistiques mettent en avant cette pluridisciplinarité*. Dans notre étude, deux répondant·es sur trois utilisent plusieurs médiums (plusieurs artistes ont précisé mener aussi des recherches en création sonore ou en écriture), ce qui est moindre que dans d'autres régions (ils·elles sont par exemple 91 % en Bretagne en 2019 à utiliser plusieurs médiums dans leur démarche) mais au-dessus des moyennes nationales (54%).

34 Définition de l'art urbain selon la fédération éponyme: www.federationarturbain.com dans «notre vision de l'art urbain».

35 *Étude nationale sur l'Art Urbain*, ministère de la Culture, réalisée par l'association le M.U.R en juillet 2019.

36 *Étude nationale sur l'Art Urbain*, Op.cit., p.93



Graphique 9 Médiums choisis par les artistes pluridisciplinaires

On observe aussi une corrélation entre la pluridisciplinarité artistique et une activité collective. Ainsi, les artistes pluridisciplinaires développent davantage de projets de création à plusieurs, utilisent plus que leurs pairs des outils, des équipements et des espaces partagés (artistiques ou non), et la sous-traitance pour la production de leurs pièces. La sous-traitance concerne 40% des répondant-es, mais seulement 7% y ont fréquemment recours.



Graphique 10 La création artistique : seule ou en collectif

Interrogé-es sur leurs modalités de travail, les artistes exercent le plus souvent seul-e (96%) leur pratique (Graphique 10). Entre 22% et 27% déclarent travailler aussi dans le cadre de projets collectifs, que ce soit ou non avec des artistes du champ des arts visuels. Toutefois, ils-elles sont 61% à travailler uniquement seul-e et 4% à être uniquement dans des projets de création collective. Au niveau national 74% des artistes plasticien-nés répondant à l'enquête du Deps mentionnent travailler seul-e le plus souvent, et ce, quelles que soient les disciplines artistiques.

2.5 L'ADHÉSION AUX STRUCTURES COLLECTIVES ET PROFESSIONNELLES

De la participation à des associations pour diffuser ou produire jusqu'aux formes d'engagement dans des syndicats ou devenir sociétaire d'un Organisme de Gestion Collective* (SAIF*, ADAGP*, SCAM*), l'adhésion des artistes à des formes collectives est variée et importante: 65 % des artistes étant membres d'au moins une structure collective (Graphique 11). En Bretagne, les artistes interrogé-es étaient 43 % en 2018 à être membres d'une association ou d'un organisme professionnel relié à leur activité artistique, soit 22 points de moins qu'en Occitanie.

| | |
|-----|--|
| 35% | membre d'aucun collectif d'artistes, organisation syndicale ou professionnelle, ou société d'auteurs |
| 28% | membre d'une société d'auteurs (ADAGP, SAIF, SCAM) |
| 28% | membre d'une association professionnelle |
| 24% | membre d'un collectif d'artiste |
| 8% | membre d'une organisation syndicale |
| 6% | autre |

Graphique 11 L'adhésion aux structures collectives et organisations professionnelles

Ces structures diffèrent dans leurs missions, ainsi: les sociétés d'auteurs (ADAGP, SAIF et SCAM) permettent aux membres sociétaires de percevoir leurs droits collectifs, les associations et collectifs organisent la production et la diffusion des œuvres, les organisations syndicales représentent et défendent les intérêts des artistes. En Occitanie, les artistes plasticien·nes choisissent davantage l'inscription à une société d'auteur (28 %) ou la participation à un collectif d'artistes (24 %) que leurs pairs en France (réciproquement 23 % et 21 %). À l'inverse, ils-elles sont moins nombreux·ses à adhérer à une association artistique (28 %) ou à une organisation syndicale (8 %), les moyennes nationales précisant que 21 % des artistes sont syndiqué·es et 39 % adhèrent à une association artistique³⁷.

37 *Artistes plasticiens: de l'école au marché*, op. cit., p.231

La moitié des répondant·es membre d'une organisation syndicale a plus de 50 ans, les 2/3 sont des femmes, et, dans une grande majorité (3/4), ces artistes adhèrent également à une autre organisation professionnelle. Ces chiffres sont corrélés à une légère sur-représentation des artistes femmes au sein de cette enquête (les données nationales sont plus proches de la parité), et de la place prédominante des artistes âgé·es de plus de 60 ans en Occitanie. Cependant, les données nationales témoignent d'une augmentation des inscriptions auprès des plus âgé·es, ils-elles sont par exemple 2 fois plus nombreux·ses que les moins de 30 au sein des sociétés d'auteur et des organisations syndicales et professionnelles.

Le questionnaire ne recueillait pas le nom des structures et associations dont les artistes sont membres, ni leur implantation territoriale (nationale, régionale, locale). Cependant, le fait que les artistes adhèrent à ces structures témoigne d'une dynamique collective, d'un besoin de trouver entre pairs les leviers pour mieux vivre de son art en exerçant son métier.

3 – LE MÉTIER D'ARTISTE PLASTICIEN·NE: FORMES DE L'ACTIVITÉ

3.1 LE CADRE DE LA CRÉATION

Expérimenter, créer, rencontrer, échanger, présenter, stocker... l'espace de travail sert de nombreuses fonctions et prend des formes diverses selon les besoins ou impératifs de l'activité: de l'usage de l'ordinateur lors de la conception de projets ou l'élaboration de dossiers de candidature, à l'espace d'un mur ou d'une salle équipée et dédiée lors de la phase de production. Outil principal pour la réalisation de toute création artistique, le lieu de travail de l'artiste est un élément primordial, non sans conséquences sur les pratiques, et susceptible de faire évoluer celles-ci.

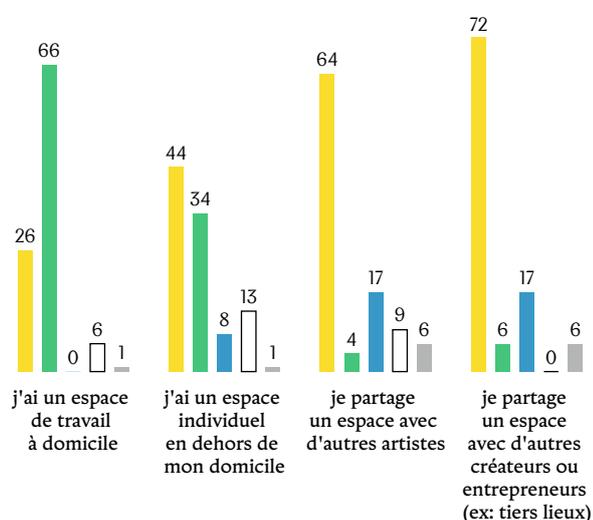
3.1.1 L'ESPACE DE TRAVAIL

L'atelier individuel

Les artistes répondant·es travaillent essentiellement à domicile (58%) (Graphique 12) dans un espace dont ils-elles sont 66% à être propriétaires (Graphique 13). Ces personnes résident en région depuis plus de 26 ans en moyenne, soit 10 ans de plus que les artistes qui partagent un espace de travail. La propriété est la modalité prédominante en Occitanie, Haute-Garonne mise à part, tous les autres départements accueillent majoritairement des artistes qui ont acheté leur espace de travail (Cartographie 5).

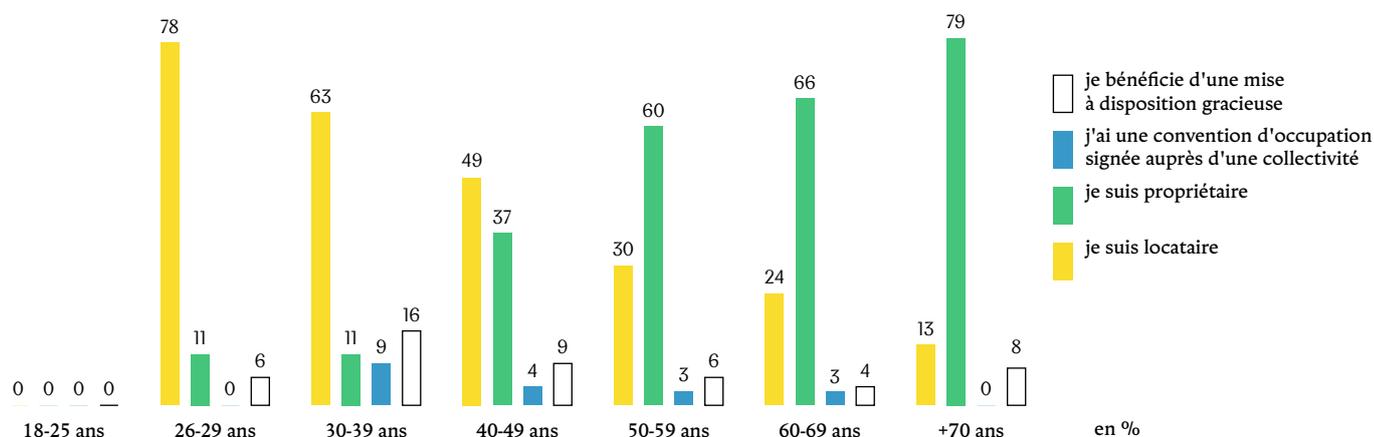
58% j'ai un espace de travail à domicile
16% j'ai un espace individuel an dehors de mon domicile
11% je partage un espace avec d'autres artistes
9% je n'ai pas d'espace de travail dédié à mon activité
4% je partage un espace avec d'autres créateurs ou entrepreneurs (ex: tiers lieux)

Graphique 12 Typologie des espaces de travail



Graphique 13 Typologie des espaces de travail selon les modalités d'occupation

La durée d'activité et la possibilité d'accéder à la propriété sur le territoire sont les deux principaux critères de l'évolution du lieu de travail. Les artistes interrogé-es sont 11 % à être propriétaires de leur atelier parmi les moins de 30 ans; cette part progresse à chaque génération représentant 79 % des modalités d'occupation pour les artistes ayant plus de 70 ans. À l'inverse, ils-elles sont 78 % à louer leur espace de travail avant 30 ans, et 13 % parmi les artistes âgé-es de plus de 70 ans (Graphique 14). L'avancée dans l'âge permet aux artistes l'accession à la propriété et par là-même, la mise en place d'un espace dédié et adapté à leur activité artistique. Cette stabilisation de l'espace de travail s'accompagne aussi d'un éloignement des villes: parmi les artistes propriétaires de leur atelier, six sur dix résident dans une ville de moins de 5 000 habitant-es. Pour la majorité des artistes, le coût de l'immobilier est prohibitif à l'achat d'un bien en métropole pour y installer son atelier. Plusieurs propos de répondant-es à ce sujet témoignent de la difficulté d'accéder à des lieux de travail (notamment à Toulouse et Montpellier) en raison du coût élevé des loyers et du manque d'espaces, ils-elles regrettent l'absence de dispositifs favorisant l'accès à des lieux de travail.



Graphique 14 Les modalités d'occupation des lieux de travail selon les âges

Cet accès est inégal selon l'âge mais aussi selon le genre, puisque 41 % des femmes sont propriétaires de leur espace de travail quand les hommes sont 58 %. Sachant que la propriété est un facteur déterminant pour développer sa production, ancrer et structurer son activité, la difficulté rencontrée ici par les femmes les fragilise d'autant plus à cet égard.

Les espaces collectifs

Si l'atelier individuel dans la sphère privée est prépondérant en Occitanie, les espaces dans lesquels travaillent les artistes donnent aussi lieu à des expériences collectives originales s'adaptant aux différentes dimensions du métier, à l'instar des artist-run spaces. Ces lieux autogérés par les artistes comme *Lieu-Commun* à Toulouse, *Pamela* à Nîmes, *Échangeur22* à Saint-Laurent des Arbres (Gard), *La Jetée* à Montpellier³⁸ proposent des espaces de production (sous la forme d'ateliers ou de temps de résidence par exemple), de la diffusion (via des expositions, librairies, événements), des actions de formation... Ils répondent ainsi aux besoins des artistes du territoire tout en créant des actions à destination des publics. Dans la continuité des friches industrielles, ces lieux intermédiaires portent en eux de nombreux ressorts afin de créer des opportunités alternatives pour soutenir l'économie des artistes³⁹.

Les artistes qui partagent leur espace de travail avec leurs pairs sont par ailleurs plus nombreux-ses à avoir des expositions et activités complémentaires, selon les données des répondant·es. Ils et elles ont une exposition de plus par an que celles·ceux qui travaillent dans un espace individuel et 77 % développent des activités complémentaires (animation d'ateliers et enseignement principalement).

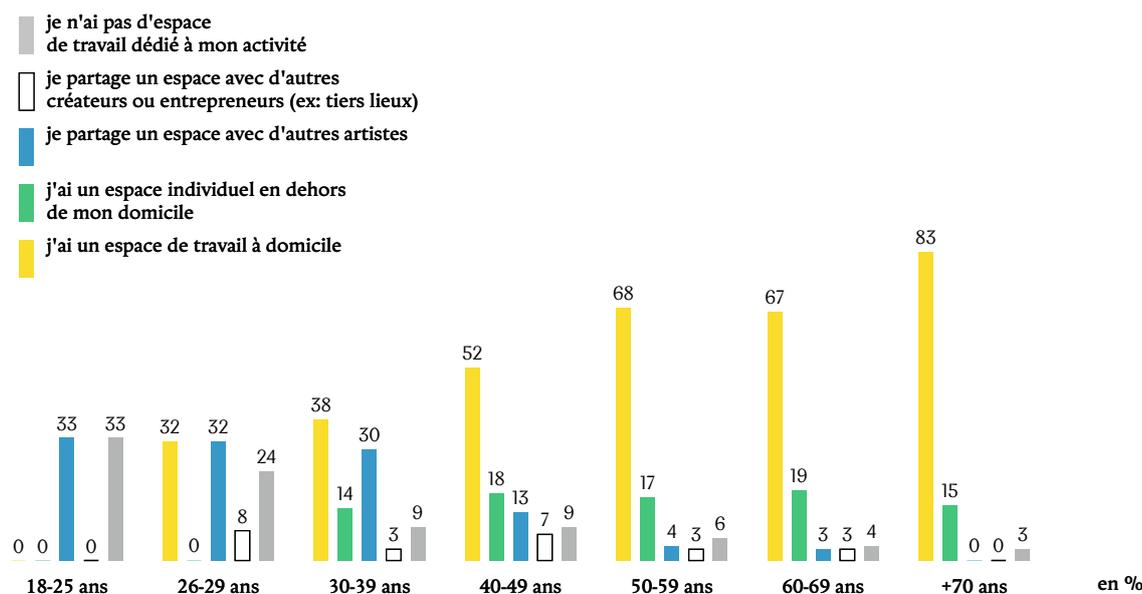
En Occitanie, un artiste sur trois de moins de 40 ans travaille dans des espaces collectifs. Les plus jeunes accèdent à des espaces de travail par la location ou la mise à disposition, tandis que les conventions d'occupation signées avec une collectivité concernent surtout les artistes entre 30 et 39 ans (Graphique 15), mais leur durée limitée et le recours fréquent au bail précaire ne peuvent pas répondre durablement aux besoins des artistes. C'est en outre au sein des jeunes générations que l'insatisfaction vis-à-vis du lieu de travail est la plus forte (plus de la moitié des répondant·es) : ils et elles considèrent que leur espace de création ne répond pas à leurs attentes, essentiellement par manque de surface dans 82 % des situations. Une personne sur deux parmi elles réside à Montpellier ou Toulouse.

38 *Mix'art Myrys* qui a fermé en 2021 était également un lieu autogéré par les artistes leur permettant d'avoir des espaces de travail à Toulouse.

39 Le développement de ces espaces gérés par des artistes, leurs morphologies et orientations ont été étudiées par Isabelle Mayaud, dans *Lieux en commun: Des outils et des espaces de travail pour les arts visuels*. Rapport de recherche Cresppa - Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris. 2019.

9% des répondant-es n'ont pas d'espace de travail.

Ici encore la principale raison évoquée par les 3/4 des personnes concernées est le coût trop élevé du loyer d'un atelier. Beaucoup précisent travailler dans leur chambre, leur salon ou, selon les occasions, dans des espaces de travail occasionnels ou de manière mobile. Peu de départements proposent des conventions d'occupation, en dehors de l'Hérault où la ville de Sète concentre la majorité des mises à disposition d'espaces de travail avec une convention d'occupation (Cartographie 5).



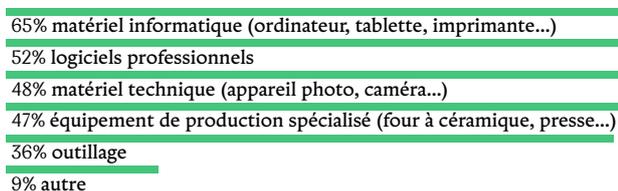
Graphique 15 L'espace de travail selon les tranches d'âge

3.1.2 OUTILS DE PRODUCTION ET MUTUALISATION

La grande majorité des artistes (78%) estime que leur matériel et outillage sont adaptés à leur pratique artistique et six artistes sur dix parmi les répondant-es n'ont peu ou pas recours à la mutualisation et à la sous-traitance des équipements. Ce sont les artistes qui ont les plus hauts revenus qui ont principalement accès à la sous-traitance, que ce soit pour la réalisation d'un projet artistique ou pour pallier un manque d'équipement ou de compétences techniques. Ainsi, ils-elles sont 34% à avoir eu recours à la sous-traitance parmi les personnes ayant eu un chiffre d'affaires de moins de 5000 € et 75% parmi celles dont le chiffre d'affaires est supérieur à 50000 euros en 2019.

L'équipement informatique arrive en tête du matériel et de l'outillage nécessaires les plus cités par les artistes pour exercer leur activité, que ce soit des ordinateurs, des tablettes, des imprimantes ou des logiciels professionnels (Graphique 16), soit des investissements de courtes durées qui doivent être renouvelés fréquemment malgré leur coût important.

De même que pour l'activité artistique, les artistes qui travaillent dans des espaces partagés (artistiques ou non) ont davantage recours à des outils, des équipements et des espaces mutualisés et à la sous-traitance. Il s'agit des mêmes artistes qui ont une pratique pluridisciplinaire, ce qui permet de démontrer des liens entre pratique collective et usages partagés des espaces et outils.



Graphique 16 Matériel et outillage nécessaires à l'activité artistique

3.1.3 DÉVELOPPEMENT DURABLE

82 % des artistes estiment que leur production artistique prend en considération les enjeux du développement durable, ces taux sont les mêmes quel que soit l'âge, le parcours ou le territoire, témoignant de l'intégration de ces nouveaux défis chez les artistes. Ils et elles voient notamment les déplacements, l'économie des ressources et l'attention portée au réemploi comme les principaux gestes permettant d'améliorer l'impact environnemental par leur production et diffusion artistique.

3.2 LA DIFFUSION DU TRAVAIL ARTISTIQUE

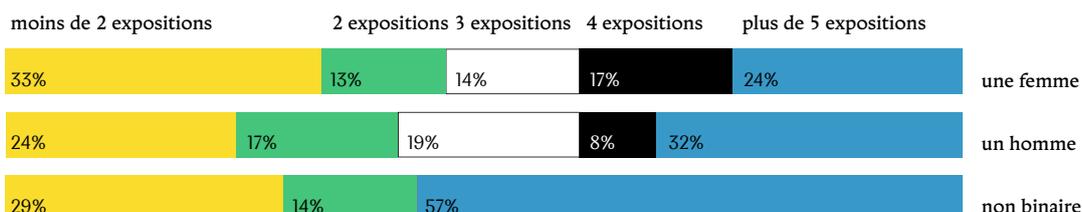
L'exposition est la forme de présentation la plus usuelle pour les plasticien·nes, celle qui offre la possibilité de faire découvrir, d'échanger, rencontrer, valoriser sa création et en être rétribué. Parmi les artistes répondant·es, la moitié a participé à 3 expositions durant l'année 2019. La diffusion est plus importante parmi les personnes qui réalisent des œuvres numériques (27 expositions en moyenne) ou des vidéos (13 expositions en moyenne en 2019). La participation à des expositions varie aussi selon les générations: les artistes de moins de 30 ans ont participé en moyenne à 2 expositions en 2019, celles et ceux âgé·es de 30 à 50 ans doublent leur diffusion avec plus de 4 expositions, puis la moyenne redescend pour les plus de 50 ans à 3 expositions dans l'année. Enfin, 12% des artistes indiquent n'avoir eu aucune exposition en 2019, parmi lesquelles on retrouve des artistes plus jeunes et également celles et ceux dont l'enjeu de l'exposition est moins présent en raison de leurs pratiques (édition, illustration et design).

Les femmes ont participé à moins d'expositions en 2019 que les hommes (Graphique 17), et elles sont également moins représentées au sein des galeries d'art. Cette inégalité entre les femmes et les hommes en termes de représentation, de présence et de revenus dans le domaine artistique a été largement étudiée ces dernières années, notamment par le Haut Conseil à l'Égalité⁴⁰. Le rapport du HCE observe que les femmes en France représentent 64% des étudiantes en école d'arts plastiques entre 2005 et 2016 et seulement 27% des artistes programmées dans les centres d'art et Frac en 2014.

Malgré une prise de conscience sociétale ayant permis d'engager des premières mesures correctives, le rapport prône un changement d'échelle afin de corriger durablement les inégalités femmes-hommes dans les secteurs artistiques, en passant par deux axes au niveau de l'État: une juste allocation des financements publics avec une augmentation de la part des femmes parmi les bénéficiaires des fonds publics; et une transformation du terreau des inégalités en permettant notamment une meilleure articulation entre vie professionnelle et vie professionnelle.

⁴⁰ *Inégalités entre les femmes et les hommes dans les arts et la culture, Acte II: après dix de constat le temps de l'action, rapport n°2018-01-22-TRA-031 voté le 22 janvier 2018 présenté par Danielle Bousquet, présidente du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes.*

Une répondante indique par exemple au sujet des artistes mères: « Cette situation m'a personnellement écartée de plusieurs projets lorsque j'étais enceinte de mon deuxième enfant. Projets qui auraient été très rémunérateurs (+/- 20000 euros) mais qui auraient été aussi très porteurs pour mon travail et la reconnaissance par le milieu professionnel. Ces propositions/invitations n'ont pas été renouvelées ni transformées. J'en ressens une forme d'injustice liée au fait de ne pas avoir pu être *disponible* au bon moment et/ou de manque de protection liée au statut d'indépendante, au manque de propositions contractualisées. »



Graphique 17 Nombre d'expositions réalisées en 2019 selon le genre

3.2.1 LES TERRITOIRES ET LIEUX DE DIFFUSION

En Occitanie

La diffusion artistique s'opère en premier lieu sur le territoire de vie: parmi les artistes enquêté-es 83 % ont exposé au moins une fois dans leur région en 2019, soit le même taux qu'au niveau national en 2016. Les temps de présentations publiques ont eu lieu dans l'atelier personnel des artistes, qui sont 57 % à l'ouvrir à l'exposition en 2019, ce qui en fait le premier lieu de monstration pour les artistes. Cette observation se rapproche de l'étude du Deps qui signale que 42 % des artistes ont exposé dans leur atelier (selon les mêmes pourcentages quels que soient le genre ou la tranche d'âge). Ainsi l'atelier devient un outil essentiel non seulement de la production, mais également pour la diffusion artistique afin de pouvoir présenter ses œuvres, inviter des professionnel·les du secteur et rencontrer les publics. Ce répondant témoigne: « J'organise chez moi des rencontres artistiques, expositions... afin de créer du lien entre artistes et amateurs d'art tout en développant ma propre création artistique. »

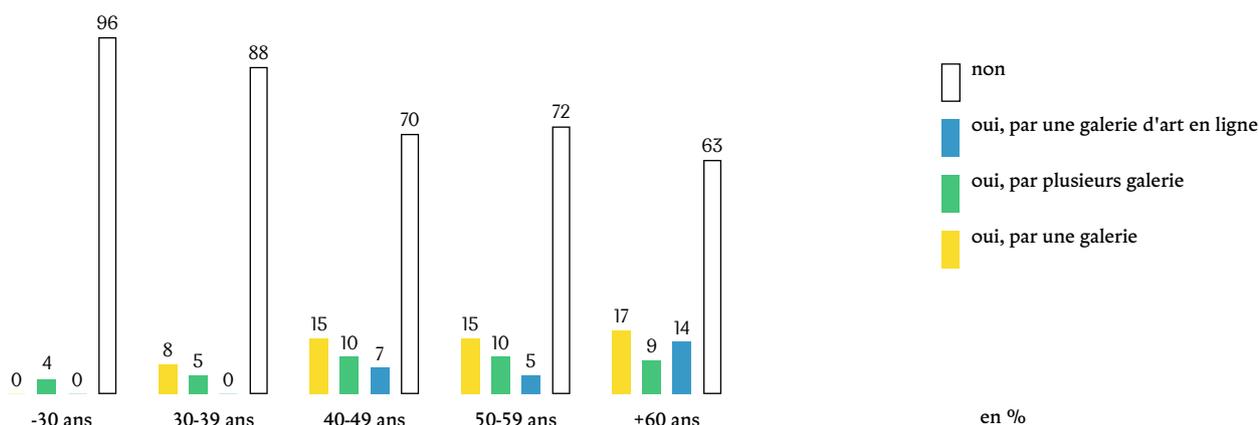
Les espaces d'exposition les plus nommés par les artistes après l'atelier sont les lieux d'exposition gérés par une collectivité (12 %), les salons, foires (9 %) puis les galeries d'art marchandes (8 %).

En France et à l'étranger

Les artistes sont moins nombreux-ses que dans les autres régions à exposer en Île-de-France (13 % des artistes y ont exposé soit 29 points de moins qu'au niveau national) et, à l'inverse, la diffusion nationale et internationale est plus importante. 23 % des artistes ont participé à des expositions en dehors de la France (soit 5 points de plus que la moyenne nationale⁴¹) et 6 % d'entre elles-eux s'inscrivent par ailleurs uniquement dans un réseau de diffusion internationale. Les espaces d'exposition les plus mentionnés par les artistes ayant exposé en France (hors Occitanie) sont les salons et les foires; pour celles-ceux invité-es en Île-de-France ou à l'étranger les galeries d'art marchandes et les festivals sont les types de lieux les plus mentionnés.

Les galeries d'art

27% des artistes sont représenté-es par au moins une galerie d'art (taux proche des données nationales et des autres études régionales), le taux augmente avec l'avancée en âge. Le nombre d'artistes représenté-es par une ou plusieurs galeries d'art double à partir de 40 ans (Graphique 18).



41 42% des artistes ont exposé à Paris et 18% des artistes ont exposé à l'étranger avec une surreprésentation des 30 – 39 ans à relier à la participation à des résidences plus importante pour cette génération, selon Frédérique Patureau et Jérémym Sinigaglia dans *Artistes plasticiens: de l'école au marché*, op. cit. p.126

Graphique 18 Part des artistes représentés par une galerie d'art selon leur âge

Nous observons que 37% des artistes ont travaillé avec une galerie d'art non marchande, c'est-à-dire des lieux d'exposition associatifs insérés dans le réseau institutionnel et fonctionnant essentiellement grâce aux soutiens des collectivités. Ces galeries se situent pour 60% d'entre elles en Occitanie, et elles constituent de ce fait souvent une première étape dans le parcours des artistes issu-es d'école d'art.

34% des artistes en Occitanie ont exposé avec les galeries d'art entrepreneuriales, ces galeries rayonnent localement, soutenues par un réseau de collectionneurs et acheteur-ses régulier-ères. Elles sont souvent isolées du réseau institutionnel en région, et lorsqu'elles représentent des artistes locaux une exclusivité tacite est émise sur un territoire de 50 km. Plus rare sont les artistes (6%) qui exposent avec des galeries marchandes connectées à un réseau national ou international institutionnel afin d'insérer le travail des artistes qu'elles représentent dans un processus de légitimation.

Si le nombre d'expositions auxquelles les artistes participent a une incidence relative sur les revenus artistiques, la représentation des œuvres par plusieurs galeries d'art crée un réel impact sur le chiffre d'affaires. Ce dernier passe à plus de 20 000 euros pour 19% des artistes, alors qu'ils-elles sont 5% à dépasser ce seuil parmi les artistes n'étant pas représenté-es par une galerie d'art (Graphique 19).

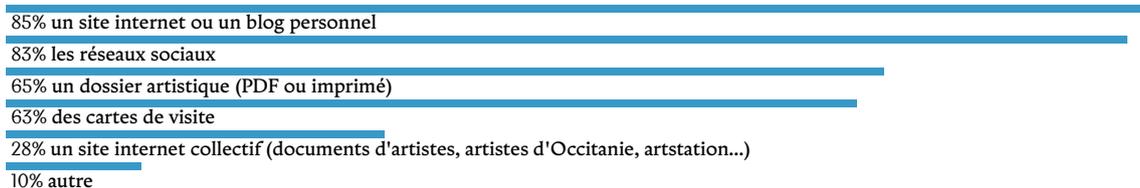


Graphique 19 Part des artistes représenté-es par une galerie d'art selon leur chiffre d'affaires

Note de lecture 35% des artistes ayant eu un chiffre d'affaires entre 10 000 et 20 000 euros étaient représenté-es par plusieurs galeries d'art en 2019.

3.2.3 LES OUTILS DE COMMUNICATION

Afin de promouvoir leurs créations, soutenir leurs démarches de candidatures et développer leur activité, les outils de communication sont indispensables à l'auto-promotion des artistes. Carte de visite, dossier artistique, site Internet, réseaux sociaux... le panel d'outils pour se présenter et promouvoir son travail s'est largement diversifié ces dernières années. Il nous semblait intéressant de comprendre de quelle(s) manière(s) les artistes se sont approprié-es ces outils.

Graphique 20 Utilisation des outils
de communication

Note de lecture 65 % des artistes utilisent un dossier artistique pour faire connaître leur activité artistique

En 2016 les artistes interrogé-es étaient 80 % à posséder un site Internet et 61 % à utiliser les réseaux sociaux⁴². 6 ans plus tard, les réseaux sociaux sont utilisés par 83 % des déclarant-es en Occitanie et le site Internet est toujours le premier outil de communication qu'emploient 85 % des artistes. Les outils numériques se sont massivement et rapidement développés ces dernières années devenant obligatoires pour certaines démarches de candidature de plus en plus dématérialisées : bourses, prix, résidences, obtention d'aides publiques, accès à un atelier... L'usage des outils de communication évolue cependant avec les générations, les moins de 30 ans ont principalement recours à un dossier artistique (96 %), les artistes de 30 à 50 ans privilégient les outils digitaux (les réseaux sociaux à 91 %, les sites Internet à 86 %), et à partir de 50 ans les artistes utilisent toujours principalement les réseaux sociaux (70 %) et site Internet (83 %) mais se servent bien plus que leurs cadets de la carte de visite (70 %).

42 *Artistes plasticiens : de l'école au marché*, op. cit. p.135

3.3 VIVRE DE SON ART : TRAVAILLER DANS L'INCERTITUDE

82 % des artistes plasticien·nes se considèrent comme professionnel·les parmi les répondant·es en Occitanie, c'est-à-dire faisant acte d'un engagement personnel en temps et démarches dans leur activité en vue de dégager des revenus et s'inscrire dans une économie viable. Ce qui est 12 points de moins que les artistes interrogé·es en 2018 en Bretagne. Parmi les 18 % indiquant ne pas être engagé·es professionnellement dans leur activité artistique nous retrouvons des situations variées avec des personnes retraitées (35 %), des personnes en emploi salarié ou exerçant une autre activité indépendante (26 %), des demandeur·ses d'emploi (22 %). Ils·elles indiquent ne pas s'être déclaré·es en tant qu'artiste-auteur en raison de revenus artistiques réduits ou irréguliers (47 %), ou ayant une autre activité professionnelle principale (24 %).

En outre, certain·es artistes ne se considèrent pas comme professionnel·les bien qu'étant déclaré·es. Le fait de se dénommer artiste n'apparaît pas comme nécessairement corrélé à la déclaration d'activité et relève aussi d'une autodétermination des personnes à se définir comme tels. Comme le notent les auteurs de *L'offre et la demande d'arts visuels dans le Grand Est* «S'engager dans une vie d'artiste c'est dans la plupart des cas devoir composer avec l'incertitude des revenus, l'incertitude de son régime social et fiscal, et *in fine* une incertitude quant à son identité professionnelle et personnelle»⁴³.

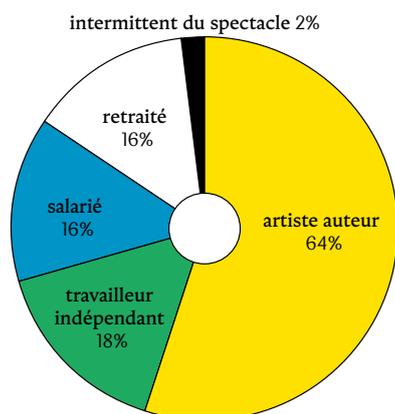
43 *L'offre et la demande d'arts visuels en Grand Est, un diagnostic sociologique*, Isabelle Mayaud, Laurent Jeanpierre, 2019, p.4

3.3.1 UNE SITUATION PROFESSIONNELLE PLURIELLE

Parmi les artistes affirmant avoir une activité artistique professionnelle, 64 % ont déclaré leur activité avec le statut d'artiste auteur⁴⁴, et reçoivent dans les mêmes proportions le code APE des activités artistiques (9003 A et 9003 B). 86 % et 80 % des artistes ont fait leurs déclarations de revenus auprès des impôts et de l'Urssaf Limousin. À la lecture de ces chiffres, nous constatons une contradiction ou incertitude sur la corrélation entre le statut d'artiste auteur déclaré par 64 % des répondant·es et les taux plus importants de 20 points pour les déclarations sociales et fiscales correspondant aux activités artistiques.

44 Le statut d'artiste auteur se caractérise par un enregistrement fiscal auprès de l'Inpi* (avec n° Siret* attribué par l'Insee*) et social auprès de l'Urssaf Limousin* depuis le 1^{er} janvier 2019.

Ils-elles sont beaucoup moins nombreux-ses à exercer sous d'autres statuts (Graphique 21) et seul-es 26% des artistes cumulent au moins deux statuts professionnels.



Graphique 21 Situations professionnelles des déclarant-es

38% des artistes vivent principalement de leur activité artistique (Graphique 22). Les activités professionnelles évoluent selon les âges, ainsi la proportion des personnes tirant des revenus de leur activité artistique est plus importante parmi les plus de 30 ans, alors qu'un quart des plus jeunes exerce une activité professionnelle dans un autre domaine. Ces dernier-ères sont également trois fois plus nombreux-ses à n'avoir eu aucun revenu en 2019. Plus les revenus sont bas et plus les artistes cumulent les activités professionnelles. La pluriactivité disparaît progressivement avec l'augmentation des revenus artistiques.

38% mon activité artistique (ventes, droits d'auteur, bourses, honoraires...)
 19% les activités complémentaires que j'exerce dans les arts vivuels (enseignement, animation, médiation, régie...)
 16% une activité professionnelle dans le domaine non artistique
 12% pas de revenu en 2019
 2% les activités que j'exerce dans d'autres domaines artistiques (musique, théâtre, littérature, cinéma...)
 14% autre situation

Graphique 22 Les principales sources de revenus sur l'ensemble des activités professionnelles

19% tirent leurs revenus d'un domaine relié à l'activité artistique dans le champ des arts visuels: enseignement, animation, médiation, régie... Les artistes disposent de compétences qu'ils-elles transposent dans d'autres métiers, ils-elles sont ainsi la moitié à exercer des activités reliées à la pratique artistique: animation d'ateliers de pratiques artistiques (32%), régie d'exposition (6%), enseignement (22%), médiation (3%), assistant-e d'artistes (4%). Ces métiers exercés en tant que salarié-e (pour 23% des répondant-es) ou en cumulant avec un autre statut d'indépendant-e (16% des répondant-es) sont essentiellement des emplois générés par les structures artistiques d'enseignement ou de diffusion. Les femmes sont deux fois plus nombreuses que les hommes à recourir à des

Note de lecture Les « autres situations » correspondent essentiellement aux personnes retraitées pour les personnes ayant plus de 60 ans et aux allocations (RSA, pensions, AAH) pour les personnes entre 30 et 60 ans.

activités complémentaires au titre de leurs revenus principaux.

Ces activités complémentaires peuvent sous certaines conditions être facturées avec le statut d'artiste auteur·rice, il s'agit d'activités dites «accessoires», comme l'animation de cours ou d'ateliers artistiques, la transmission auprès de ses pairs, la participation à des rencontres publiques, etc.⁴⁵ La réglementation délimite et plafonne ces activités afin qu'en situation de subordination la présomption de salariat soit appliquée, c'est par exemple le cas pour les activités d'enseignement ou de médiation. La complexité du statut d'artiste-auteur et les dernières réformes alimentent des sentiments d'inquiétude relevés à plusieurs reprises par les répondant·es à ce sujet.

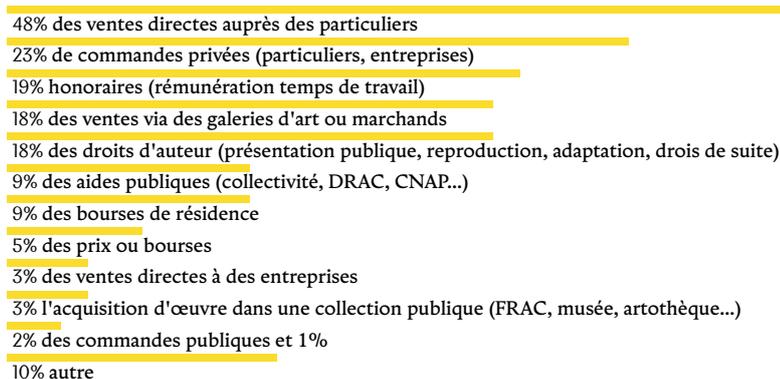
45 Pour en savoir plus sur les activités accessoires voir la page «Assiette sociale (revenus artistiques et accessoires)» du site Internet www.secu-artistes-auteurs.fr

3.3.2 LES SOURCES DE REVENUS ARTISTIQUES

Afin de mesurer les différentes sources de revenus, l'enquête interrogeait les artistes sur les trois activités dont ils·elles tiraient principalement leurs revenus. Les plus cités par les répondant·es sont la vente aux particuliers, les honoraires, la vente via les galeries d'art et les droits d'auteur (Graphique 23).

La vente d'œuvre aux particuliers est la principale source de revenu pour les artistes: 71 % en Occitanie, 75 % à l'échelle nationale (en 2016). Les ventes peuvent se faire directement auprès de particuliers (48 %) ou par le biais de commandes privées (23 %). Les droits d'auteur comptent parmi les principaux revenus pour 18 % des artistes en Occitanie et ce, quelle que soit la tranche d'âge des répondant·es. En France, un·e artiste sur quatre déclarait percevoir des droits d'auteur en 2016. 1001 personnes sont d'ailleurs sociétaires de l'ADAGP* en Occitanie (dont 58 % d'hommes) et leurs principales pratiques sont la peinture (42 %), la sculpture (11 %) puis la photographie (8 %) pour des revenus moyens de 470€ en 2019⁴⁶.

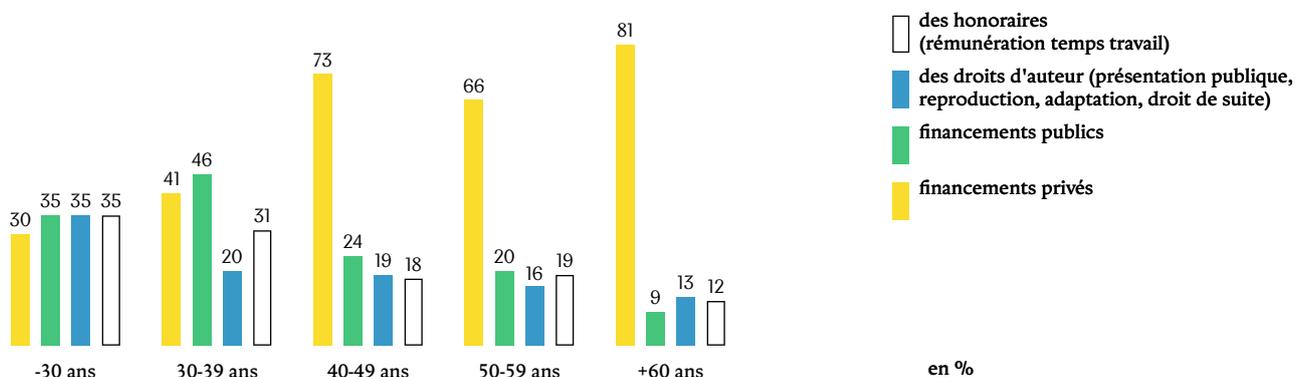
46 Selon les données de l'ADAGP en 2019.



Graphique 23 Les principales sources de revenus artistiques

On observe enfin que 82 % des artistes de l'enquête n'ont perçu aucune aide publique en 2019, seul·es 9 % des artistes l'indiquent comme des revenus majoritaires. Parmi ces dernier·ères, l'aide la plus mentionnée est l'allocation exceptionnelle du Cnap (6 %) suivie des aides à la création de la Drac (3 %) et de la Région (3 %).

Afin de déterminer la provenance des sources de revenus entre le secteur public et privé selon les âges et les genres, nous avons regroupé dans les financements publics : les aides, les bourses, les résidences et les acquisitions d'œuvres dans une collection ; et dans le financement privé : les ventes et commandes auprès de particuliers, d'entreprises et galeries d'art. Les honoraires et droits d'auteur relevant des secteurs publics et privés apparaissent comme des financements à part entière. Les financements privés augmentent avec l'âge, passant de 30 % des revenus pour les moins de 30 ans à 81 % des revenus pour les artistes de plus de 60 ans. À l'inverse, le financement public concerne 46 % des revenus pour les artistes de 30 à 39 ans et diminue ensuite avec l'avancée dans l'âge. Les honoraires et droits d'auteur sont des revenus davantage perçus par les moins de 40 ans (Graphique 24). Ainsi, on constate que les artistes les plus jeunes trouvent auprès des soutiens publics une première économie qui s'oriente après 40 ans vers l'économie privée soutenue par les ventes et les commandes.



Graphique 24 les financements perçus par les répondant·es en 2019

3.3.3 DES REVENUS ARTISTIQUES FAIBLES ET INÉGAUX

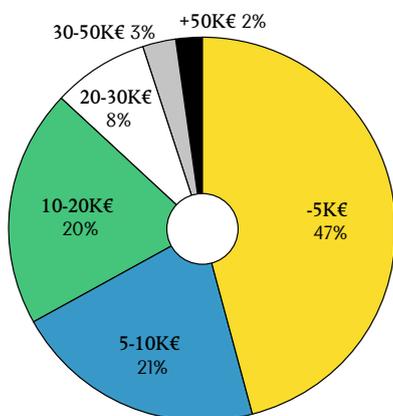
Depuis 30 ans, les études sur l'activité des artistes plasticien·nes font état de la précarité, de l'inégalité et de l'insécurité des parcours professionnels pour les artistes. Ces constats sont clairement identifiés dans toute la littérature socio-économique portant sur ce sujet.

Les artistes vivant et travaillant en Occitanie connaissent la même situation. Selon les chiffres de la Maison des artistes et Agessa, le revenu artistique annuel médian en France (hors Île-de-France) était de 13 500 euros en 2018⁴⁷ et de 9931 euros parmi les artistes affiliés* en Occitanie⁴⁸.

Selon les données des déclarant·es en Occitanie, 68 % des artistes perçoivent moins de 10 000 euros et 5 % plus de 30 000 euros en 2019 (Graphique 25). Des chiffres plus contrastés que les données nationales qui révèlent la précarité des artistes de la région et la forte concentration des revenus artistiques. La pratique artistique (que ce soit l'utilisation d'un médium en particulier ou le fait de travailler avec plusieurs) n'a pas d'impact sur les revenus artistiques, de même qu'aucune pratique ne permet d'influer sur le chiffre d'affaires artistique.

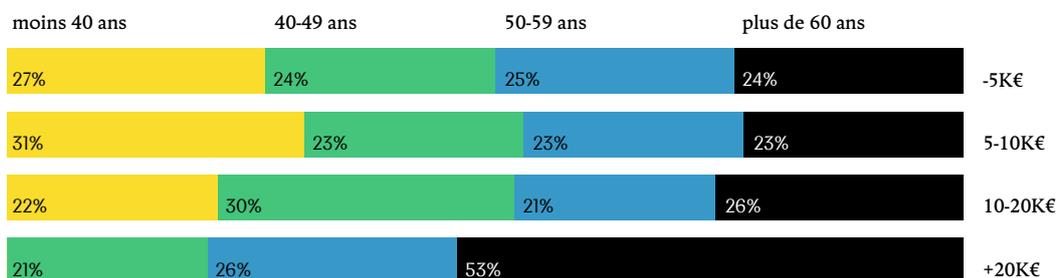
47 «Les artistes auteurs en 2018», Léa Tholozan et Claire Thoumelin, Daps, ministère de la Culture, Paris, 2022

48 Le revenu médian est de 1 450 euros pour les artistes assujettis* en Occitanie en 2018.



Graphique 25 Revenus personnels globaux des artistes répondant·es en 2019

Les revenus les plus faibles concernent à part égale toutes les tranches d'âges (Graphique 26), les revenus les plus hauts sont *a contrario* déclarés par des personnes de plus de 60 ans.

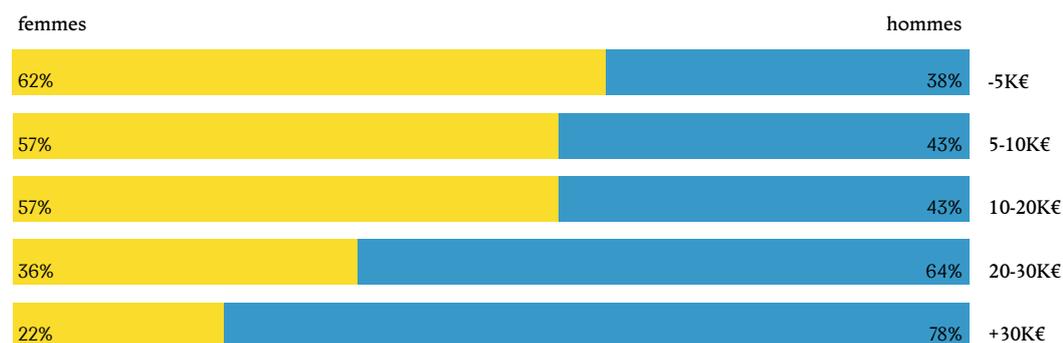


Graphique 26 Revenus personnels globaux des artistes répondant·es selon leur âge - 2019

Note de lecture Parmi les artistes déclarant entre 5 000 et 10 000 euros de revenus globaux personnels en 2019, 31 % ont moins de 40 ans.

Dans l'étude nationale sur les artistes plasticien·nes, la moitié des artistes déclarait moins de 5 500 euros de revenus artistiques en 2016, et 10% percevaient plus de 30 000 euros. Selon ses auteurs, les revenus artistiques varient peu avec l'âge ou la discipline artistique exercée, seules les disparités de genre influent. Ainsi en France, les plasticiennes percevaient un revenu artistique annuel moyen inférieur de 44% à celui des plasticiens en 2016.⁴⁹

Ce constat prévaut également dans les résultats de l'étude, où la part des femmes diminue d'autant que les revenus augmentent (Graphique 27). L'une des sources de cette disparité entre les revenus artistiques est l'inégale diffusion et soutien des instances publiques et privées auprès des femmes et des hommes. L'autre hypothèse que souligne l'étude sur les «Temporalités du travail artistique: le cas des musicien·ne·s et des plasticien·ne·s» est la concurrence des temps. Celui alloué à la création et la gestion de l'activité artistique est fortement affecté pour les femmes qui doivent l'articuler avec l'activité familiale et domestique.⁵⁰



49 *Artistes plasticiens : de l'école au marché*, op. cit. p.145-147

50 *Temporalités du travail artistique: le cas des musicien·ne·s et des plasticien·ne·s*, Sabrina Sinigaglia-Amadio et Jérémy Sinigaglia, Daps, ministère de la Culture, coll. Question culture, Paris, 2017

Graphique 27 Revenus personnels globaux des artistes selon leur genre - 2019

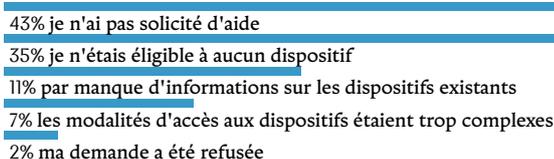
53% des artistes ont des revenus imposables par foyer⁵¹ se situant en dessous du seuil de pauvreté⁵² alors qu'ils·elles sont 8% dans la population active française. Malgré l'accumulation des activités artistiques et connexes, des emplois salariés et indépendants, les revenus restent faibles. Cette situation implique pour un·e artiste sur deux de solliciter des revenus complémentaires tels que l'allocation de RSA (22%), des pensions ou retraite (15%), les indemnités chômage (9%), un soutien familial (9%). Le complément de revenu qu'est le RSA constitue une ressource essentielle pour les moins de 30 ans qui sont 36% à l'avoir perçu en 2019.

51 Les revenus imposables du foyer correspondent à la totalité des revenus perçus par un foyer fiscal: revenus artistiques, salaires, allocations...

52 Le seuil de pauvreté était de 13 224 euros par an en 2019.

3.4 LA CRISE COVID RÉVÉLATRICE DE DYSFONCTIONNEMENTS

57% des artistes n'ont bénéficié d'aucun dispositif d'aide lors de la crise Covid. Les raisons invoquées sont nombreuses mais la principale est l'absence de sollicitation d'aide pour 43% d'entre elles-eux (Graphique 28). Est-ce par manque d'informations sur les dispositifs mis en place que les artistes ne les ont pas sollicités? On remarque toutefois que 72% des artistes membres d'un syndicat ont bénéficié d'une aide Covid, alors qu'ils-elles sont 32% parmi les artistes n'adhérant à aucun réseau. La crise sanitaire et économique est ainsi révélatrice du rôle et de l'impact des syndicats dans l'information et l'accès aux aides pour les artistes.



Graphique 28 Les raisons de l'absence de bénéfice d'aide Covid

En 2022 l'ADAGP a réalisé une enquête auprès de ses sociétaires en France afin de mesurer les impacts de la crise Covid au sein de ses membres. Il en ressort que 86% des artistes ont souffert d'une baisse de leurs revenus artistiques en 2020, et pour 46% la baisse est supérieure à 50% par rapport aux revenus perçus l'année précédente.⁵³ 85% des artistes ont eu au moins une exposition ou événement reporté.

Dans l'étude en Occitanie, 58% des répondant-es ont subi une perte, on note aussi des changements plus profonds: 14% des artistes ont diversifié leur activité et 5% l'ont cessée ou entamé une reconversion professionnelle (Graphique 29).

53 Enquête ADAGP: effets de la crise sanitaire et impact des mesures d'aide pour les artistes des arts visuels, février 2021, ADAGP



Graphique 29 Les impacts de la Covid sur l'activité professionnelle

Note les répondant.es pouvaient choisir plusieurs réponses à cette question, la somme des répartitions dépasse les 100%.

83 % des artistes ont obtenu une aide au titre du fonds de solidarité national et 25 % une aide du Cnap (fonds d'urgence ou secours exceptionnel) soit 14 points de plus que les artistes membres de l'ADAGP. Le fonds de solidarité régional a été obtenu par 5 artistes et les autres formes de soutien mentionnées consistent en des reports ou exonérations de charges (loyer, cotisations) pour une vingtaine de personnes. Certain·es ont également précisé avoir bénéficié de la bourse Traversée et d'une aide exceptionnelle de la ville de Sète.

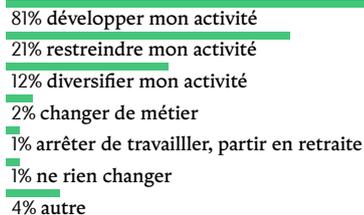
Enfin, 9% des artistes soulignent que la crise a eu un impact positif, leur permettant de se consacrer à leur activité artistique avec parfois un maintien des revenus. Ainsi, ce répondant témoigne du changement de son activité opéré grâce au soutien de la Région: «La période du Covid m'a aidé à mieux voir mon avenir. J'ai tout remis à plat et grâce au soutien à ce moment-là de la Région Occitanie et de la Chambre des Métiers d'art de Toulouse, je me suis senti porté et serein pour investir, aller plus loin dans ma recherche et ma production artistique.»

4 – LES ÉVOLUTIONS ET LES ENJEUX EN OCCITANIE

4.1 LES ÉVOLUTIONS DE L'ACTIVITÉ

Le questionnaire interrogeait les artistes sur l'évolution souhaitée de leur activité et les leviers identifiés pour répondre à leurs besoins en Occitanie. 81 % des déclarant-es veulent développer économiquement leur activité pendant les trois prochaines années, 21 % souhaitent la diversifier et 12 % ne veulent rien changer⁵⁴ (Graphique 30).

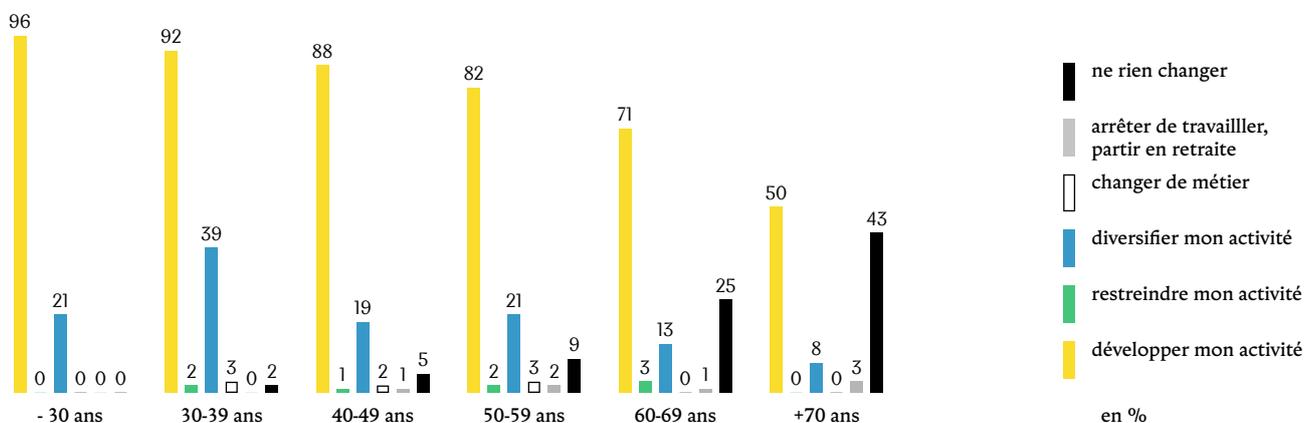
54 Pour comparaison, ils-elles étaient 91 % en Bretagne à vouloir développer leur activité, 39 % à souhaiter diversifier et 7 % à ne rien vouloir changer.



Graphique 30 Les évolutions professionnelles souhaitées dans les trois prochaines années

Le souhait des artistes de développer ou de diversifier leur activité artistique est prépondérant parmi les plus jeunes (Graphique 31) et les femmes (Graphique 32). La volonté de développer son activité diminue avec l'approche de l'âge de la retraite. Toutefois, la moitié des artistes de plus de 70 ans affirment tout de même vouloir poursuivre ce développement.

Note les répondant-es pouvaient choisir plusieurs réponses à cette question, par conséquent, la somme des répartitions dépasse les 100 %.



Graphique 31 Les évolutions professionnelles souhaitées dans les trois prochaines années selon les âges

Note les répondant-es pouvaient choisir plusieurs réponses à cette question, par conséquent, la somme des répartitions dépasse les 100 %.



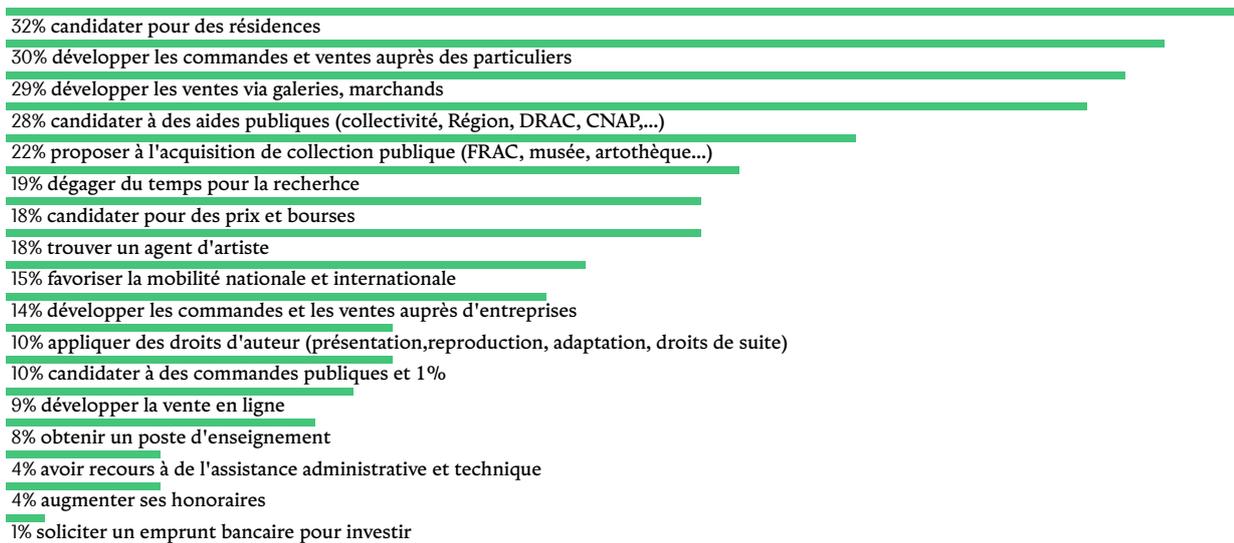
Graphique 32 Les évolutions professionnelles souhaitées dans les trois prochaines années selon les genres

Note les répondant-es pouvaient choisir plusieurs réponses à cette question, par conséquent, la somme des répartitions dépasse les 100 %.

4.1.1 LE DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ

Les leviers envisagés par les artistes pour augmenter leurs revenus sont principalement: candidater à des résidences (32%), développer des commandes et ventes auprès de particuliers (30%) et via les galeries d'art (29%). Dans des proportions très proches sont citées les candidatures pour des aides publiques.

On observe que les actions engagées dans les prochaines années, à l'exception des résidences d'artiste, sont celles qui d'ores et déjà constituent les principaux revenus des artistes répondant-es, à savoir: développer les commandes et ventes auprès de particuliers, développer les ventes via des galeries d'art et marchands.



Graphique 33 Les actions envisagées par les artistes souhaitant développer leur activité artistique

Note les répondant-es pouvaient choisir plusieurs réponses à cette question, par conséquent, la somme des répartitions dépasse les 100 %.

Ces projections évoluent selon les âges, les moins de 40 ans ont majoritairement indiqué les candidatures à des appels à projet comme principale source de développement alors qu'à partir de 40 ans les ressorts semblent plus nombreux, notamment la recherche d'un agent ou l'augmentation de ses honoraires. Pour les artistes de 50 ans et plus, les ressources relèvent plus largement des financements privés tirés de ventes et commandes auprès des particuliers ou via les galeries d'art.

Ainsi le modèle économique varie selon les générations, les plus jeunes ayant identifié et intégré que le financement public et la reconnaissance institutionnelle sont une source essentielle de soutien au lancement de leur activité artistique. Les artistes «émérgent-es» qui se situent entre 25 et 39 ans sont davantage soutenu-es par les dispositifs publics, comme nous l'avons observé dans les sources de revenus (les conventions d'occupation pour les ateliers, et l'obtention d'aides publiques).

Ces données rejoignent les conclusions de la recherche menée par Séverine Marguin concernant l'étape des 40 ans comme moment charnière dans le parcours des artistes: «La valorisation de la jeunesse, à la fois par les acteurs institutionnels mais également par les acteurs privés du champ de l'art, a conduit à une certaine institutionnalisation de ces catégories et notamment à l'instauration de bornes temporelles plus ou moins rigides. L'étape des quarante ans a ainsi revêtu un caractère décisif au cours des dernières décennies: les artistes se doivent d'avoir exploité ce potentiel de création avant cette limite fatidique et assemblé un niveau minimum de signes de légitimation, sans quoi ils tombent dans l'oubli. (...) Cette norme en termes d'âge sur la construction des parcours professionnels des artistes est à mettre en perspective avec d'autres variables discriminantes et notamment celle de la formation et du genre.»⁵⁵

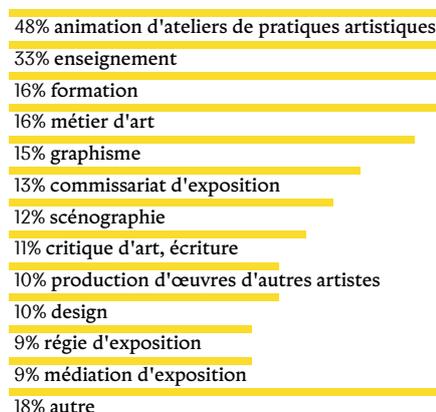
À partir de 50 ans les artistes sont aussi plus souvent éloigné-es des réseaux institutionnels et des financements publics, ils-elles trouvent dans le réseau marchand (particuliers, galeries d'art) leurs financements actuels et soutiens futurs. Ils-elles regrettent aussi le fléchage des aides vers les artistes plus jeunes et le manque d'accès pour y concourir à l'instar de ce répondant: «on peut encore être une ou un jeune artiste tardivement, les critères d'âges dans les appels devraient être bannis. Ils répondent aux lois d'un marché, ou à des volontés de soutien à certains parcours uniformisés, pas à une exigence de qualité, de pertinence ou de singularité, qui n'ont pas d'âge et dont la région pourrait bénéficier» ou cette autre artiste au sujet des rémunérations et candidatures pour les résidences: «Je pense qu'il faut sensibiliser les organisateurs d'évènements artistiques,

⁵⁵ *Les temporalités de la réussite: le moment charnière des quarante ans chez les artistes d'art contemporain*, Séverine Marguin, SociologieS [En ligne], Dossiers, Temps professionnels, temps prescrits, temporalités sociales, mis en ligne le 19 novembre 2013, consulté le 18 mars 2019.

de résidences de création et considérer à la hausse les rémunérations qui souvent (pas toutes), mais très souvent ne sont pas en proportion avec le travail fourni, le temps passé. Je vois passer des annonces, avec un cahier des charges conséquent (médiation large public, collaboration art/science, etc.) avec des temps de présence non négligeables, les frais d'assurance pas toujours pris en compte, etc., et au final, même pas payé au Smic. Je trouve cela affligeant... Deuxième point qui me touche également: Les bourses ciblées moins de 35 ans. Les seniors doivent partir en retraite? C'est fini pour eux, c'est ça, je trouve qu'il devrait y avoir des modalités plus souples à ce sujet, plus justes, plus enclines au brassage générationnel.»

4.1.2 LA DIVERSIFICATION DE L'ACTIVITÉ

Un·e artiste sur cinq parmi les répondant·es souhaite diversifier son activité artistique. Pour ces dernier·ères l'activité pédagogique est le domaine le plus mentionné s'incarnant par l'animation d'ateliers de pratique artistique pour la moitié des artistes, l'enseignement pour un tiers de répondant·es et la formation pour 16% des artistes.



Graphique 34 Les domaines envisagés par les artistes souhaitant diversifier leur activité artistique

Note les répondant·es pouvaient choisir plusieurs réponses à cette question, par conséquent, la somme des répartitions dépasse les 100 %.

En second lieu, ce sont les activités créatrices qui sont mentionnées: métiers d'art, graphisme, commissariat d'exposition, scénographie, la production d'œuvres pour d'autres artistes et l'écriture, critique d'art. Ce sont ainsi les compétences et savoir-faire du champ artistique qui sont les sources de multiplication de revenus, signifiant la perméabilité des activités exercées par les artistes pour tirer des revenus en lien avec leurs savoirs et pratiques artistiques.

4.2 LES ATTENTES DES ARTISTES

Un tiers des artistes estime que ce sont leurs pairs (artistes ou collectifs d'artistes) qui les ont le mieux accompagné-es dans le développement de leur activité professionnelle.

Ensuite, les acteur·rices et structures les plus citées⁵⁶ par les artistes varient en fonction des parcours et de la formation initiale. Les artistes diplômé·es en art - que l'on retrouve essentiellement parmi les plus jeunes (moins de 40 ans) - classent en premier lieu les écoles d'art (50%), puis leurs pairs (45%) et enfin les résidences d'artistes (30%) comme ayant été les trois principaux appuis à leur activité artistique. En regard, les artistes n'ayant pas eu de diplôme en art estiment en premier lieu que ce sont d'autres artistes qui ont été leurs principaux soutiens, puis pour un quart d'entre elles-eux, la participation à des événements artistiques ainsi que leurs liens tissés auprès d'acheteurs et de galeries d'art qui ont été déterminants. Il en ressort que le réseau marchand permet aux artistes n'ayant pas suivi de formation initiale en art de valoriser et légitimer leur pratique et de les inscrire dans un réseau professionnel. La recherche de mixage de l'économie entre ressources publiques et privées se voit plus nettement à partir de 40 ans parmi les répondant-es qui nomment davantage les galeries d'art et les ventes auprès des particuliers comme des modes de développements futurs.

Les artistes cherchent à être soutenu·es principalement pour améliorer leur visibilité, être aidé·es dans leur diffusion et leur production, et alors que leurs revenus sont en moyenne très bas, on observe que le développement des financements arrive en dernière attente (Graphique 35). Cela varie aussi selon les âges, ainsi les plus âgé·es (à partir de 50 ans) recherchent avant tout une aide à la visibilité et à la production, alors que les plus jeunes souhaitent en premier lieu être soutenu·es dans leur diffusion et par la mise à disposition d'un lieu de travail. Nous pouvons imaginer que les artistes ayant stabilisé leurs conditions de travail et inscrit dans un réseau de diffusion cherchent à accroître le développement de leur activité en se concentrant sur la valorisation de leur travail et la reconnaissance de leur œuvre.

56 Les acteurs et structures proposés étaient : École d'art ; Galerie d'art privée ; Musée, Frac, centre d'art contemporain, artothèque ; Résidence d'artiste ; Structure culturelle associative ; Événements artistiques (salon d'art, foire, festival, biennale...); Drac ; Région ; Autres collectivités ; Galerie d'art privée ; Artiste et collectif d'artistes ; Collectionneurs et acheteurs privés ; Lieux d'artistes autogérés, artist-run space ; Organismes professionnels (syndicat, fédération, réseau professionnel) ; Structure non liée aux arts visuels ; Aucun.

Graphique 35 Principales attentes des artistes vis-à-vis de l'accompagnement des acteurs et des structures

Note les répondant-es pouvaient choisir plusieurs réponses à cette question, par conséquent, la somme des répartitions dépasse les 100 %.



4.3 LES ENJEUX SOULEVÉS EN OCCITANIE

Quel que soit l'âge ou le genre des répondant-es, les principaux leviers mentionnés par les artistes sont (par ordre d'importance) : rencontrer des professionnels (Graphique 36), bénéficier d'un accompagnement à la diffusion et à la communication (Graphique 37), développer une politique d'atelier-logement et de lieux de travail (Graphique 38), et augmenter le financement public pour la recherche-crédation (Graphique 40). On peut noter aussi une attente importante d'ordre sociétal : reconnaissance de l'importance de l'art comme fabrique de biens communs, de lien social, et d'émancipation des individus, et par là-même une valorisation de l'artiste dans un cadre social bienveillant.

Les remarques formulées en fin de questionnaire par les participant-es⁵⁷ permettent de saisir plus finement les situations professionnelles vécues, les enjeux rencontrés sur le territoire et les propositions déjà identifiées par les artistes. Ainsi, en plus des sujets amenés par le questionnaire sur le financement, les moyens de production et l'écosystème, les artistes ont soulevé d'autres freins et attentes comme l'inadéquation du statut et la prise en compte des situations familiales.

57 149 répondant-es ont formulé des remarques en fin de questionnaire soit 30% des participants.

| | |
|-----|---|
| 260 | rencontrer des professionnels (commissaires d'exposition, agents d'artistes, galeristes, critiques d'art, responsables d'institutions culturelles...) |
| 170 | rencontrer des collectionneurs, acheteurs, particuliers |
| 160 | reconnaissance de l'importance de l'art dans la société (fabrique de biens communs, lien social, émancipation, recherche, innovation...) |
| 130 | être représenté-e par une galerie |
| 101 | valorisation de l'artiste |
| 90 | rencontrer des artistes |
| 54 | favoriser les liens avec son territoire de vie |
| 45 | rencontrer des publics |
| 43 | rencontrer des élus ou des professionnels des collectivités territoriales |
| 39 | développer un environnement sociétal bienveillant |
| 4 | aucun |
| 6 | autre |

Graphique 36 Principaux leviers au développement de l'écosystème des artistes en Occitanie (en nombre de répondant-es)

4.2.1 LE RÉSEAU PROFESSIONNEL : DÉVELOPPER L'INTERCONNAISSANCE ET SORTIR DE L'ISOLEMENT

À la lecture des verbatims en fin de questionnaire, une trentaine d'artistes témoignent souffrir d'un manque de visibilité et d'isolement, du fait notamment d'une difficulté à rencontrer les acteur-rices et structures professionnelles en Occitanie. Le souhait « d'avoir plus de rencontres avec les autres artistes de la région, être invité à des événements artistiques réguliers et avoir plus d'informations sur la vie artistique » sont souvent mentionnés dans les observations. Cet autre répondant nouvellement arrivé en Occitanie témoigne par exemple de sa difficulté à créer un réseau :

«N’ayant pas fait mes études en Occitanie, je souffre d’un réseau trop faible et j’ai des difficultés à me faire connaître et à exposer mon travail dans les lieux d’art de la région.» Ils et elles manquent de lieux collectifs pour créer, présenter et diffuser leurs œuvres, les villes de Toulouse et Montpellier sont souvent citées, cette dernière pour un répondant «manque malheureusement d’espaces de regroupement et de production dédiés à la création. Les artistes travaillent souvent chez eux et de manière isolée. Il y a pourtant un grand potentiel quant à la diversité des productions, des âges et des savoir-faire qui mériterait d’être mis en commun et partagés.»

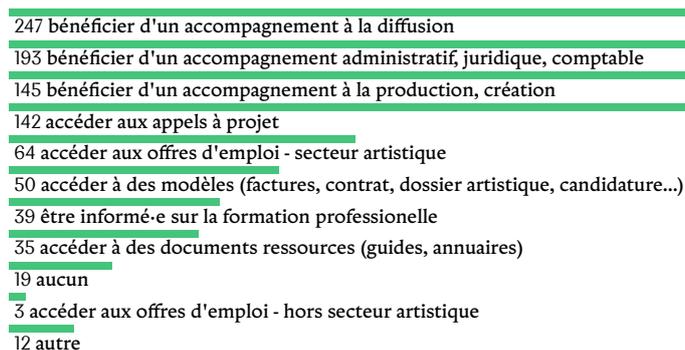
Dans les territoires ruraux les répondant·es constatent la même situation d’isolement et de difficultés à rencontrer des professionnel·les, ainsi cet artiste pour qui «il est extrêmement difficile, en fait presque impossible, malgré plusieurs invitations à mes expositions et à mon atelier, d’entrer en contact avec des conservateurs et avec des collectionneurs sérieux d’art contemporain.» Ils·elles espèrent que «des mesures positives et concrètes» viendront encourager ces personnes à visiter les ateliers d’artistes en Occitanie.

Pour remédier à cet isolement, plusieurs artistes imaginent «ménager des passerelles», c’est-à-dire créer des mises en relation avec les structures afin «qu’il y ait davantage de rencontres professionnelles organisées entre artistes-auteurs et commissaires d’expositions / critiques d’art / directeur·ices de centres d’art. Ces rencontres sont absolument nécessaires dans la vie d’un artiste, pour former un réseau, favoriser les échanges entre nous et les structures.» Certains réseaux régionaux (comme RN13bis en Normandie) sont cités pour mettre en exergue ces nouvelles formes de fédération qui sont aussi sources d’interconnaissance.

Les valeurs de liberté, de partage et d’échanges affirmées par certain·es artistes semblent se retrouver en contradiction avec l’environnement, le «milieu de l’art» plus concurrentiel et individualiste créant un mécontentement vis-à-vis de la situation vécue et une inquiétude quant à leur avenir. Ainsi, un répondant témoigne: «Membre fondateur d’une association artistique et culturelle [...] nous défendons la solidarité face à la marchandisation du secteur qui tente de nous mettre en concurrence à des structures «officielles» sans en donner les moyens et pour le public, pour une approche de l’art émancipatrice.» Les artistes attendent notamment des collectivités un soutien plus fort sur des dispositifs ouverts à tout·es les artistes en dehors des formes esthétiques: «Les collectivités devraient plus investir localement dans la culture, mise à disposition de locaux pour les collectifs d’artistes et encouragement des initiatives personnelles et de groupe, à

défait d'une véritable politique de valorisation de l'art.» Enfin, la demande d'accompagnement pour répondre aux problématiques d'isolement, de connaissances et de montée en compétences professionnelles (administration, juridique, fiscalité, communication...), et de mise en réseau est là encore identifiée par plusieurs artistes, notamment celles et ceux ayant bénéficié d'un accès à un lieu partagé ou d'un suivi auprès du BBB centre d'art ou de l'UCRM en Haute-Garonne. Cet artiste nouvellement diplômé d'école d'art souligne: «Étant toulousain je salue les initiatives culturelles trop rares à mon goût et dont la plupart ont fermé telles que Mix'art Myrys (qui n'existe plus), lieu-commun, le BBB, et l'Espace écurueil (qui a fermé) qui participent (ou participaient) au développement des artistes émergents. Je salue également les Fablabs dont le partage de connaissance et la mutualisation des outils aident vraiment à la création artistique.»

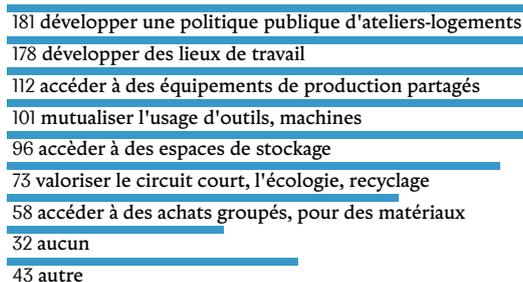
La demande en accompagnement est forte, 247 répondants estiment bénéfique d'être suivi sur la diffusion et la communication (Graphique 37), 193 dans le domaine administratif et juridique, et 145 personnes pour avoir un suivi sur la production et la création. Les besoins en accompagnement varient selon les âges, les moins de 40 ans ayant mis en avant des attentes vis-à-vis des aspects administratifs, juridiques et comptables en lien avec le lancement de leur activité, alors que les plus de 40 ans souhaiteraient bénéficier d'un appui à la diffusion et la communication.



Graphique 37 Principaux leviers au développement de l'information et de l'accompagnement des artistes en Occitanie (en nombre de répondant-es)

4.3.2 DÉVELOPPER UNE POLITIQUE D'ATELIERS-LOGEMENTS ET DE LIEUX DE TRAVAIL

Comme indiqué dans l'étude (voir chapitre sur l'espace de travail), la majorité des artistes réussit à trouver par soi-même un lieu de travail. Cependant, cette étape, obligatoire pour la création et la diffusion, reste un passage difficile, particulièrement dans les villes, notamment Toulouse et Montpellier qui sont également celles qui accueillent le plus d'artistes. C'est donc aussi dans ces métropoles qu'il manque davantage de lieux de travail et d'ateliers-logements. De nombreux artistes témoignent du besoin urgent d'avoir accès à des espaces de travail et/ou des ateliers-logement adaptés à l'activité artistique et à des prix abordables, étant donné la difficulté et l'instabilité des revenus artistiques. Les politiques culturelles des collectivités ont certainement leur rôle à jouer pour améliorer cette situation, le marché de l'immobilier étant difficilement accessible pour la moitié des artistes, dont l'irrégularité des revenus permettent peu d'accéder à l'emprunt bancaire.



Graphique 38 Principaux leviers au développement de la production des artistes en Occitanie (en nombre de répondant·es)

4.3.3 AUGMENTER LE FINANCEMENT PUBLIC POUR LA RECHERCHE ET LA CRÉATION

Le temps de travail des artistes se répartit entre celui dédié à la création-recherche et les autres tâches nécessaires à la gestion de l'activité. De plus en plus nombreuses, variées dans leurs compétences et souvent chronophages, ces tâches intègrent la recherche de financements, l'administration, la comptabilité, la prospection, la communication et l'organisation de la diffusion. La recherche et la création occupe $\frac{2}{3}$ du temps des artistes⁵⁸ or celui-ci est rarement source de revenu (hormis les honoraires ou les participations à des résidences). La première piste pour améliorer les revenus des artistes est d'augmenter le financement du temps consacré à la création au sein des financements publics (Graphique 39).

58 *Artistes plasticiens: de l'école au marché*, op. cit. p.100

La seconde est d'améliorer la rémunération des artistes générée par les droits d'auteur lors de la diffusion (représentation et reproduction) de leurs œuvres. Des barèmes ont été préconisés par le ministère de la Culture⁵⁹ et plusieurs réseaux professionnels mais ils demeurent difficiles à mettre en œuvre pour plusieurs raisons. Le manque de contractualisation et la méconnaissance de l'environnement juridique des responsables de lieux et des collectivités sont ainsi soulignés par plusieurs artistes, ce défaut d'application des droits d'auteur aggravant *in fine* la situation des principaux concernés.

En plus d'un soutien financier public accru en direction des artistes et des structures, d'autres pistes ont été préconisées⁶⁰ pour améliorer la rémunération des artistes: la formation des artistes et des professionnel·les de l'art à la question de la rémunération, un accompagnement à la contractualisation et un accès facilité aux lieux de travail et d'exposition par la mise à disposition d'espaces gratuits ou à faible coût, étant donné la part importante que représente un loyer tant pour les artistes que pour les lieux.

59 Article sur la rémunération des artistes et la grille forfaitaire proposée pour les droits de représentation: <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Arts-plastiques/Actualites/La-remuneration-du-droit-de-presentations-publique>

60 Étude sur la rémunération des artistes dans les structures de diffusion du secteur des arts visuels à Nantes, Marjorie Glas, Le Pôle arts visuels Pays de la Loire, juin 2021, p.43

179 développer le financement du temps de recherche et création
 177 augmenter le financement public du secteur des arts visuels (associations, institutions)
 100 développer le financement pour l'acquisition de matériel, fournitures, logiciels
 92 développer l'accès à des espaces de travail (financement, aide achat, locatio...)
 89 développer la mobilité nationale et internationale
 78 obtenir une application des droits d'auteur et de contractualisation par les diffuseurs
 73 multiplier les formats de bourse
 71 augmenter les projets artistiques en co-production entre plusieurs structures
 45 créer un financement pour réaliser des outils de communication
 28 avoir accès au financement de la formation professionnelle
 22 aucun
 17 autre

Graphique 39 Principaux leviers au développement des financements des artistes en Occitanie (en nombre de répondant-es)

4.3.4 SÉCURISER LE MÉTIER D'ARTISTE PAR UNE REFONTE DU STATUT

Une autre piste évoquée régulièrement par les artistes afin de pallier l'absence de revenu lors des phases de recherche et création serait de bénéficier d'un régime proche de celui existant pour les artistes interprètes du spectacle vivant avec l'intermittence. Faire évoluer l'actuel statut des artistes auteur·ices vers une nouvelle forme juridique permettrait de prendre en compte, des réalités du métier d'artiste notamment la pluriactivité et le temps de recherche-crédation, et financer des périodes travaillées non rémunérées (selon des critères à déterminer⁶¹).

61 Lire à ce sujet Notre condition. Essai sur le salaire au travail artistique, Aurélien Catin, Riot Éditions, 2020

De nombreux·ses répondant·es s'interrogent sur une évolution possible du statut actuel afin de bénéficier d'une meilleure protection économique et sociale durant les périodes de recherche et de création ainsi qu'une reconnaissance de leur rôle dans la société. Ainsi, cette artiste s'interroge sur la pertinence de son statut au regard de sa situation familiale: «Il faudrait aussi pouvoir obtenir un statut équivalent à celui de l'intermittence, l'activité artistique étant souvent synonyme d'évènements et de rentrées d'argent ponctuelles, variées, aléatoires. En étant maman de deux enfants, le statut d'artiste auteur très précaire me paraît de moins en moins attractif.»

4.3.5 PRENDRE EN COMPTE LES SITUATIONS FAMILIALES DES ARTISTES

Comme nous l'avons observé, les femmes sont plus particulièrement touchées par la précarité et l'insécurité du parcours professionnel. Plusieurs raisons ont été évoquées: la difficile reconnaissance de leurs démarches artistiques auprès des professionnel·les et institutions publiques, la plus faible rémunération de leurs œuvres et l'impact de la vie familiale et domestique dans l'organisation professionnelle. Ainsi, pour de nombreuses femmes, l'arrivée d'un enfant contraint encore plus l'organisation et le temps de travail dédié à leur métier artistique, d'autant que peu de structures s'adaptent à l'évolution des vies parentales. Ainsi, cette répondante constate la difficulté à vivre de son activité: «Je suis autrice de bd et illustratrice. La Covid a empêché ma présence à plusieurs festivals en Italie mais c'est la grossesse qui a donné un coup de frein à mon activité: la Caf m'a enlevé les aides et j'ai dû laisser mon atelier en centre-ville parce que je ne pouvais pas soutenir le coût. Depuis que je suis en couple avec le père de ma petite, je n'ai aucune base économique.» Une autre témoigne encore de l'importance de prendre en compte la parentalité dans les dispositifs publics: «un levier important serait de rendre le monde de l'art plus accessible aux parents, surtout aux mères. Par exemple, on ne peut absolument pas candidater à des résidences lorsque l'on a des enfants. Dans certains pays il existe des résidences où les parents peuvent résider avec les enfants. Je pense que c'est une des raisons principales pour laquelle moins de femmes vivent de leur art que d'hommes.»

5 – CONCLUSION

L'enquête sur l'activité des artistes plasticien·nes en Occitanie a été réalisée selon 2 approches (questionnaire et entretiens) au cours du premier semestre 2023. Estimée à plus de 6 200 personnes en 2022, ce rapport présente les principales caractéristiques de cette population, et notamment les points de convergences avec les données nationales, les spécificités du métier sur le territoire régional, ainsi que les attentes de ces artistes.

Les plasticien·nes en Occitanie partagent de nombreuses situations avec leurs pairs en France. Les évolutions générales de la population artistique sont les mêmes : vieillissement, accroissement du nombre d'artistes, massification de l'enseignement supérieur et féminisation. Cette dernière est davantage marquée chez les moins de 30 ans, qui sont aussi plus ouverts à la pluridisciplinarité et au travail en collectif.

La situation économique est également très proche. En Occitanie, comme en France le revenu annuel médian s'élève à 5 500 €. 68 % des artistes perçoivent moins de 10 000 euros par an et 5 % plus de 30 000 euros en 2019. Des chiffres un peu plus contrastés que les données nationales mais qui révèlent la précarité des artistes de la région et la forte concentration des revenus artistiques. La faiblesse et l'irrégularité de ces derniers forcent une majorité d'artistes à recourir à des activités connexes (médiation, enseignement, régie d'exposition), à exercer un emploi en dehors du champ artistique, à solliciter des allocations sociales (chômage, RSA) ou un soutien de leurs proches. Les difficultés à exercer ce métier sont d'autant plus grandes pour les femmes, celles-ci étant encore sous-représentées dans les expositions, et percevant des revenus plus bas que les hommes.

Selon les plasticien·nes, les difficultés vécues dans l'exercice de leur métier paraissent en partie reliées à l'inadéquation de leur statut fiscal et social, participant in fine à insécuriser leurs parcours professionnels (notamment lors des temps de travail invisibles en recherche et création), et à reporter sur l'économie marchande un potentiel essor de l'activité.

Parmi les spécificités relevées en Occitanie, ce que l'étude révèle en premier lieu est l'attractivité de ce territoire. Les artistes travaillant en Occitanie sont issu·es d'un flux migratoire important, 2 artistes sur 3 n'étant pas né·es dans cette région. L'installation en région s'opère lors du cursus dans l'enseignement supérieur, par l'obtention d'un emploi ou d'un choix d'installation lors de la retraite.

Par ailleurs, il se dessine une certaine bipolarité des géographies qui semble faire écho à l'évolution des parcours artistiques. Les artistes de moins de 40 ans résident

en métropole, essentiellement autour de Toulouse et Montpellier, en lien avec une vie artistique riche par la présence des structures culturelles et des institutions. Une population plus âgée est installée dans les territoires ruraux qui offrent davantage de possibilités pour l'acquisition de biens immobiliers, mais aussi un rapprochement avec une activité économique tournée vers le tourisme. La part des artistes augmente aussi fortement après 50 ans démontrant que l'activité artistique s'exerce pleinement en fin de carrière, parfois parallèlement à un emploi ou lors de l'entrée à la retraite.

Ainsi, une population plus âgée, souvent autodidacte et monodisciplinaire, relevant d'une économie de marché (37% des artistes de plus de 60 ans sont représentés par au moins une galerie d'art) réside dans les territoires ruraux. Une population citadine plus jeune, souvent très diplômée, génère une économie artistique reposant sur les financements publics.

Les données régionales montrent l'importance de l'ancrage sur le territoire dans le développement et la sécurisation de l'activité. La durée de celle-ci semble déterminante dans l'amélioration des revenus artistiques et l'accès à un lieu de travail. Cependant, combien d'artistes arrêtent leur activité face aux difficultés qui jalonnent ce parcours, tout autant vocationnel qu'incertain? Les résultats mettent en exergue le déficit d'éléments pouvant expliquer les raisons et le moment où intervient la cessation de cette activité. Pour trouver d'éventuelles réponses à cette observation, et recueillir davantage d'informations, il serait nécessaire d'interroger des artistes ayant vécu cette situation afin de mieux comprendre les raisons du maintien ou non dans l'activité artistique.

Les principaux freins auxquels se trouvent confrontés les artistes résident dans le manque de visibilité, l'isolement, la difficulté à être diffusé·e, et rémunéré·e pour leurs temps de travail. Les leviers identifiés par les plasticien·nes pour y répondre sont pluriels, et par ordre d'importance, nous pouvons citer :

- rencontrer des professionnel·les,
- créer de la mise en réseau,
- bénéficier d'accompagnements,
- développer une politique d'atelier-logement et d'espaces de travail,
- augmenter le financement public pour la recherche-crédation.

Les répondant-es ont soulevé d'autres attentes, et notamment pour les femmes la prise en compte des situations familiales dans l'environnement professionnel.

Si certaines pistes relèvent de chantiers politiques nationaux, des actions territoriales, privées ou publiques, peuvent être renforcées ou émerger selon les géographies artistiques. Amorcer cette réflexion est aussi l'un des enjeux de l'étude afin d'accompagner la décision publique, la construction d'une politique culturelle en faveur des arts visuels, et l'organisation collective de ce secteur professionnel en structuration.

Les données de cette étude, dont les cartographies et les graphiques, ont été recueillies par l'agence amac entre octobre et décembre 2022. Ce rapport a été réalisé par l'agence amac et air de Midi. La reproduction des données est interdite sans autorisation préalable. L'identité visuelle d'air de Midi ainsi que la conception graphique de la synthèse et du rapport ont été réalisés par rovo.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les 1762 artistes qui ont pris le temps de répondre au questionnaire diffusé dans le cadre de cette enquête. Nous sommes tout particulièrement reconnaissants aux membres du comité de pilotage et aux structures qui nous ont apporté leur concours tout au long de ce projet ainsi qu'à nos partenaires et soutiens institutionnels.

Merci aux membres d'air de Midi, aux autres structures et réseaux professionnels, et à toutes les personnes qui ont contribué au relai de cette enquête.

Nous saluons le professionnalisme et l'efficacité de l'agence amac — Virginie Lardièrre et Céline Guimbertaud — qui ont mené cette enquête, et de Claire Hugonnet, coordinatrice d'air de Midi, pour la coordination et la gestion.

Nos remerciements également au Mo.Co. — Montpellier contemporain, son directeur Numa Hambursin, son équipe ainsi que la Ville de Montpellier pour l'accueil et le soutien à l'organisation de la journée restitutive de l'enquête le 29 novembre 2023.

Et enfin, nous remercions la Région Occitanie - Pyrénées / Méditerranée pour avoir financé cette enquête.

MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE

Marie Béatrice Angelé (conseillère pour les arts plastiques – Drac Occitanie), Christian Debize (directeur de l'Ésban – école supérieure des beaux arts de Nîmes), Catherine Dumon-Lafuente (conseillère pour les arts plastiques – Drac Occitanie), Lauriane Gricourt (conservatrice / curator des Abattoirs, Musée-Frac Occitanie Toulouse), Estelle Giron (présidente du LMAC – Laboratoire des Médiations en Art Contemporain et chargée des publics à Lieu Commun *artist run space*), Pauline Grasset (chargée de l'accompagnement professionnel au BBB centre d'art), Claire Hugonnet (coordinatrice d'air de Midi, réseau art contemporain en Occitanie), Victoria Klotz (artiste autrice, membre du CAAP), Valérie Mazouin, directrice de la Chapelle Saint-Jacques centre d'art contemporain), Stefania Meazza (coordinatrice générale de Documents d'artistes Occitanie), Manuel Pomar (directeur de Lieu Commun *artist run space* et co-président d'air de Midi), Paul De Sorbier, (directeur de la Maison Salvan), Camille Triquet (chargée d'information ressources à la Fraap, Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens). La Région Occitanie Pyrénées / Méditerranée était invitée au comité de pilotage comme observateur. Elle était représentée par Stéphanie Sobezyk (responsable du service art contemporain à la Direction de la culture et du patrimoine) et Cendrine Krempp (chargée de mission art contemporain à la Direction de la culture et du patrimoine).

ANNEXES

GLOSSAIRE

ADAGP

voir aussi les Organismes de Gestion Collective (OGC) Société des auteurs dans les arts graphiques et plastiques : organisme de gestion collective des droits d'auteur dans le domaine des arts graphiques et plastiques, fondé en 1953 à l'initiative d'artistes. L'ADAGP gère l'ensemble des droits patrimoniaux reconnus aux auteurs pour tous les modes d'exploitation : livre, presse, publicité, produits dérivés, enchères, vente en galerie, télévision, vidéo à la demande, sites internet, plateformes de partage entre utilisateurs, etc. L'ADAGP représente aujourd'hui près de 200 000 artistes du monde entier.

AFDAS

Opérateur de compétences (OPCO) des secteurs de la culture, des industries créatives, des médias, de la communication, des télécommunications, du sport, du tourisme, des loisirs et du divertissement. Cette association loi 1901 est créée en 1972 à l'initiative des partenaires sociaux du spectacle vivant (et nommée « Assurance formation des activités du spectacle ») et en vue d'appliquer la loi du 16 juillet 1971 relative à la formation professionnelle dans les entreprises du spectacle. Son champ d'action s'est progressivement élargi en accueillant d'autres secteurs d'activité dont le cinéma, l'audiovisuel en 1987, les loisirs en 1990, la presse écrite et l'édition en 2011 et les arts graphiques et plastiques auteurs en 2013.

AFFILIÉ·ES

ET ASSUJETTIS

« être affilié·e » signifiait jusqu'en 2019 cotiser et bénéficier de l'entière couverture sociale du régime des artistes-auteurs. « Être assujetti·e » signifiait avoir des revenus d'activités créatrices qui relèvent du régime social des artistes-auteurs, donc cotiser sur ses revenus sans bénéficier de l'ensemble des droits sociaux de ce régime social (source CAAP, article « Régime social 2019 : Tous « affiliés » ? Décryptage de l'annonce de la « suppression de la distinction affilié / assujetti », site internet www.caap.asso.fr)

AGESSA

L'Association pour la Gestion de la Sécurité Sociale des Auteurs était l'organisme de gestion du recouvrement des cotisations sociales pour les écrivains, auteurs d'écrits littéraires ou scientifiques, traducteurs, compositeurs de musique, chorégraphes, auteurs d'œuvres cinématographiques, audiovisuelles et multimédia, et les photographes. **La Maison des Artistes (MDA)** était le second organisme de gestion du recouvrement des cotisations sociales des artistes auteurs, dédié aux auteurs d'arts graphiques et plastiques : peinture, sculpture, illustration, graphisme, gravure, tapisserie, création textile, céramique, notamment.

À compter du 1^{er} janvier 2019 le recouvrement des cotisations sociales des artistes auteurs est confié à l'Urssaf Limousin. L'Agessa et la MDA conservent les missions concernant :

- l'instruction des dossiers et à la prononciation de l'affiliation des artistes-auteurs et des artistes-autrices
- leur rôle de guichet et d'accueil
- la gestion de l'action sociale pour les artistes auteurs et autrices

ARTIST-RUN SPACES

Espaces d'exposition ouverts et gérés par des artistes, les artist-run spaces ont engagé un mouvement de réappropriation et d'expérimentation des espaces dédiés à l'art depuis la fin des années 1960.

CAAP

Le Comité Pluridisciplinaire des Artistes Auteurs et des Artistes Autrices est une organisation syndicale nationale qui défend les intérêts moraux et matériels des artistes-auteurs et des artistes-autrices quel que soit leur domaine de création artistique : œuvres littéraires et dramatiques, musicales et chorégraphiques, audiovisuelles et cinématographiques, graphiques et plastiques, ainsi que photographiques.

Le CAAP est membre fondateur de l'USOPAVE (Union des Syndicats et Organisations Professionnelles des Arts Visuels et de l'Écrit), intersyndicale nationale qui regroupe des organisations professionnelles nationales exerçant des professions et métiers similaires ou connexes dans le domaine des arts visuels, et de la FRAAP, fédération ouverte à toutes les associations et collectifs d'artistes plasticien·nes.

CNAP

Le Centre National des Arts Plastiques est un établissement public du ministère de la Culture ayant pour mission de soutenir et de promouvoir la création contemporaine dans tous les domaines des arts visuels. Le Cnap intervient dans l'économie artistique en tant que collectionneur public et par des actions de soutien à la création. Il enrichit, pour le compte de l'État, une collection nationale dénommée Fonds national d'art contemporain. Enfin, Le Cnap contribue à l'innovation artistique, en allouant un soutien aux artistes engagés dans une démarche expérimentale, et accompagne économiquement les projets des professionnel·les de l'art contemporain (galeristes, éditeur·rices, restaurateur·rices d'art ou encore critiques d'art).

DEPS

Le Département des Études de la Prospective et des Statistiques est le service de collecte, de recherche et prospective du ministère de la Culture et réalise à ce titre des études quantitatives et qualitatives destinées à documenter l'activité culturelle en France et éclairer la décision publique.

DNSEP

Le Diplôme national supérieur d'expression plastique sanctionne un cursus de cinq années d'études post-baccalauréat dans les écoles nationales, régionales et municipales d'art sous tutelle du ministère de la Culture en France. Il se prépare en 2 ans, après le DNA (diplôme national d'art) qui sanctionne trois années d'enseignement post-baccalauréat.

DRAC

La Direction Régionale des Affaires Culturelles est chargée de conduire la politique culturelle de l'État dans la région et les départements qui la composent, notamment dans les domaines du patrimoine, de l'architecture, de l'archéologie, des monuments historiques, du cinéma, du livre et la lecture, des arts plastiques et du spectacle vivant.

FRAAP

La Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiennes et plasticiens poursuit un but d'intérêt général, de représentation, de défense et de promotion des associations et des collectifs de ces artistes sur le plan national.

INTERDISCIPLINARITÉ

L'interdisciplinarité s'appuie sur un échange, des dialogues entre plusieurs disciplines - à savoir différents champs de la connaissance, des domaines d'activités ou matières d'enseignements et d'études. La visée de l'interdisciplinarité est d'enrichir la perception d'un objet d'étude par la polysémie des approches, chaque discipline restant garante de son contenu et de ces apports. Le terme interdisciplinarité, dans le domaine des arts, désigne des phénomènes d'hybridations de formes artistiques créant une œuvre entre les disciplines (exemple : performance, multimédia).

PLURIDISCIPLINARITÉ

La pluridisciplinarité est basée sur une juxtaposition d'approches de spécialistes sur l'étude d'un même objet, l'objectif visé est d'utiliser les complémentarités disciplinaires pour résoudre un problème. L'objet tend ici à faire converger les disciplines. Le terme pluridisciplinarité ou multidisciplinarité en art désigne le côtoiement des disciplines au sein d'une création (exemple : une installation mêlant un film, du son et un décor de théâtre).

INSEE

L'Institut national de la statistique et des études économiques collecte, produit, analyse et diffuse les informations sur l'économie et la société française.

OPCO

Les onze Opérateurs de Compétences sont chargés depuis le 1er avril 2019 d'accompagner la formation professionnelle. Ils remplacent les anciens organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA), et ont pour missions de financer l'apprentissage, d'aider les branches à construire les certifications professionnelles et d'accompagner les PME pour définir leurs besoins en formation.

ORGANISMES DE GESTION COLLECTIVE (OGC)

Ces sociétés de gestion facilitent l'exercice des droits d'auteur (à savoir les droits collectifs et les droits exclusifs pour la reproduction, le droit de représentation et les droits de suite) pour les auteur·ices qui en sont sociétaires. Elles favorisent l'exploitation licite des œuvres en centralisant leur gestion. En France il existe 22 sociétés qui gèrent chacune des branches artistiques ou des industries créatives, pour les arts visuels il s'agit de l'**ADAGP** (société des Auteurs Dans les Arts Graphiques et Plastiques), de la **SAIF** (Société des Auteurs de l'Image Fixe) et pour les auteur·rice·s d'œuvres multimédia la **SCAM** (Société Civile des Auteurs Multimédia).

PLASTICIEN·NE

Un plasticien est un·e artiste ayant pour média d'expression artistique des techniques ou des supports matériels variés, dits « plastiques ». Le mot vient du grec et désigne au départ tout ce qui peut être modelé. On inclut dans cette sphère, la sculpture, la céramique, la peinture, le dessin, la gravure, le numérique, la vidéo, la performance...

SAIF

voir aussi les organismes de Gestion collective (OGC) Société des auteurs des arts visuels et de l'image fixe créée en 1999, la SAIF gère les droits de plus de 8 500 auteur·ices des arts visuels (architectes, designers, photographes, dessinateurs, illustrateurs, graphistes, peintres, plasticiens, sculpteurs, ...) et pour tous les modes d'exploitation.

SCAM

voir aussi les organismes de Gestion collective (OGC) Société civile des auteurs multimédia créée en 1981 par 24 auteurs-réalisateurs, autrices-réalisatrices de documentaires, la SCAM rassemble des réalisateur·rices, des auteur·ices d'entretiens et de commentaires, des écrivains, traducteur·rices, journalistes, vidéastes, photographes, illustrateur·rices et dessinateur·rices.

SIRET

Système d'identification du Répertoire des Établissements est un code à 14 chiffres, il se compose du numéro Siren de 9 chiffres qui permet d'identifier l'entreprise, et un numéro de 5 chiffres permettant d'identifier l'établissement. Il est délivré par l'Insee à chaque entreprise créée, et permet de les suivre pendant toute leur vie juridique.

SNAP-CGT

Le Syndicat National des Artistiques Plasticien·nes - Confédération Générale du Travail est une structure syndicale nationale représentative qui doit son existence à la volonté d'artistes de s'organiser eux-mêmes et elles-mêmes, sur l'ensemble du territoire. Il est un pôle de réflexions, de propositions et d'actions voulant contribuer à promouvoir des conditions d'accomplissement des créations plastiques les plus diverses.

URSSAF

L'Union de Recouvrement pour la Sécurité Sociale et les Allocations Familiales est un organisme gouvernemental et officiel qui se charge de collecter les cotisations et contributions sociales des entreprises dans le but d'assurer la gestion de la trésorerie de la Sécurité Sociale. Les artistes-auteur·ices, diffuseurs, commerces d'art relèvent donc désormais de l'**Urssaf Limousin** pour les déclarations et le règlement des cotisations et contributions de Sécurité sociale relatives aux rémunérations versées à compter du 1er janvier 2019. L'INPI sera compétente pour prendre en charge toutes les démarches de création, modification de situation, modification ou cessation d'activité.

TESTS DE REPRÉSENTATIVITÉ

| Répartition par Département | | |
|-----------------------------|-----------------|-------------|
| Départements | Population mère | Échantillon |
| Ariège | 3 | 5 |
| Aude | 6 | 6 |
| Aveyron | 4 | 4 |
| Gard | 14 | 12 |
| Haute-Garonne | 22 | 31 |
| Gers | 3 | 3 |
| Hérault | 24 | 23 |
| Lot | 6 | 4 |
| Lozère | 1 | 1 |
| Hautes-Pyrénées | 2 | 2 |
| Pyrénées-Orientales | 6 | 2 |
| Tarn | 6 | 5 |
| Tarn-et-Garonne | 3 | 2 |
| TOTAL | 100 | 100 |

| Répartition par genre | | |
|-----------------------|-----------------|--------------|
| Genre | Population mère | Échantillon* |
| Homme | 50 | 43 |
| Femme | 50 | 52 |

* 2 % des répondant-es sont non binaires et 3 % n'ont pas souhaité répondre

| Répartition par âge | | |
|---------------------|-----------------|-------------|
| âge | Population mère | Échantillon |
| moins de 40 ans | 22 | 23 |
| plus de 40 ans | 78 | 77 |

GRILLE DES ENTRETIENS

SUJET: LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES ARTISTES

Phase introductive

OBJECTIFS

- Présentation de l'objet de l'entretien
- Amener l'artiste à préciser son parcours, sa pratique

OBJECTIFS SOUS-JACENTS

- Préciser le profil de l'artiste interviewé
- Préciser sa pratique et son réseau de diffusion
- Connaître les raisons de sa présence/installation en Occitanie
- Identifier ce qui a aidé à la construction de son parcours (étapes, soutiens, etc.)
- Repérer comment le genre a pu jouer sur la construction de leur parcours, sur le fond de leur activité

Phase de centrage du sujet

OBJECTIFS

- Connaître les conditions de travail de l'artiste et son environnement professionnel

OBJECTIFS SOUS-JACENTS

- Connaître la situation actuelle de l'artiste (activité, projets)
- Déterminer si l'artiste dispose d'un espace de travail
- Connaître l'environnement professionnel de l'artiste
- Déterminer la manière dont s'organise l'activité artistique
- Préciser l'économie relative à cette activité

Phase d'approfondissement du sujet

OBJECTIFS

- Identifier les freins et leviers rencontrés, leurs caractéristiques (quant au développement de l'activité artistique)
- Repérer des situations et problématiques inhérentes au territoire, à son activité, à sa condition d'artiste
- Préciser la temporalité de l'activité artistique (conception, projet, résidences, pluriactivité, etc.)
- Aborder la manière dont l'artiste se projette concernant son activité (développement, perspectives, place dans la société, fin de carrière/ retraite)
- Aborder la question de l'engagement artistique (en tant que choix de vie, engagement intellectuel, politique)

OBJECTIFS SOUS-JACENTS

- Connaître les rapports des artistes avec acteurs et professionnels des arts visuels (région/hors région), l'influence de l'écosystème sur leur pratique/activité, question de l'offre et de la demande
- Connaître les liens avec les autres artistes et collectifs du territoire, la place du collectif et les logiques de concurrence (entre artistes et secteurs artistiques)
- Identifier les facilités/difficultés d'accès à des espaces de travail, lieux de production, équipements, fablab, etc.
- Identifier les solutions et/ou initiatives existantes pour pallier les difficultés rencontrées ou permettre la réalisation de projets
- Identifier leur connaissance des ressources professionnelles existantes
- Identifier les leviers de développement de manière générale

Phase de conclusion

OBJECTIFS

- Ramener l'artiste à sa situation actuelle
- Clore l'entretien

QUESTIONNAIRE

1 VOTRE ACTIVITÉ ARTISTIQUE

1. Votre pratique s'exerce-t-elle majoritairement avec: Un médium artistique principal

Plusieurs médiums artistiques

2. Si elle s'exerce avec un médium artistique principal, pouvez-vous préciser lequel:

- | | |
|---|--|
| <input type="radio"/> Dessin | <input type="radio"/> Vidéo |
| <input type="radio"/> Gravure / estampe / sérigraphie | <input type="radio"/> Graffiti / art urbain |
| <input type="radio"/> Installation | <input type="radio"/> Vitrail |
| <input type="radio"/> Arts numériques | <input type="radio"/> Céramique |
| <input type="radio"/> Peinture | <input type="radio"/> Arts textiles |
| <input type="radio"/> Réalisation de plasticien | <input type="radio"/> Design |
| <input type="radio"/> Performance | <input type="radio"/> Edition |
| <input type="radio"/> Photographie | <input type="radio"/> Autre (merci de préciser): ... |
| <input type="radio"/> Illustration | |
| <input type="radio"/> Sculpture | |

3. Si elle s'exerce avec plusieurs médiums artistiques, pouvez-vous préciser lesquels:

- | | |
|---|--|
| <input type="radio"/> Dessin | <input type="radio"/> Sculpture |
| <input type="radio"/> Gravure / estampe / sérigraphie | <input type="radio"/> Vidéo |
| <input type="radio"/> Installation | <input type="radio"/> Graffiti / art urbain |
| <input type="radio"/> Arts numériques | <input type="radio"/> Vitrail |
| <input type="radio"/> Peinture | <input type="radio"/> Céramique |
| <input type="radio"/> Réalisation de plasticien | <input type="radio"/> Arts textiles |
| <input type="radio"/> Performance | <input type="radio"/> Design |
| <input type="radio"/> Photographie | <input type="radio"/> Edition |
| <input type="radio"/> Illustration | <input type="radio"/> Autre (merci de préciser): ... |

4. Développez-vous votre pratique artistique:

- | | |
|--|--|
| <input type="radio"/> Seule | <input type="radio"/> Dans des projets de création collectifs avec des artistes d'autres domaines artistiques (musique, théâtre, danse, cinéma...) |
| <input type="radio"/> Dans des projets de création collectifs avec des artistes des arts visuels | |

5. Dans quel espace de travail (atelier, bureau...) exercez-vous principalement votre activité artistique?

- | | |
|---|--|
| <input type="radio"/> J'ai un espace de travail à domicile | <input type="radio"/> Je partage un espace avec d'autres créateurs et/ou entrepreneurs (ex. tiers lieux) |
| <input type="radio"/> J'ai un espace individuel en dehors de mon domicile | <input type="radio"/> Je n'ai pas d'espace de travail dédié à mon activité artistique |
| <input type="radio"/> Je partage un espace avec d'autres artistes | <input type="radio"/> Autre (merci de préciser): ... |

6. Si vous disposez d'un espace de travail, selon quelle modalité l'occupez-vous:

- | | |
|---|---|
| <input type="radio"/> Je suis locataire | <input type="radio"/> Je bénéficie d'une mise à disposition gracieuse |
| <input type="radio"/> Je suis propriétaire | <input type="radio"/> Autre (merci de préciser): ... |
| <input type="radio"/> J'ai une convention d'occupation signée auprès d'une collectivité | |

6bis. Si vous ne disposez pas d'un espace de travail pouvez-vous nous en indiquer la principale raison:

- | | |
|---|---|
| <input type="radio"/> Ma pratique ne nécessite pas d'espace de travail dédié | <input type="radio"/> Le coût d'un espace de travail est trop élevé |
| <input type="radio"/> J'ai des difficultés à trouver un espace de travail disponible par manque d'offre de lieux de travail à proximité | <input type="radio"/> Autre (merci de préciser): ... |

7. Votre espace de travail est-il adapté à votre activité artistique?

- | | |
|---------------------------|---------------------------|
| <input type="radio"/> Oui | <input type="radio"/> Non |
|---------------------------|---------------------------|

8. (Si non) Pour quelle(s) raisons:

- | | |
|---|--|
| <input type="radio"/> Convention d'occupation trop courte | <input type="radio"/> Manque de dynamique collective (dû à atelier individuel) |
| <input type="radio"/> Manque de lumière | <input type="radio"/> Manque de surface de travail |
| <input type="radio"/> Accès à l'eau | <input type="radio"/> Manque surface de stockage |
| <input type="radio"/> Manque d'isolation thermique | <input type="radio"/> Manque de surface d'accrochage |
| <input type="radio"/> Manque d'isolation phonique | <input type="radio"/> Autre (merci de préciser): ... |
| <input type="radio"/> Isolement géographique | |

9. Afin de réaliser vos œuvres, diriez-vous que votre matériel (informatique, technique) et outillage sont adaptés à votre pratique:

- Oui Non

10. (Si non) De quel matériel auriez-vous besoin pour exercer votre pratique actuelle:

- Du matériel informatique (ordinateur, tablette, imprimante...)
- Des logiciels professionnels
- Des appareils photo, caméra, etc.
- Un équipement de production spécialisée (four à céramique, presse...)
- De l'outillage
- Autre (merci de préciser): ...

11. Pour votre production, avez-vous recours à des outils, des équipements ou des espaces mutualisés:

- Oui, fréquemment Non
- Oui, un peu Je ne suis pas concerné-e

12. Concernant les outils que vous utilisez pour vos créations, en êtes-vous principalement:

- Propriétaire, co-propiétaire Autre (merci de préciser): ...
- Usager sans contrepartie financière
- Usager avec une contrepartie financière

13. Dans le cadre de votre activité artistique avez-vous recours à la sous-traitance:

- Oui, fréquemment Non
- Oui, un peu Je ne suis pas concerné-e

14. Si oui (fréquemment ou un peu) Vous diriez avoir recours à la sous-traitance afin de:

- Contribuer à la réalisation d'une pièce ou d'un projet artistique Les deux
- Pallier à un manque d'équipement ou de compétences techniques Autre:

15. Afin de faire connaître votre activité artistique, utilisez-vous les outils de communication suivants:

- Un site Internet ou un blog personnel Un dossier artistique (PDF ou imprimé)
- Un site internet collectif (Documents d'artistes, artistes d'Occitanie, artstation...)
- Les réseaux sociaux Des cartes de visite
- Autre (merci de préciser): ...

16. En tant qu'artiste êtes-vous membre:

- D'un collectif d'artistes Je ne suis pas membre d'une association, d'un collectif d'artiste ou d'une organisation professionnelle
- D'une organisation syndicale Autre (merci de préciser): ...
- D'une association artistique professionnelle
- D'une société d'auteurs (ADAGP, SAIF, SCAM)

17. À combien d'expositions, salons ou événements artistiques avez-vous participé en 2019: (*champ libre*)

18. Dans quels lieux vos œuvres ont-elles été exposées en 2019:

- Salons, Foires Bibliothèques, médiathèques
- Entreprises privées Fondations
- Cafés, restaurants, hôtels Événement en plein air, espaces publics
- Espaces d'exposition gérés par une collectivité Festivals
- Votre atelier personnel Établissements scolaires
- Galeries marchandes Lieux d'artistes autogérés, artists run space
- Galeries non marchandes Plateformes numériques
- Centres d'art contemporain, Frac, artothèques, musées d'art contemporain Je n'ai pas exposé en 2019
- Musées (autres qu'en art contemporain) Autres lieux (merci de préciser): ...

19. Dans quel(s) territoire(s) géographique(s) se situent les lieux où vous avez exposé en 2019:

| | En Occitanie | En France (hors Occitanie) | En Île-de-France | En Europe | International |
|--|--------------|-------------------------------|------------------|-----------|---------------|
| Salons, Foires | | | | | |
| Entreprises privées | | | | | |
| Cafés, restaurants, hôtels | | | | | |
| Espaces d'exposition gérés par une collectivité | | | | | |
| Votre atelier personnel | | | | | |
| Galeries marchandes | | | | | |
| Galeries non marchandes | | | | | |
| Centres d'art contemporain, Frac, artothèques, musées art contemporain | | | | | |
| Musées (autres) | | | | | |
| Bibliothèques, médiathèques | | | | | |
| Établissements scolaires | | | | | |
| Festivals | | | | | |
| Lieux auto-gérés, artists run space | | | | | |
| Plateformes numériques | | | | | |
| Autres lieux | | | | | |

20. Avez-vous été depuis 2019 représenté-e par une ou plusieurs galerie(s) d'art?

- Oui, par une galerie d'art
 Oui, par une galerie d'art en ligne
 Oui, par plusieurs galeries d'art
 Non

2 VOTRE SITUATION SOCIOPROFESSIONNELLE

21. Exercez-vous une activité artistique dans les arts visuels à titre professionnel?

- Oui
 Non

22. Votre activité artistique est-elle déclarée en tant qu'artiste auteur auprès des services fiscaux?

- Oui
 Je ne sais pas
 Non

23. (si oui) En quelle année avez-vous déclaré votre activité artistique aux services fiscaux?

24. (si oui) Pouvez-vous indiquer votre code APE?

Numéro indiqué sur votre récépissé Insee disponible sur <https://avis-situation-sirene.insee.fr/> ou sur le site Internet www.infogreff.fr (en entrant votre n° Siret)

- 90.03A Création artistique relevant des arts plastiques
 74.10 Z Activité spécialisée de design
 90.03B Autre création artistique
 Je ne suis pas concerné-e
 74.20 Z Activité Photographique
 Je ne sais pas
 Autre (merci de préciser): ...

25. Votre activité artistique est-elle déclarée auprès de la sécurité sociale des artistes (Maison des Artistes/Agessa jusqu'en 2019, puis Urssaf Limousin)? (un seul choix possible)

- Oui
 Je ne sais pas
 Non

26. (si oui) En quelle année avez-vous déclaré votre activité artistique à la sécurité sociale des artistes?

27. (si non ou je ne sais pas) Pour quelles raisons n'avez pas souhaité déclarer votre activité artistique à la sécurité sociale des artistes auteurs :

- Je ne connais pas (ou mal) le statut d'artiste auteur
- J'ai une autre activité professionnelle principale
- Mes revenus artistiques sont peu importants et/ou irréguliers
- Je crains de perdre d'autres allocations (RSA, chômage, aide au logement...)
- Je ne suis pas à l'aise avec les déclarations administratives
- Autre (merci de préciser): ...

28. Quelle est votre situation socioprofessionnelle actuelle?

- Agent de la fonction publique
- Artisan
- Artiste auteur-riche (relevant de la sécurité sociale des artistes)
- Bénéficiaire des prestations CAF (RSA, prime d'activité et/ou AAH)
- Constitué-e en société
- Demandeur-se d'emploi
- Intermittent-e du spectacle
- Micro-entreprise (auto-entreprise)
- Profession libérale
- Salarié-e d'une administration ou collectivité publique
- Salarié-e d'une école d'art supérieure d'Occitanie
- Salarié-e d'une école d'art supérieure hors Occitanie
- Salarié-e du secteur privé
- Autre (merci de préciser): ...

29. Votre situation socioprofessionnelle a-t-elle changé depuis 2019?

- Oui
- Non

30. (si oui) Quelle était votre situation socioprofessionnelle en 2019:

- Agent de la fonction publique
- Artisan
- Artiste auteur-riche (relevant de la sécurité sociale des artistes)
- Bénéficiaire des prestations CAF (RSA, prime d'activité et/ou AAH)
- Constitué-e en société
- Demandeur-se d'emploi
- Intermittent-e du spectacle
- Micro-entreprise (auto-entreprise)
- Profession libérale
- Salarié-e d'une administration ou collectivité publique
- Salarié-e d'une école d'art supérieure d'Occitanie
- Salarié-e d'une école d'art supérieure hors Occitanie
- Salarié-e du secteur privé
- Autre (merci de préciser): ...

31. Quels impacts la Covid a-t-elle eu sur votre activité professionnelle: (3 réponses max)

- Perte d'activité
- Perte de pouvoir d'achat
- Perte de couverture sociale
- Cessation d'activité
- Changement de lieu de vie ou de travail
- Changement de clientèle
- Diversification des activités
- Reconversion professionnelle
- Aucun impact
- Autre (merci de préciser): ...

32. Avez-vous bénéficié d'un dispositif d'aide suite à la Covid:

- Oui
- Non

33. (Si oui) Pouvez-vous indiquer le(s) dispositif(s) de soutien que vous avez obtenu(s) en 2020 et/ou 2021 suite aux répercussions de la Covid:

- Fonds de solidarité national
- Fonds d'urgence ou secours exceptionnel du Cnap
- Report ou exonération de loyers d'atelier
- Report ou exonération des cotisations sociales
- Report ou exonération de loyers d'habitation
- Fonds de solidarité régional (L'OCCAL - Région Occitanie)
- Autre (merci de préciser): ...

34. (Si non) Pour quelle raison principale n'avez-vous pas bénéficié de soutien:

- Je n'étais éligible à aucun dispositif
- Par manque d'informations sur les dispositifs existants
- Les modalités d'accès aux dispositifs étaient trop complexes
- Ma demande a été refusée
- Je n'ai pas sollicité d'aide
- Autre (merci de préciser): ...

3 VOS REVENUS ARTISTIQUES ET GLOBAUX

35. Sur l'ensemble de vos activités professionnelles en 2019, quelles sont celles qui génèrent vos principales sources de revenus:

- Ma pratique artistique (ventes, droits d'auteur, bourses, honoraires, etc.)
- Les activités complémentaires que j'exerce dans les arts visuels (enseignement, animation, médiation, régie, etc.)
- Les activités que j'exerce dans d'autres domaines artistiques
- (musique, théâtre, littérature, cinéma...)
- Une activité dans un domaine non artistique
- Je n'ai pas eu de revenus en 2019
- Autre (merci de préciser): ...

36. Les revenus issus de votre pratique artistique dans les arts visuels en 2019 sont majoritairement:**(3 choix maximum)**

- Les aides publiques (collectivité, Drac, Cnap...)
- Des commandes artistiques et 1%
- Commande privée (particuliers, entreprises)
- Droits d'auteur (présentation publique, reproduction, adaptation, droits de suite)
- Honoraires (rémunération temps de travail)
- Prix, bourses
- Bourse de résidence
- Vente via galeries, marchands
- Vente directe à des particuliers
- Vente directe à des entreprises
- Acquisition collection publique (Frac, musée, artothèque, etc.)
- Autre (merci de préciser): ...

37. Pouvez-vous préciser la tranche dans laquelle se situent le chiffre d'affaires de votre activité artistique en 2019:

- De 0 à 3 000 €
- De 3 000 à 5 000 €
- De 5 000 à 10 000 €
- De 10 000 à 20 000 €
- De 20 000 à 30 000 €
- De 30 000 à 50 000 €
- De 50 000 à 100 000 €
- Plus de 100 000 €

38. Votre chiffre d'affaires 2019, provenait-il de diffuseurs ou acheteurs situés:

- oui, totalement
- oui, un peu
- non
- En Occitanie
- En Ile-de-France
- En France (hors Occitanie)
- En Europe
- À l'international

39. Si vous avez vendu des œuvres en 2019, pouvez-vous préciser dans quelle tranche se situe le montant de vos ventes:

- De 0 à 3 000 €
- De 3 000 à 5 000 €
- De 5 000 à 10 000 €
- De 10 000 à 20 000 €
- De 20 000 à 30 000 €
- De 30 000 à 50 000 €
- De 50 000 à 100 000 €
- Plus de 100 000 €

40. Si vous avez obtenu une aide publique en 2019, pouvez-vous préciser laquelle ou lesquelles?

- Cnap - soutien à un projet artistique
- Cnap - secours exceptionnel
- Drac- aide individuelle à la création
- Drac- allocation d'installation d'atelier
- Drac- allocation d'acquisition de matériel
- Région - aide à la mobilité
- Région - aide à la création
- Région - aide à l'acquisition de matériel
- Autre (merci de préciser): ...

41. Si vous avez exercé une ou plusieurs autres activités rémunérées dans le champ des arts visuels pouvez-vous préciser laquelle ou lesquelles:

- Enseignement, transmission (conférences, tables rondes etc....)
- Animation d'ateliers de pratiques artistiques (association ou école municipale)
- Commissariat d'exposition
- Régie d'exposition
- Médiation d'exposition
- Production d'œuvres d'autres artistes
- Scénographie
- Critique, écriture
- Aucune
- Autre (merci de préciser): ...

42. Pouvez-vous indiquer la tranche dans laquelle se situaient en 2019 les revenus issus de ces activités complémentaires:

- De 0 à 3 000 €
- De 3 000 à 5 000 €
- De 5 000 à 10 000 €
- De 10 000 à 20 000 €
- De 20 000 à 30 000 €
- De 30 000 à 50 000 €
- De 50 000 à 100 000 €
- Plus de 100 000 €

43. En 2019, perceviez-vous les ressources suivantes:

- Pension, rente (retraite, invalidité, etc.)
- Indemnité chômage
- RSA
- Allocation aux Adultes Handicapés (AAH), Allocation de Solidarité Spécifique (ASS)
- Soutien familial (conjoint, famille, proche)
- Aucun
- Autre (merci de préciser): ...

44. Pouvez-vous indiquer la tranche dans laquelle se situent vos revenus imposables personnels (toutes activités confondues) en 2019:

- De 0 à 5 000 €
- De 5 000 à 10 000 €
- De 10 000 à 20 000 €
- De 20 000 à 30 000 €
- De 30 000 à 50 000 €
- De 50 000 à 100 000 €
- Plus de 100 000 €

45. Pouvez-vous indiquer la tranche dans laquelle se situent les revenus imposables de votre foyer en 2019:

- | | |
|--|---|
| <input type="radio"/> De 0 à 5000 € | <input type="radio"/> De 30 000 à 50 000 |
| <input type="radio"/> De 5 000 à 10 000 € | <input type="radio"/> De 50 000 à 100 000 € |
| <input type="radio"/> De 10 000 à 20 000 € | <input type="radio"/> Plus de 100 000 € |
| <input type="radio"/> De 20 000 à 30 000 € | |

4 VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL

46. Avez-vous suivi une formation initiale dans l'enseignement artistique supérieur:

- | | |
|---------------------------|---------------------------|
| <input type="radio"/> Oui | <input type="radio"/> Non |
|---------------------------|---------------------------|

47. (Si oui) Dans votre cursus d'enseignement artistique supérieur, quel est le diplôme le plus élevé que vous avez obtenu:

- | | |
|---|---|
| <input type="radio"/> DSRA (Diplôme Supérieur de Recherche Artistique) | <input type="radio"/> Doctorat universitaire d'arts plastiques |
| <input type="radio"/> DNSEP (Diplôme National Supérieur d'expression plastique) | <input type="radio"/> Agrégation |
| <input type="radio"/> DNAP (Diplôme National d'arts plastiques) | <input type="radio"/> Capes |
| <input type="radio"/> DNAT (Diplôme National d'arts et Techniques) | <input type="radio"/> Maître/Master universitaire d'arts plastiques |
| <input type="radio"/> Diplôme d'architecture | <input type="radio"/> Licence universitaire d'arts plastiques |
| | <input type="radio"/> Autre (merci de préciser): ... |

48. (Si oui) En quelle année avez-vous obtenu votre dernier diplôme:

49. (Si non) Dans quel domaine avez-vous suivi votre formation initiale:

50. (Si non) Pouvez-vous indiquer le niveau le plus élevé obtenu:

- | | |
|---------------------------------|---------------------------------|
| <input type="radio"/> < BAC | <input type="radio"/> BAC + 5 |
| <input type="radio"/> BAC | <input type="radio"/> > BAC + 5 |
| <input type="radio"/> BAC + 3/5 | |

51. Avez-vous suivi votre formation initiale en Occitanie?

- | | |
|---------------------------|---------------------------------|
| <input type="radio"/> Oui | <input type="radio"/> En partie |
| <input type="radio"/> Non | |

52. Pendant la construction de votre parcours artistique, qui a le mieux accompagné le développement de votre activité artistique: (3 choix maximum)

- | | |
|--|--|
| <input type="radio"/> École d'art (formation initiale) | <input type="radio"/> Lieux d'artistes autogérés, artists run space |
| <input type="radio"/> Musée, Frac, centre d'art contemporain, artothèque | <input type="radio"/> Collectionneur, acheteur privé |
| <input type="radio"/> Résidence d'artiste | <input type="radio"/> Évènement artistique (salon d'art, foire, festival, biennale...) |
| <input type="radio"/> Drac | <input type="radio"/> Organisme professionnel (syndicat, fédération, réseau professionnel) |
| <input type="radio"/> Région | <input type="radio"/> Structures non liées aux arts visuels |
| <input type="radio"/> Autres collectivités | <input type="radio"/> Aucun |
| <input type="radio"/> Galerie d'art privée | <input type="radio"/> Autre (merci de préciser): ... |
| <input type="radio"/> Structure culturelle associative | |
| <input type="radio"/> Artiste, collectif d'artistes | |

53. De quelle manière ces acteurs vous ont-ils soutenu: (3 choix maximum)

- | | |
|---|---|
| <input type="radio"/> Aide à la recherche | <input type="radio"/> Développement de financements |
| <input type="radio"/> Aide à la diffusion | <input type="radio"/> Intégration à un réseau professionnel |
| <input type="radio"/> Aide à la production | <input type="radio"/> Développement de compétences |
| <input type="radio"/> Mise à disposition d'un espace de travail | <input type="radio"/> Accompagnement professionnel général |
| <input type="radio"/> Amélioration de la visibilité | <input type="radio"/> Autre (merci de préciser): ... |

5 AVENIR ET BESOINS PROFESSIONNELS

54. Diriez-vous que votre production artistique prend en considération les enjeux de développement durable:

- | | |
|--|--|
| <input type="radio"/> Oui, tout à fait | <input type="radio"/> Pas du tout |
| <input type="radio"/> Oui, en partie | <input type="radio"/> Je ne me sens pas concerné-e |

55. De manière générale, quels sont selon vous les leviers permettant d'améliorer l'impact environnemental de votre production et diffusion artistique:

- Économiser les ressources
- Privilégier les circuits courts
- Collecter, trier, recycler
- Communiquer, informer
- Acheter des produits éco-conçus et recyclables
- Optimiser les déplacements
- Autre (merci de préciser): ...

56. Quelles évolutions professionnelles souhaitez-vous dans les trois prochaines années? (max 2 réponses possibles)

- Développer mon activité d'artiste
- Restreindre mon activité d'artiste
- Diversifier mon activité artistique
- Diversifier mon activité en dehors de la pratique artiste
- Changer de métier
- Arrêter de travailler, partir en retraite
- Ne rien changer
- Autre (merci de préciser): ...

57. Si vous souhaitez diversifier votre activité artistique, dans quel(s) domaine(s) l'envisagez-vous? (3 choix maximum)

- Formation
- Enseignement
- Animation d'ateliers de pratiques amateurs
- Commissariat d'exposition
- Régie d'exposition
- Médiation d'exposition
- Production d'œuvres d'autres artistes
- Scénographie
- Design
- Métier d'art
- Graphisme
- Critique, écriture
- Autre (merci de préciser): ...

58. Si vous souhaitez développer économiquement votre activité artistique, quels leviers souhaitez-vous activer: (3 choix maximum)

- Candidater à des aides publiques (collectivité, Région, Drac, Cnap...)
- Candidater à des commandes publiques et 1%
- Candidater pour des prix et bourses
- Candidater pour des résidences
- Développer les commandes et ventes auprès de particuliers
- Développer les commandes et ventes auprès d'entreprises
- Développer les ventes via galeries, marchands
- Développer la vente en ligne
- Appliquer les droits d'auteur (présentation, reproduction, adaptation, droits de suite)
- Proposer à l'acquisition de collection publique (Frac, musée, artothèque, etc.)
- Dégager du temps pour la recherche
- Favoriser la mobilité nationale et internationale
- Avoir recours à de l'assistance administrative ou technique
- Trouver un agent d'artiste
- Solliciter un emprunt bancaire pour investir
- Monter une société coopérative
- Obtenir un poste d'enseignement
- Appliquer / faire appliquer les droits d'auteurs
- Augmenter ses honoraires
- Autre (merci de préciser): ...

59. De manière générale, quels seraient selon vous les principaux leviers au développement de l'activité des artistes en Occitanie:

1. Matériel et espace de production (3 choix maximum)

- Mutualiser l'usage d'outils, machines
- Accéder à des achats groupés pour des matériaux
- Valoriser le circuit court, l'écologie, recyclage
- Développer une politique publique d'ateliers-logements
- Développer les lieux de travail
- Accéder à des espaces de stockage
- Accéder à des équipements de production partagés
- Aucun
- Autre (merci de préciser): ...

2. Information et Accompagnement (3 choix maximum)

- Bénéficier d'un accompagnement administratif, juridique, comptable
- Bénéficier d'un accompagnement à la production, création
- Bénéficier d'un accompagnement à la diffusion, communication
- Accéder aux appels à projet
- Accéder aux offres d'emploi - secteur artistique
- Accéder aux offres d'emploi - hors secteur artistique
- Accéder à des documents ressources (guides, annuaires)
- Accéder à des modèles (factures, contrat, dossier artistique, candidature...)
- Être informé-e sur la formation professionnelle
- Aucun
- Autre (merci de préciser):

3. Financements (3 choix maximum)

- Développer le financement pour l'acquisition de matériel, fournitures, logiciels
- Créer un financement pour réaliser des outils de communication
- Obtenir une application des droits d'auteur et contractualisation par les diffuseurs
- Multiplier les formats de bourse
- Augmenter le financement public du secteur des arts visuels (associations, institutions)
- Augmenter les projets artistiques en co-production entre plusieurs structures
- Développer le financement du temps de recherche et création
- Avoir accès au financement de la formation professionnelle
- Développer la mobilité nationale et internationale
- Développer l'accès à des espaces de travail (financement, aide achat, location, etc.)
- Aucun
- Autre (merci de préciser): ...

4. Écosystème (3 choix maximum)

- Rencontrer des artistes
- Rencontrer des professionnels (commissaires d'exposition, agents d'artistes, galeristes, critiques d'art, responsables d'institutions culturelles...)
- Rencontrer des collectionneurs, acheteurs, particuliers
- Rencontrer des élus ou des professionnels des collectivités territoriales
- Rencontrer des publics
- Être représenté-e par une galerie d'art
- Favoriser les liens avec son territoire de vie
- Développer un environnement sociétal bienveillant
- Valorisation de l'artiste
- Reconnaissance de l'importance de l'art dans la société (fabrique de biens communs, lien social, émancipation, recherche, innovation...)
- Aucun
- Autre (merci de préciser): ..

60. Pensez-vous trouver ces leviers en Occitanie?

- Oui, tout à fait
- Oui, un peu
- Pas du tout
- Je ne sais pas

6 VOTRE PROFIL**61. Quelle est votre tranche d'âge?**

- 18 - 25 ans
- 26 - 29 ans
- 30 - 39 ans
- 40 - 49 ans
- 50 - 59 ans
- 60 - 69 ans
- 70 ans et plus

62. Vous êtes?

- Une femme
- Un homme
- Non binaire
- Je ne souhaite pas répondre

63. Combien de personnes vivent habituellement dans votre foyer, y compris vous-même?**64. Quelles sont les personnes vivant avec vous?**

- Votre conjoint.e
- Votre (vos) enfant(s)
- Votre (vos) parent(s)
- D'autres personnes

65. Département de naissance**66. Depuis combien d'années résidez-vous ou travaillez-vous en Occitanie?****67. COMMUNE de résidence****68. COMMUNE d'exercice****7 VOS REMARQUES****69. Avez-vous des remarques à formuler pour mieux rendre compte de votre activité d'artiste ou de vos attentes vis-à-vis de cette enquête?****70. CONTACTS (non obligatoire)**

ARIÈGE (09)

CARLA-BAYLE
01 Galerie du Philosophe
 Association Rue des Arts
 place de l'Europe
 galerieduphilosophe.fr

LE MAS-D'AZIL
02 Caza d'Oro
 Centre International
 d'Art Contemporain
 15 rue du Temple
 cazadoro.org

AUDE (11)

CARCASSONNE
03 Le GRAPh
 Maison des Associations
 graph-cmi.org

MONTOLIEU
**04 La Coopérative-Musée
 Cérés Franco**
 5 route d'Alzonne
 collectionceresfranco.com

SIGEAN
05 L.A.C.
 Lieu D'art Contemporain
 1 Rue de la Berre,
 lac-narbonne.art

AVEYRON (12)

VILLEFRANCHE DE ROUERQUE

06 L'Atelier Blanc
 Espaces d'art contemporain
 chemin de la rive droite
 atelier-blanc.org

SAINT-RÉMY
**06 Le Moulin des Arts
 de St-Rémy**
 animé par l'Atelier Blanc
 2 place de l'église
 atelier-blanc.org

GARD (30)

NÎMES
07 CACN
 4 place Roger Bastide
 cacncentredart.com

NÎMES
08 Carré d'Art
 Musée d'art contemporain de Nîmes
 place de la Maison Carrée
 carrearartmusee.com

NÎMES
09 NEGPOS
 Centre d'art et de photographie
 1 cours Nemausus
 negpos.fr

NÎMES
10 Pamela
 6 bis rue Sainte-Catherine
 instagram.com

NÎMES
11 ésban
 École supérieure des beaux-arts
 de Nîmes
 10 grand'rue
 esba-nimes.fr

ST-LAURENT-DES-ARBRES
12 Échangeur 22
 résidence artistique
 9 place Adolphe Touranche
 echangeur22.com

HAUTE-GARONNE (31)

COLOMIERS
**13 Le Pavillon Blanc
 Henri-Molina**
 Médiathèque | Centre d'art
 de Colomiers
 4 place Alex Raymond
 pavillonblanc-colomiers.fr

COULADÈRE
14 PAHLM
 Pratiques Artistiques
 Hors les Murs
 15 rue Roussillon
 pahlm.org

LABÈGE

15 Maison Salván
 Centre d'art et résidence d'artistes
 1 rue de l'Ancien Château
 maison-salvan.fr

SAINT-GAUDENS
16 Chapelle Saint-Jacques
 centre d'art contemporain
 avenue du Maréchal Foch
 lachapelle-saint-jacques.com

TOULOUSE
17 BBB centre d'art
 96 rue Michel-Ange
 lebbb.org

TOULOUSE
18 DDA Occitanie
 Trois_A, 3A, rue de Turin
 ddaoccitanie.org

TOULOUSE
19 isdaT
 5 quai de la Daurade
 isdat.fr

TOULOUSE
20 Le Château d'Eau
 Galerie municipale
 1 place Laganne
 chateaudeau.toulouse.fr

TOULOUSE
21 Les Abattoirs
 76 allées Charles de Fitte
 lesabattoirs.org

TOULOUSE
22 Lieu-Commun
 artist run space
 25 rue d'Armagnac 31500 Toulouse
 lieu-commun.fr

TOULOUSE
23 Nouveau Printemps
 Festival de création contemporaine
 4 rue Merlane
 lenouveauprintemps.com

TOULOUSE
24 Résidence 1+2
 4, rue de la Balance
 lplus2.fr

GERS (32)

25 Memento
Espace départemental
d'art contemporain
14 rue Edgar Quinet

AUCH

26 CAPL

8 cours Gambetta
centre-photo-lecture.fr

LECTOURE

HÉRAULT (34)

27 Frac Occitanie Montpellier
Fonds régional d'art contemporain
4, rue Rambaud
12 rue Castilhon
frac-om.org

MONTPELLIER

28 La Fenêtre

Centre d'art
27 rue Frédéric Peyson
la-fenetre.com

MONTPELLIER

29 MO.CO.

Montpellier Contemporain
13 rue de la République
14 rue de l'École de Pharmacie
moco.art

MONTPELLIER

30 Mécènes du Sud

13 rue des Balances
mecenesdusud.fr

MONTPELLIER

31 Beaux-Arts de Sète

23 rue Jean Moulin - 34200 Sète
beauxarts.sete.fr

SÈTE

32 Crac Occitanie

Centre régional
d'art contemporain
26 quai Aspirant Herber
crac.laregion.fr

33 Miam

Musée International
des Arts Modestes
23 quai Maréchal
de Lattre de Tassigny
miam.org

34 Mrac Occitanie

Musée régional d'art contemporain
Occitanie
146 avenue de la plage
mrac.laregion.fr

SÉRIGNAN

LOT (46)**35 Maison des arts Georges & Claude Pompidou**

Centre d'art contemporain
134 avenue Germain Canet
magcp.fr

CAJARC

35 Maisons Daura

Résidences d'artistes,
Saint-Cirq-Lapopie
Le bourg
magcp.fr

SAINT-CIRQ-LAPOPIE

LOZÈRE (48)**36 Le Vallon du Villaret**

Le Villaret
levallon.fr

BAGNOLS-LES-BAINS

SÈTE

HAUTES-PYRÉNÉES (65)**37 Le Parvis**

centre d'art contemporain
Centre Méridien, route de Pau,
65420 Ibos
parvis.net

IBOS

SÈTE

PYRÉNÉES ORIENTALES (66)**38 CAPLE**

Centre d'art et de photographie
place Pablo Picasso
lumieredencre.fr

CÉRET

39 ACMCM

Centre d'Art Contemporain
3 avenue de Grande Bretagne
acentmetresducentredumonde.com

PERPIGNAN

TARN (81)**40 Centre d'art Le Lait**

Laboratoire Artistique International
du Tarn
6 rue Jules Rolland
centredartlelait.com

ALBI

41 Musée du Verre

2 rue du Gaz
museeverre-tarn.com

CARMAUX

42 L'AFIAC

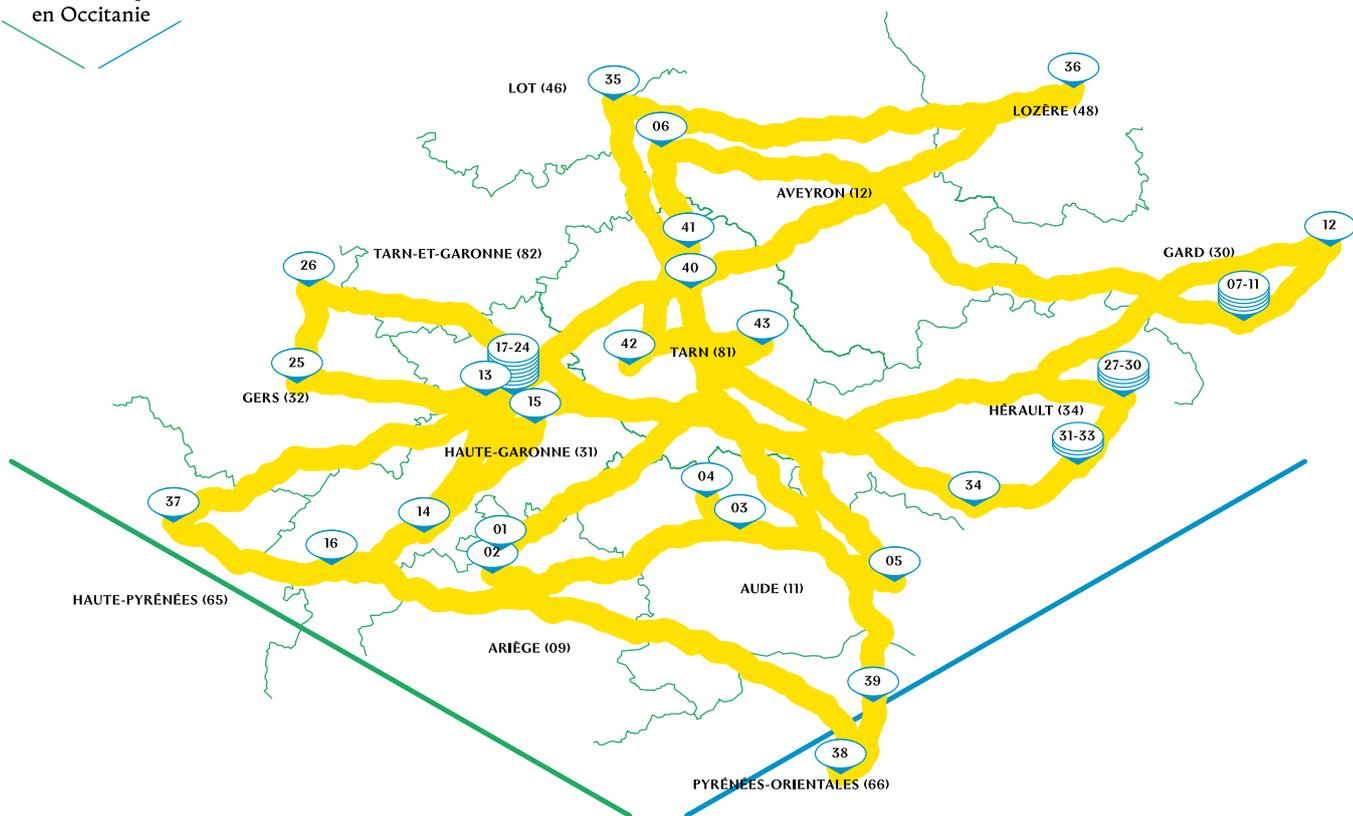
6 place du four
press.afiacc.org

FIAC

43 RIGA

20 et 22 Bis avenue de Lacaune
rigaproject.fr

ST-PIERRE-DE-TRIVISY



L'association créée en janvier 2013, porte un dessein fondamental: la visibilité et le développement du secteur des arts visuels sur le territoire régional et leur résonance aux échelons national et international. Elle s'attache à soutenir et à valoriser, conformément aux missions de tous ceux qui la composent, la création artistique contemporaine dans le champ des arts plastiques et visuels et sa diffusion auprès du plus grand nombre.

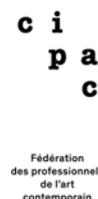
Elle fédère 43 structures consacrées à ces domaines et représentatives de la diversité des opérateurs: *artist run spaces*, centres d'art, écoles supérieures d'art, espaces d'art contemporain, festivals, frac, galeries associatives, musées et résidences d'artistes.

Air de Midi a pour but la mise en réseau des structures de production et de diffusion dans le domaine de l'art contemporain et le développement d'actions communes visant à promouvoir la recherche et la création, la diffusion et le rayonnement de chacun de ses membres.

Œuvrer à une meilleure visibilité de l'art contemporain, à l'information interne et à la solidarité entre ses membres, dans une démarche d'intérêt commun à la filière régionale des arts plastiques, est au cœur de ses préoccupations.

La singularité de ce réseau permet d'organiser, de favoriser l'échange et la professionnalisation des acteurs par le dialogue et la construction, en intelligence collective, de projets collaboratifs.

Air de Midi est membre du Cipac, et est soutenu dans ses missions et fonctionnement par la Direction régionale des affaires culturelles Occitanie et la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.



CONTACT

Claire Hugonnet, coordinatrice
claire.hugonnet@airedemidi.org
 c/o Les Abattoirs, musée-Frac Occitanie Toulouse
 76, allées Charles-de-Fitte 31300 Toulouse
www.airedemidi.org